



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 15 - Numéro 40

11 octobre 2018



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	29
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	99
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	106
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	113
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	234
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Entreprises de services monétaires et Contrats publics	240
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
8.5 Autres décisions	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	246
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	

- 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite
- 9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

- Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLE D'AUDIENCES



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
11 octobre 2018 – 14 h 00					
2017-020	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Xavier Gervais et X Capital Services Financier inc. Parties intimées Samuel Gervais, Banque nationale du Canada, Banque nationale du Canada, Courtage direct Banque nationale inc., Banque de Nouvelle-Écosse et Caisse Desjardins des Hauts- Boisés Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Monterosso Giroux Lamoureux Avocats	Lise Girard	Demande de prolongation de blocage	Audience pro forma

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
17 octobre 2018 – 9 h 30					
2017-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Elyse Turgeon	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i> (Facebook)	Audience au fond
	Sabrina Paradis Royer Partie intimée	Levasseur, Gagnon, Lanthier Avocats			
	DL Innov inc., Gestio inc. Dominic Lacroix, PlexCorps et PlexCoin Parties intimées	Sarah Desabrais, avocate			
	Facebook Canada LTD Partie mise en cause	Langlois avocats, s.e.n.c.r.l.			
	Shopify inc. et Shopify Payments Canada inc. Parties mises en cause	Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Wells Fargo Canada Corporation Partie mise en cause	Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L.,s.r.l.			
	Banque Royale Du Canada, Lemieux Nolet Syndics autorisés Parties mises en cause				
18 octobre 2018 – 9 h 30					
2018-017	Tomer Marcus Partie demanderesse	<i>Sarna Neudorfer s.e.n.c.</i>	Jean-Pierre Cristel	Demande l'Autorité en rejet de la demande en révision d'une décision	Audience au fond
	Autorité des marchés financiers Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers			

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
18 octobre 2018 – 14 h					
2018-019	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Nicolas De Smet Partie intimée</p> <p>Daniel Kaufmann Partie intimée</p> <p>Carol Hudson et Jean-Paul Gagnon Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M^e Michel Pelletier</p> <p>Desmarais Desvignes Crespo s.e.n.c.r.l.</p>	Lise Girard	<p>Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'exercer l'activité de conseiller</p>	<p>Audience pro forma</p>
2014-025	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Marc-Éric Fortin (personnellement et faisant affaires sous les raisons sociales : One-Land films (Les films une Terre) et Mark-Érik Fortin, producteur et One-Land (Une-Terre) et 1-Monde et Les films 1-Monde), Karine Lamarre, Jean-François Gagnon, Geneviève Cloutier (Gagnon), Corporation One Land du Canada inc., Lovaganza 2015 et Fer Rouge Creative Company Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal (succursale 2116), Banque de Montréal (succursale Knowlton) et Banque CIBC Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Osler, Hoskin & Harcourt, S.E.N.C.R.L./s.r.l.</p>	Lise Girard	<p>Demande de prolongation de blocage</p>	<p>Audience pro forma</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
19 octobre 2018 – 9 h 30					
2014-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Investissement Nubia inc., Georges Pierre Jr., Marie-Esther Dumond Parties intimées Banque Tangerine Partie mise en caus	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Prolongation de blocage	Audience au fond
22 octobre 2018 – 9 h 30					
2017-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse O.T. Mining Corporation Inc. et Rosemary Christensen Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
23 octobre 2018 – 9 h 30					
2017-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse O.T. Mining Corporation Inc. et Rosemary Christensen Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
24 octobre 2018 – 9 h 30					
2017-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse O.T. Mining Corporation Inc. et Rosemary Christensen Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
25 octobre 2018 – 9 h 30					
2017-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse O.T. Mining Corporation Inc. et Rosemary Christensen Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 octobre 2018 – 14 h 00					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Chantal Denommée	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Audience pro forma
2017-040	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>515963 N.B. inc., f.a.s.l.r.s APAC, anciennement connue sous le nom de Protocol Services Financiers, et Claudette Tremblay Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L.,s.r.l.</p>	Lise Girard Chantal Denommée	<p>Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, conditions à l'inscription, nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi</p> <p>Demande en suspension d'instance des intimés 515963 N.B. inc., f.a.s.l.r.s APAC, anciennement connue sous le nom de Protocol Services Financiers et Claudette Tremblay</p>	Audience pro forma
2018-010	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Aleksander Pohl Partie intimée</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en dérivés, d'interdiction d'opérations sur dérivés et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 octobre 2018 – 14 h 00					
2018-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse DLM Services Financiers inc. et Dany Sénéchal Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault Lemay Beausnesne s.e.n.c.r.l.	Lise Girard Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, de nomination d'un dirigeant responsable, de conditions à l'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma
29 octobre 2018 – 9 h 30					
2017-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse O.T. Mining Corporation Inc. et Rosemary Christensen Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond
30 octobre 2018 – 9 h 30					
2017-039	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9218-6006 Québec inc., f.a.s.l.r.s Assurancia Groupe Tardif SF et Patrice Tardif Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault Lemay Beausnesne s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
31 octobre 2018 – 9 h 30					
2017-039	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9218-6006 Québec inc., f.a.s.l.r.s Assurancia Groupe Tardif SF et Patrice Tardif Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault Lemay Beausnesne s.e.n.c.r.l	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
1 ^{er} novembre 2018 – 9 h 30					
2017-039	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9218-6006 Québec inc., f.a.s.l.r.s Assurancia Groupe Tardif SF et Patrice Tardif Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault Lemay Beausnesne s.e.n.c.r.l	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
2 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-039	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse 9218-6006 Québec inc., f.a.s.l.r.s Assurancia Groupe Tardif SF et Patrice Tardif Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault Lemay Beausnesne s.e.n.c.r.l	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de suspension d'inscription, nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
8 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-035	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michèle Clément Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cayer Ouellette & Associés	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
9 novembre 2018 – 9 h 30					
2018-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Power Invest Group, Antivolatility Coin, ZZZ Coin Parties intimées Frank Bernier Partie intimée William Bolduc Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Pierre Samson Fintech Legal	Jean-Pierre Cristel	Avis de contestation de Frank Bernier et de William Bolduc d'une décision rendue <i>ex parte</i>	Audience pro forma
12 novembre 2018 – 9 h 30					
2018-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Antoine (Antonio) Latte Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin avocats et conseillers d'affaires inc.	Jean-Pierre Cristel Antonietta Melchiorre	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
12 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Steve Carson Partie intimée Martin Giroux Partie intimée Yannick Jetté Partie intimée Unissa Assurances Inc. Partie intimée Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Morency Société d'Avocats, sncrl Lévesque Lavoie Avocats inc. Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond Audience à Québec

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 novembre 2018 – 9 h 30					
2018-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Antoine (Antonio) Latte Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin avocats et conseillers d'affaires inc.	Jean-Pierre Cristel Antonietta Melchiorre	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
13 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Steve Carson Partie intimée Martin Giroux Partie intimée Yannick Jetté Partie intimée Unissa Assurances Inc. Partie intimée Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Morency Société d'Avocats, sncrl Lévesque Lavoie Avocats inc. Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond Audience à Québec
14 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-035	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michèle Clément Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cayer Ouellette & Associés	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
14 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond
	Steve Carson Partie intimée	Morency Société d'Avocats, sencl			Audience à Québec
	Martin Giroux Partie intimée	Lévesque Lavoie Avocats inc.			
	Yannick Jetté Partie intimée	Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.			
	Unissa Assurances Inc. Partie intimée				
	Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause				
15 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond
	Steve Carson Partie intimée	Morency Société d'Avocats, sencl			Audience à Québec
	Martin Giroux Partie intimée	Lévesque Lavoie Avocats inc.			
	Yannick Jetté Partie intimée	Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.			
	Unissa Assurances Inc. Partie intimée				
	Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause				

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
16 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond
	Steve Carson Partie intimée	Morency Société d'Avocats, sencl			Audience à Québec
	Martin Giroux Partie intimée	Lévesque Lavoie Avocats inc.			
	Yannick Jetté Partie intimée	Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.			
	Unissa Assurances Inc. Partie intimée				
	Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause				
19 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond
	Steve Carson Partie intimée	Morency Société d'Avocats, sencl			Audience à Québec
	Martin Giroux Partie intimée	Lévesque Lavoie Avocats inc.			
	Yannick Jetté Partie intimée	Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.			
	Unissa Assurances Inc. Partie intimée				
	Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause				

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
20 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond
	Steve Carson Partie intimée	Morency Société d'Avocats, sencl			Audience à Québec
	Martin Giroux Partie intimée	Lévesque Lavoie Avocats inc.			
	Yannick Jetté Partie intimée	Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.			
	Unissa Assurances Inc. Partie intimée				
	Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause				
21 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond
	Steve Carson Partie intimée	Morency Société d'Avocats, sencl			Audience à Québec
	Martin Giroux Partie intimée	Lévesque Lavoie Avocats inc.			
	Yannick Jetté Partie intimée	Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.			
	Unissa Assurances Inc. Partie intimée				
	Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause				

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
22 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond
	Steve Carson Partie intimée	Morency Société d'Avocats, sencl			Audience à Québec
	Martin Giroux Partie intimée	Lévesque Lavoie Avocats inc.			
	Yannick Jetté Partie intimée	Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.			
	Unissa Assurances Inc. Partie intimée				
	Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause				
22 novembre 2018 – 14 h 00					
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience pro forma
	Michel Plante Partie intimée	Me Marc R. Labrosse			
	SOLO International Inc. Partie intimée				
	Frederick Langford Sharp Partie intimée	Langlois Avocats s.e.n.c.r.l			
	Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	LCM Avocats inc.			

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
23 novembre 2018 – 9 h 30					
2017-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, nomination d'un dirigeant responsable, radiation d'inscription, pénalité administrative, suspension d'inscription et mesure de redressement	Audience au fond
	Steve Carson Partie intimée	Morency Société d'Avocats, sncrl			Audience à Québec
	Martin Giroux Partie intimée	Lévesque Lavoie Avocats inc.			
	Yannick Jetté Partie intimée	Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.			
	Unissa Assurances Inc. Partie intimée				
	Corporation Inovalife Inc. et Martin Leblanc Parties mises en cause				
29 novembre 2018 – 9 h 30					
2018-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, de révocation de certificat et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
	Maradona Cerisier Partie intimée	CSAJ AVOCATS			
29 novembre 2018 – 14 h 00					
2018-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller en dérivés, d'interdiction d'opérations sur dérivés et de pénalité administrative	Audience pro forma
	Marc Gouin Partie intimée	Étude légale M ^e Leila Kadri			
30 novembre 2018 – 9 h 30					
2018-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Elyse Turgeon Chantal Denommée	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, de révocation de certificat et de mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
	Maradona Cerisier Partie intimée	CSAJ AVOCATS			

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
28 janvier 2019 – 9 h 30					
2018-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse / mise en cause Frederick Howard Simpson (Frederick Simpson) Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Gary Martin	Lise Girard Antonietta Melchiorre	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
29 janvier 2019 – 9 h 30					
2018-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse / mise en cause Frederick Howard Simpson (Frederick Simpson) Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Gary Martin	Lise Girard Antonietta Melchiorre	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller	Audience au fond
8 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Craig Levett Partie intimée Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l. Dunton Rainville s.e.n.c.r.l. Bernard, Roy (Justice – Québec)	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
9 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			
10 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			
11 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
12 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			
15 avril 2019 – 9 h 30					
2017-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative	Audience au fond
	Craig Levett Partie intimée	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.			
	Rabbin Shalom Chriqui et Centre Chabad Parties mises en cause	Dunton Rainville s.e.n.c.r.l.			
	Procureure Générale du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice – Québec)			

10 octobre 2018

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

3.2.1 Consultation

Projet de règlement

Loi sur les assureurs

(L.Q. 2018, c.23, a.3 ; a. 485 par. 1°)

Loi sur la distribution de produits et services financiers

(chapitre D-9.2, a. 202.2, 209 et 223 par. 5°, 8°, 12°, 13.1° et 15°, 440 et 443)

Règlement sur les modes alternatifs de distribution

Avis est donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») que, conformément à l'article 217 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2 (la « LDPSF ») et à l'article 485 de la *Loi sur les assureurs*, L.Q. 2018, c.23, a. 3 (la « LA »), le Projet de règlement suivant (le « Projet de règlement »), dont le texte est publié ci-dessous, pourra être pris par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances du Québec pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 60 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité :

- *Règlement sur les modes alternatifs de distribution*

Le Projet de règlement est également accessible sur la page d'accueil du site Internet de l'Autorité au www.lautorite.gc.ca à la section « Consultations publiques ».

Commentaires

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler au sujet de ce Projet de règlement est priée de les faire parvenir par écrit au plus tard le **10 décembre 2018** en s'adressant à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire de l'Autorité
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
C. P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Télécopieur : (514) 864-8381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.gc.ca

Il est à noter qu'à défaut d'avis contraire à cet effet, tous les commentaires seront affichés sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers, au www.lautorite.gc.ca. Par conséquent, nous invitons les intervenants à ne pas inclure de renseignements personnels directement dans les commentaires à publier. Il importe que les intervenants précisent en quel nom ils présentent leur mémoire.

Objet du Projet de règlement

Le projet de Loi 141 : *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières* (le « PL 141 »), sanctionné le 13 juin 2018, édicte la LA et modifie la LDPSF. Il octroie également à l'Autorité de nouveaux pouvoirs réglementaires.

Pris en vertu du paragraphe 1° de l'article 485 de la LA ,des articles 202.2, 209, des paragraphes 8°, 12°, 13.1° et 15° de l'article 223 ainsi que des articles 440 et 443 de la LDPSF, ce Projet de règlement établit les obligations principalement applicables à une personne morale qui offre des produits et services par un mode alternatif de distribution, soit la distribution sans l'entremise d'une personne physique (l'« offre par Internet ») ou la distribution par l'entremise d'un distributeur (la « distribution sans représentant »).

Afin de permettre à tous les intervenants intéressés de faire connaître leur point de vue concernant ce Projet de règlement, l'Autorité a prévu une période de consultation de 60 jours.

Le Projet de règlement a été établi en tenant compte, notamment, des commentaires reçus ou entendus dans le cadre des consultations menées par l'Autorité sur la distribution sans représentant et sur l'offre par Internet, dans le cadre des consultations menées par le gouvernement dans le contexte de la révision de la LDPSF et de la *Loi sur les assurances* ainsi que dans le cadre de l'étude du PL 141. Il a été élaboré avec un souci de protéger le consommateur, peu importe le moyen que celui-ci utilise pour se procurer un produit ou un service financier, qu'il transige par l'entremise d'une plateforme sur Internet ou par l'entremise d'un représentant. En effet, le cabinet (ou l'assureur cabinet) est tenu aux mêmes obligations que le représentant lorsqu'il offre un produit par Internet. Le Projet de règlement vise donc à atteindre cet objectif de protection du consommateur sans toutefois nuire à l'évolution de nouvelles pratiques qui sont à l'avantage de l'industrie et des consommateurs. Il permet, dans une certaine mesure, une latitude dans les moyens à prendre dans l'atteinte des objectifs ciblés.

Le Projet de règlement se veut souple, considérant l'évolution rapide des technologies. Il est néanmoins précis, en ce qu'il établit un encadrement adapté à la réalité de l'offre par Internet et de la distribution sans représentant. Ainsi, le cadre proposé pour ces modes de distribution repose sur une divulgation de renseignements au client, présentés de manière à permettre une prise de décision éclairée relativement au produit ou au service offert, alors que le client n'est pas nécessairement en présence d'un représentant certifié.

Des exigences spécifiques à l'offre par Internet et à la distribution sans représentant sont par ailleurs prévues. Pour les cabinets qui offrent par Internet, des exigences relatives à la plateforme - soit l'espace numérique permettant d'interagir avec le client – sont établies afin d'assurer une conception, un fonctionnement et des mesures de contrôle appropriés. Des exigences en matière de formation et de supervision des distributeurs sont par ailleurs prévues pour les assureurs qui offrent des produits via la distribution sans représentant.

I. Offre de produits et de services financiers par Internet

1. Contexte

La LA et la LDPSF contiennent de nouvelles dispositions, qui entreront en vigueur le 13 juin 2019 et qui clarifient l'encadrement de l'offre par Internet. La LA édicte que l'assureur traite avec son client soit par l'intermédiaire d'une personne physique, qui est un représentant ou un distributeur dans les cas permis au titre VIII de la LDPSF, soit par Internet. La LDPSF permet au cabinet d'offrir des produits et services sans l'entremise d'une personne physique. L'Autorité propose qu'un cabinet agissant ainsi le fasse par l'entremise d'une plateforme, tels un site Internet ou une application mobile, qui respecte les *exigences prévues au Projet de règlement*.

2. Personnes visées

Conformément à l'article 70 de la LDPSF, la personne morale qui offre des produits et services financiers agit comme cabinet. Ainsi, à l'exception du distributeur visé au titre VIII de la LDPSF, toute personne morale qui offrira un produit ou un service financier par Internet, incluant un assureur, devra être inscrite à titre de cabinet.

La LDPSF permettra par ailleurs à tout cabinet d'offrir un produit ou un service financier par Internet, dans la mesure où l'offre s'effectue dans une discipline dans laquelle le cabinet est inscrit.

L'Autorité propose donc que le Projet de règlement vise tous les cabinets qui, par l'entremise d'une plateforme, offrent un produit ou un service en assurance, en planification financière ou en expertise en règlement de sinistres. À l'exception de certaines dispositions portant spécifiquement sur l'offre de produits d'assurance, les exigences prévues à la section II du Projet de règlement seraient donc applicables à tous les cabinets, peu importe la discipline.

Les obligations prévues au Projet de règlement seraient par ailleurs applicables, avec les adaptations nécessaires, à la société autonome.

2.1 Sites de comparaison

L'Autorité est d'avis que la plupart des sites de comparaison et autres entreprises présentes sur Internet, qui dirigent le client vers le site d'un cabinet pour souscrire ou adhérer à un contrat d'assurance, doivent être inscrits à titre de cabinets et se conformer au Projet de règlement, même lorsque leurs sites ne sont pas transactionnels. C'est le cas lorsque ces personnes reçoivent une rémunération en fonction de la vente d'un produit d'assurance ou de la fourniture d'un service financier. C'est aussi le cas lorsqu'elles se présentent comme un cabinet. Par ailleurs, peu importe sur quelle plateforme le client a amorcé sa démarche, celui qui lui vend un produit d'assurance doit s'assurer que ce dernier lui convient.

Au surplus, l'Autorité est d'avis qu'il appartient au cabinet de s'assurer que toute personne avec qui il a une entente d'indication de clients respecte les lois applicables et n'induit pas le client en erreur quant à l'étendue de son offre.

3. Intervention d'un représentant

La LDPSF autorisera un cabinet à permettre à un client qui le désire de souscrire ou d'adhérer à un contrat par Internet sans qu'un représentant intervienne. Le cabinet devra néanmoins prendre les moyens nécessaires à ce que des représentants, rattachés au cabinet et autorisés à agir dans la discipline requise pour offrir le produit ou le service en question, agissent en temps utile auprès des clients qui en expriment le besoin.

L'Autorité ne recommande pas d'exiger la disponibilité des représentants en tout temps. Elle est d'avis que les cabinets devront prendre des mesures d'atténuation des risques de transactions qui ne respecteraient pas leurs obligations légales et réglementaires en dehors des heures de disponibilité des représentants. Le cabinet pourrait bien entendu choisir de rendre des représentants disponibles en tout temps.

4. Obligations réglementaires applicables

Il importe d'abord de préciser que les obligations prévues au chapitre II du Projet de règlement s'appliqueraient en surplus des obligations déjà applicables à un cabinet conformément à la LDPSF et ses règlements.

Tel que mentionné à l'article 86.0.1 de la LDPSF, le cabinet qui offrira un produit ou un service financier par Internet devra respecter des obligations applicables à un représentant.

Le cabinet qui offrira des produits d'assurance par Internet devra notamment *conseiller adéquatement le client comme s'il était un représentant*. Il devrait donc, par sa plateforme, s'enquérir de la situation de son client afin d'identifier ses besoins et, le cas échéant, s'assurer que le produit qu'il lui offre lui convient. Dans tous les cas, le cabinet, comme un représentant, demeurera responsable de la fiabilité des renseignements nécessaires pour satisfaire cette obligation.

L'Autorité propose d'exiger que le cabinet qui offrira un produit ou un service par Internet fournisse, par l'entremise de sa plateforme, certains renseignements et documents spécifiques qu'un représentant doit fournir conformément à la LDPSF et aux règlements y afférents. Par exemple, les exigences concernant la remise des renseignements recueillis pour l'analyse des besoins et le remplacement de polices devront être suivies par un cabinet en assurance de personnes qui offre par Internet.

5. Produits offerts

L'Autorité est d'avis que les exigences qu'elle propose d'inclure au Projet de règlement permettent d'assurer un développement ordonné du marché et une protection adéquate des consommateurs, sans limiter les produits pouvant être offerts par Internet. En effet, les cabinets devraient mettre en place des processus d'offre par Internet, qui permettent de respecter leurs obligations légales et réglementaires, indépendamment du produit offert.

La LDPSF et la LA ne prévoient d'ailleurs pas une telle limitation quant aux produits offerts. Le gouvernement a octroyé à l'Autorité un nouveau pouvoir d'ordonnance en vertu de la LA pour enjoindre à un assureur autorisé de cesser de distribuer par Internet les contrats qu'elle détermine. L'Autorité pourrait utiliser également les recours prévus en vertu de la LDPSF à l'encontre d'un cabinet qui contreviendrait au Projet de règlement.

Les cabinets devraient s'assurer que la vente par Internet est adaptée aux produits offerts et qu'elle répond aux besoins des consommateurs ciblés. Dans le cadre de ses activités, l'Autorité veillera à ce que les moyens déployés par les cabinets soient conséquents avec les types de produits offerts par Internet.

6. Renseignements à fournir à l'Autorité des marchés financiers

L'Autorité propose d'exiger que tout cabinet qui offre un produit ou un service financier par Internet l'en informe. Pour ce faire, le cabinet déjà titulaire d'une inscription auprès de l'Autorité pourrait utiliser un formulaire qui sera disponible sur le site Internet de l'Autorité et la personne morale qui souhaite devenir un cabinet pourrait divulguer cette information à même sa demande d'inscription à titre de cabinet. Les divulgations annuelles requises seraient effectuées par l'entremise de la demande de maintien d'inscription du cabinet.

Les renseignements exigés permettraient à l'Autorité de bien connaître le marché et de suivre les développements technologiques ainsi que l'évolution des pratiques, de façon à en mesurer l'incidence sur les consommateurs et l'industrie. Elle pourrait ainsi s'assurer du maintien d'une réglementation efficace, permettant à la fois d'assurer une protection adéquate des consommateurs et le développement de l'industrie.

7. Renseignements à fournir au client

7.1 Présentation des renseignements

Lorsque le client transige par Internet, il prend une décision à l'égard du produit ou du service financier offert sur la base des renseignements qui lui sont présentés par l'entremise de la plateforme. Le Projet de règlement préciserait donc que ces renseignements doivent être présentés de façon à mettre en évidence les éléments essentiels à une prise de décision éclairée quant au produit ou au service offert et de façon à ne pas porter à confusion ni à induire en erreur.

7.2 Renseignements visibles en tout temps

Afin de permettre leur repérage aisément par le client, l'Autorité propose que certains renseignements soient visibles en tout temps sur la plateforme, notamment les renseignements relatifs à l'identification du cabinet, à la validation de son inscription auprès de l'Autorité et à la formulation d'une plainte. L'exigence qu'un représentant du cabinet puisse agir en temps utile auprès du client qui en exprime le besoin est un

élément clé du cadre de protection des consommateurs; le moyen de solliciter l'intervention d'un représentant devrait donc être visible en tout temps.

7.3 Renseignements à fournir avant la saisie de renseignements personnels

Afin d'éviter au client d'entreprendre un processus d'offre qui ne lui convient pas, l'Autorité recommande que certains renseignements lui soient présentés avant même la saisie de ses renseignements personnels. Cette alternative a été privilégiée à celle voulant que le cabinet mette en garde le client des risques de conclure une transaction par Internet, puisqu'un cabinet est tenu aux mêmes obligations que le représentant.

Le cabinet devrait préciser à qui s'adresse sa plateforme. Il serait tenu de décrire l'étendue de son offre ainsi que les limites de celle-ci, plus particulièrement concernant l'intervention d'un représentant au moment de la souscription ou de l'offre du produit d'assurance. Par exemple, un cabinet pourrait :

- permettre au client de souscrire ou d'adhérer au contrat par l'entremise de sa plateforme, de façon complètement autonome;
- offrir un produit ou un service au client par l'entremise de sa plateforme, mais requérir l'intervention d'un représentant du cabinet pour la souscription ou l'adhésion au contrat;
- recommander un produit ou un service au client par l'entremise de sa plateforme et le diriger sur la plateforme d'un autre cabinet pour la souscription ou l'adhésion au contrat;
- permettre au client d'alterner à tout moment entre le processus autonome et celui avec l'assistance d'un représentant.

Peu importe le processus utilisé, la LDPSF exige que le cabinet prenne les moyens nécessaires à ce que des représentants qui lui sont rattachés agissent en temps utile auprès des clients qui en expriment le besoin.

7.4 Divulgations reliées à l'offre d'un produit d'assurance

L'Autorité propose que certains éléments soient portés à la connaissance du client avant la conclusion d'un contrat d'assurance, lorsque la souscription ou la conclusion du contrat s'effectue par l'entremise de la plateforme. Cette nuance apparaît nécessaire puisque certains cabinets pourraient permettre à un consommateur de poursuivre avec un représentant un processus d'offre débuté par l'entremise de la plateforme. Le représentant serait alors responsable des divulgations applicables.

7.5 Spécimen de la police

Le représentant a généralement en sa possession les spécimens des polices qu'il offre et peut y référer pour donner des précisions additionnelles au client. L'Autorité propose donc que soit disponible en tout temps un spécimen des polices afférentes aux produits offerts par un cabinet par l'entremise de sa plateforme.

7.6 Validation du consentement

Afin d'éviter de potentielles erreurs et de s'assurer de la validité du consentement du client, l'Autorité recommande que le cabinet permette au client de passer en revue un résumé des renseignements qui ont servi à déterminer ses besoins et à compléter la proposition. Il devrait également donner accès au client à un résumé des options et des modalités que le client a choisies relativement au produit qu'il s'apprête à acquérir, notamment le moment où la garantie entrera en vigueur. Ainsi, le client pourrait valider ces renseignements et les corriger, au besoin, avant de finaliser la transaction.

7.7 Post souscription ou adhésion

L'Autorité propose que, dès que le client a franchi l'étape finale de consentir à souscrire ou à adhérer au produit, le cabinet lui confirme qu'une telle transaction a été réalisée et, lorsqu'applicable, lui remette l'assurance provisoire.

Conformément aux articles 19 et 86.0.1 de la LDPSF, le cabinet qui, à l'occasion de la conclusion d'un contrat, amène un client à conclure un contrat d'assurance, devrait également lui remettre un avis de résolution. Il importe de rappeler que la LA crée un droit de résolution de 10 jours uniquement lorsqu'aucun représentant n'agissait auprès du client au moment où il a souscrit ou adhéré au contrat. Ainsi, le droit de résolution n'est pas applicable lorsque la transaction est conclue avec un représentant, même si le processus a débuté par l'entremise de la plateforme. Par ailleurs, aucun avis de résolution n'est prévu dans ce cas.

L'Autorité recommande d'exiger du cabinet qu'il indique au client comment accéder à la police ou à l'attestation d'assurance. Ainsi, ce document pourrait être transmis directement via la plateforme du cabinet ou rendu disponible à une adresse à laquelle le client indique accepter de recevoir le document.

8. Conception, fonctionnement et contrôle de la plateforme

La plateforme utilisée par un cabinet pour offrir par Internet doit assurer une protection adéquate des consommateurs et ce cabinet doit mettre en place des mesures afin de mitiger les risques associés à l'automatisation de processus.

Dans ce contexte, l'Autorité propose de prévoir par règlement des exigences minimales en matière de conception, de fonctionnement et de contrôle de la plateforme. Le Projet de règlement établirait les exigences minimales de la plateforme et exigerait que le cabinet adopte une procédure décrivant la conception, le fonctionnement et les mesures de contrôle de sa plateforme.

La plateforme du cabinet devrait atteindre les objectifs décrits au Projet de règlement. Elle devrait notamment requérir du client une action à chaque fois qu'une confirmation ou un consentement est requis. Cela peut être le cas lorsque le client doit confirmer l'exactitude de champs préremplis ou consentir à ce que des renseignements sur lui soient obtenus auprès d'un tiers. La plateforme devrait également détecter *lorsqu'une contradiction ou une irrégularité dans les renseignements fournis par le client peut mener à un résultat inapproprié.*

Un élément essentiel du cadre proposé repose sur la traçabilité des transactions. Les renseignements que devrait consigner le cabinet au dossier client devraient permettre de retracer le processus complet suivi par le client et comprendre les interactions avec un représentant, le cas échéant. L'Autorité est d'avis que ces renseignements seront indispensables, notamment pour départager la responsabilité du représentant à l'égard d'une transaction donnée.

Des indications plus précises sur les attentes de l'Autorité et sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance des outils technologiques pourraient être publiées ultérieurement.

II. Distribution sans représentant

1. Renseignements à fournir à l'Autorité

L'Autorité doit bien connaître son marché afin d'assumer pleinement son rôle de surveillance et de développement réglementaire. Elle propose donc d'exiger que l'assureur lui transmette, pour chaque produit offert par le mode de la distribution sans représentant, une divulgation initiale et une divulgation annuelle contenant les renseignements prescrits.

L'assureur devrait informer l'Autorité sans délai d'un changement aux renseignements fournis initialement, ce qui inclut les modifications à la liste de distributeurs. Il devra également informer l'Autorité du motif de la fin d'un engagement avec un distributeur.

2. Renseignements à fournir au client

Le régime de la distribution sans représentant repose sur la transmission d'une information adéquate, précise et complète au client.

L'Autorité propose une divulgation de renseignements répartie sur plus d'un document. Les éléments propres au contexte de la distribution sans représentant seraient mis en évidence dans une fiche de renseignements, dont le contenu serait prescrit par l'Autorité, alors que les renseignements sur le produit offert, permettant au client de prendre une décision éclairée quant à ce produit, seraient présentés au client dans un sommaire conçu par l'assureur.

L'assureur devrait s'assurer que le distributeur remette la fiche de renseignements et le sommaire, accompagnés d'un spécimen du contrat lorsque celui-ci y réfère. Le Projet de règlement prévoirait les modalités de remise de ces documents lorsque l'offre s'effectue à distance, par exemple au téléphone.

2.1 Fiche de renseignements

Le contenu de la fiche de renseignements proposé par l'Autorité cible des éléments ayant trait à des obligations prévues à la LDPSF, telle la divulgation de la rémunération reçue par le distributeur, ou qui répondent à des sources d'insatisfactions récurrentes de consommateurs. Une fiche de renseignements a été élaborée initialement dans le cadre de travaux réalisés avec les intervenants impliqués dans l'offre de produits d'assurance par des concessionnaires d'automobiles, de véhicules récréatifs et de véhicules de loisirs. Des groupes témoins (focus groups) auprès de consommateurs ont été consultés afin de s'assurer que le langage utilisé et la façon de présenter les renseignements facilitent la lecture et la compréhension du consommateur. Les enjeux soulevés dans le cadre de ces travaux sont toutefois susceptibles d'être présents pour tous les types de produits offerts par l'entremise de distributeurs. La fiche de renseignements prévue au Projet de règlement est donc inspirée de ces travaux.

2.2 Sommaire

L'Autorité recommande que le sommaire réponde à des exigences en matière de présentation des renseignements et de contenu minimal. Les renseignements à fournir s'apparenteraient à ceux qui étaient exigés dans un guide de distribution. Cependant, le Projet de règlement permettrait une plus grande souplesse à l'assureur dans la façon de présenter l'information. L'assureur pourrait, lorsque nécessaire, référer aux sections pertinentes du contrat afin de ne pas alourdir inutilement le sommaire. L'Autorité recommande également d'exiger qu'un exemple de formule de calcul de la *portion de la prime remboursable en cas de résiliation soit donné au sommaire lorsque la police prévoit une telle formule.*

L'assureur devrait, tout comme le cabinet qui offre par Internet, rendre disponible en tout temps un spécimen de la police pour chaque produit offert par un distributeur. Il devrait également rendre disponible sur son site Internet le sommaire du produit.

3. Supervision du distributeur

Conformément à l'article 65 de la LA, « l'assureur est responsable des actes visant la souscription d'un contrat d'assurance ou l'adhésion à celui-ci posés par les distributeurs ou les personnes physiques à qui ces derniers confient la tâche de traiter avec des preneurs ou des adhérents. »

À cet effet, l'Autorité propose d'exiger que l'assureur mette en place des mesures adéquates de supervision, de surveillance et de formation du distributeur.

4. Interdictions

L'encadrement proposé prévoirait des interdictions spécifiques aux assureurs qui offrent, par l'entremise de distributeurs, l'assurance de remplacement et l'assurance sur la vie, la santé et la perte d'emploi d'un débiteur. Ces interdictions ciblent des pratiques de rémunération des distributeurs, mises en évidence notamment dans le cadre des travaux mentionnés précédemment et qui nuisent au traitement équitable du consommateur.

5. Distribution sans représentant par Internet

Un assureur qui offre un produit directement par Internet doit respecter les obligations du Projet de règlement relatives à ce mode de distribution. Aussi, l'Autorité rappelle que l'exception prévue à l'article 425 de la LDPSF n'est valable que lorsqu'un assureur distribue un produit d'assurance-voyage par ses employés.

Un assureur pourrait cependant permettre à un distributeur d'offrir ses produits d'assurance en ligne, c'est-à-dire sur le site Internet de ce distributeur. Il appartiendrait alors à l'assureur de veiller à la conformité du site utilisé par son distributeur, notamment en s'assurant que la fiche de renseignement et le sommaire sont remis au client aux moments prévus par règlement. Par ailleurs, les règles applicables aux cabinets qui offrent sans l'entremise d'une personne physique ne seraient pas applicables aux distributeurs qui offrent par Internet.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Mélissa Perreault

Analyste expert en réglementation
Direction des pratiques de distribution et des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4825
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courrier électronique : melissa.perreault@lautorite.qc.ca

Isabelle Déry

Analyste en normalisation
Direction de l'encadrement prudentiel des institutions financières
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4179
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Courrier électronique : isabelle.dery@lautorite.qc.ca

Le 10 octobre 2018

REGLEMENT SUR LES MODES ALTERNATIFS DE DISTRIBUTION

Loi sur les assureurs

((2018, chapitre 23, article 3) ; a. 485 par. 1°)

Loi sur la distribution de produits et services financiers

(chapitre D-9.2, a. 202.2, 209, 223 par. 5°, 8°, 12°, 13.1° et 15°, 440 et 443)

CHAPITRE I

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

1. Le présent règlement établit les obligations applicables principalement à une personne morale qui, conformément à la Loi sur les assureurs (2018, chapitre 23, article 3) et à la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2), offre des produits et services financiers par un mode alternatif de distribution, soit la distribution sans l'entremise d'une personne physique ou la distribution par l'entremise d'un distributeur.

CHAPITRE II

OFFRE DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS PAR UN CABINET SANS L'ENTREMISE D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

SECTION I

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2. Un cabinet qui offre des produits et services sans l'entremise d'une personne physique doit le faire à l'aide d'une plateforme, soit un espace numérique permettant d'interagir directement avec le client, qui répond aux exigences prévues par le présent chapitre.

3. Les dispositions du présent chapitre s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires, à une société autonome.

SECTION II

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR À L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

4. Tout cabinet qui offre des produits et services sans l'entremise d'une personne physique doit divulguer sans délai à l'Autorité les renseignements suivants:

- 1° le nom attribué à la plateforme, lorsque celui-ci diffère du nom du cabinet;
- 2° le nom du produit et la catégorie à laquelle celui-ci est associé ou la nature des services financiers offerts sur la plateforme;
- 3° le lien hypertexte ou tout autre mécanisme permettant d'accéder à la plateforme;
- 4° les assureurs dont les produits sont offerts sur la plateforme du cabinet, s'il y a lieu;
- 5° le fait que le client doive ou puisse, le cas échéant, souscrire ou adhérer au contrat en recourant à l'intervention d'un représentant ou uniquement en ayant recours à la plateforme;
- 6° le fait que la souscription ou l'adhésion s'effectuera sur la plateforme d'un ou plusieurs autres cabinets, le cas échéant, ainsi que le nom attribué à ce ou ces cabinets.

Le cabinet doit informer l'Autorité de toute modification à l'un de ces renseignements, dans un délai de 30 jours suivant cette modification.

5. Le cabinet doit divulguer annuellement à l'Autorité, par l'entremise de sa demande de maintien d'inscription, le nombre de planifications financières effectuées, de sinistres réglés et de polices d'assurance émises ainsi que le montant des primes souscrites uniquement par l'entremise de sa plateforme.

SECTION III

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS À FOURNIR AU CLIENT

6. Les renseignements présentés sur la plateforme le sont dans une forme claire, lisible, précise et non trompeuse, de manière à mettre en évidence les éléments essentiels à une prise de décision éclairée quant au produit ou au service financier offert et de façon à ne pas porter à confusion ni induire en erreur.

7. Le cabinet doit fournir au client, compte tenu des adaptations nécessaires et selon les produits et services offerts, les renseignements et les documents qu'un représentant doit fournir au client conformément aux articles 43, 47 et 48 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2), aux articles 6, 8, 8.1, 9, 9.1, 10, 12, 16 et 22 du Règlement sur l'exercice des activités des représentants (RLRQ, c. D-9.2, r. 10) et aux articles 4.6, 4.8, 4.9, 4.13, 4.16, 4.17, 4.18, 4.19 du Règlement sur les renseignements à fournir au consommateur (RLRQ, c. D-9.2, r. 18).

8. Doivent être visibles en tout temps sur la plateforme du cabinet, les renseignements suivants:

- 1° le nom et les coordonnées du cabinet;
- 2° chaque discipline dans laquelle le cabinet est inscrit auprès de l'Autorité;
- 3° le numéro d'inscription du cabinet délivré par l'Autorité, ainsi que le lien hypertexte permettant au client d'accéder aux registres se trouvant sur le site Internet de l'Autorité;
- 4° le moyen de solliciter l'intervention d'un représentant du cabinet;
- 5° les coordonnées permettant au client de formuler une plainte et un lien hypertexte lui donnant accès au résumé de la politique portant sur le traitement des plaintes prévu au dernier alinéa de l'article 103.1 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2).

9. Avant la saisie de tout renseignement personnel du client, le cabinet doit lui présenter les renseignements suivants par l'entremise de sa plateforme:

- 1° le type de clientèle auquel la plateforme s'adresse;
- 2° le fait que le client doive ou puisse, le cas échéant, souscrire ou adhérer au contrat en recourant à l'intervention d'un représentant ou uniquement en ayant recours à la plateforme;
- 3° le fait que la souscription ou l'adhésion au contrat s'effectuera sur la plateforme d'un autre cabinet, le cas échéant.

10. Lorsqu'aucun représentant n'agit auprès du client au moment où il est appelé à souscrire ou adhérer au contrat, le cabinet doit, avant la conclusion du contrat, lui présenter les renseignements suivants par l'entremise de sa plateforme:

- 1° le nom et les coordonnées de l'assureur qui offre le produit sélectionné;
- 2° les garanties et options du produit;
- 3° les exclusions et limitations afférentes au produit;

- 4° les clauses particulières qui peuvent avoir une incidence sur la couverture d'assurance;
- 5° les avertissements sur les conséquences relatives aux fausses déclarations et réticences;
- 6° l'existence d'un droit de résolution ou de résiliation en faveur du client et les modalités de son exercice, le cas échéant;
- 7° les règles applicables à l'assurance provisoire, le cas échéant;
- 8° les primes et autres frais, incluant les taxes applicables;
- 9° une mention que la prime est fixe ou susceptible de varier dans le temps;
- 10° la période pendant laquelle les renseignements fournis par le cabinet sont valides.

11. Le cabinet doit rendre disponible en tout temps sur sa plateforme un spécimen de la police pour chaque produit offert.

12. Lorsqu'aucun représentant n'agit auprès du client au moment où il souscrit ou adhère au contrat, le cabinet doit, juste avant ce moment, lui présenter les renseignements suivants par l'entremise de sa plateforme :

- 1° un résumé des renseignements recueillis auprès du client;
- 2° un résumé des options et des modalités que le client a choisies relativement au produit qu'il s'apprête à acquérir.

13. Lorsqu'aucun représentant n'agit auprès du client au moment où il souscrit ou adhère au contrat, le cabinet doit, dès que le client a souscrit ou adhéré au contrat, lui fournir les documents et les renseignements suivants:

- 1° la confirmation de la souscription ou de l'adhésion au contrat et l'assurance provisoire, le cas échéant;
- 2° l'avis de résolution prévu à l'article 19 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2) applicable en vertu de l'article 86.0.1 de cette loi et conforme à l'Annexe 1, le cas échéant;
- 3° la façon d'accéder à la police ou à l'attestation d'assurance.

SECTION IV CONCEPTION, FONCTIONNEMENT ET CONTRÔLE DE LA PLATEFORME

14. Le cabinet doit veiller en tout temps au bon fonctionnement et à la fiabilité de sa plateforme.

À cette fin, il doit notamment évaluer si les renseignements qui y sont présentés sont exacts et si les renseignements fournis par le client sont conservés de manière à en assurer la confidentialité et la sécurité.

15. Le cabinet doit veiller à ce que sa plateforme soit en mesure de:

- 1° requérir du client une action à chaque fois qu'une confirmation ou un consentement est requis;

2° détecter et, lorsque nécessaire, suspendre ou mettre fin automatiquement à une action initiée sur la plateforme lorsque le produit ne convient pas aux besoins du client ou lorsqu'une contradiction ou une irrégularité dans les renseignements qu'il fournit peut mener à un résultat inapproprié;

3° permettre au client de corriger une erreur en tout temps avant la souscription ou l'adhésion au contrat.

16. Le cabinet doit pouvoir, en tout temps, suspendre ou interrompre son offre par l'entremise de sa plateforme lorsque ces actions sont requises.

17. Le cabinet doit adopter une procédure relative à la conception, à l'utilisation et à la maintenance de sa plateforme et en assurer la mise en œuvre.

La procédure doit notamment décrire le fonctionnement de la plateforme et les mesures de contrôle qui y sont associées. Elle doit en outre permettre l'identification, la gestion et la mitigation des risques internes et externes liés à la plateforme.

18. Le cabinet doit consigner au dossier client l'ensemble des renseignements recueillis auprès du client, en plus de ceux qui lui ont été présentés par l'entremise de la plateforme et, le cas échéant, d'un représentant.

SECTION V INTERDICTIONS

19. Le cabinet ne peut, par l'entremise de sa plateforme:

1° présenter de la publicité lorsqu'un client complète une proposition;

2° sélectionner à l'avance une composante d'une garantie, une garantie additionnelle ou un ensemble de garanties incluses dans l'offre d'un produit d'assurance ;

3° exclure ou limiter sa responsabilité relativement au bon fonctionnement ou à la fiabilité de sa plateforme, ainsi qu'à l'exactitude des renseignements qui y sont présentés.

CHAPITRE III OFFRE DE PRODUITS D'ASSURANCE PAR L'ENTREMISE D'UN DISTRIBUTEUR

SECTION I DISPOSITIONS GÉNÉRALES

20. Le présent chapitre s'applique à un assureur qui offre des produits d'assurance par l'entremise d'un distributeur conformément au titre VIII de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2).

SECTION II RENSEIGNEMENTS À FOURNIR À L'AUTORITÉ

21. Avant d'offrir un produit d'assurance par l'entremise d'un distributeur, l'assureur doit, outre les renseignements exigés en vertu de l'article 66 de la Loi sur les assureurs (2018, chapitre 23, article 3), divulguer à l'Autorité les renseignements suivants:

1° le nom et les coordonnées du tiers à qui a été confiée l'exécution des obligations d'un assureur ayant trait à la distribution d'un produit par l'entremise d'un distributeur, le cas échéant;

2° le lien hypertexte ou tout autre mécanisme permettant d'accéder au site Internet du distributeur qui offre un produit d'assurance par l'entremise d'Internet, le cas échéant;

3° les coordonnées du service d'assistance de l'assureur prévu à l'article 28.

L'assureur doit aviser l'Autorité sans délai d'une modification aux renseignements divulgués.

L'assureur qui retire un distributeur de sa liste de distributeurs doit indiquer à l'Autorité le motif de ce retrait.

22. L'assureur doit divulguer annuellement à l'Autorité les renseignements suivants pour chaque produit offert par l'entremise d'un distributeur:

1° le nombre de polices et d'attestations d'assurance émises et le montant des primes souscrites;

2° le nombre de réclamations et le montant versé en indemnités;

3° le nombre de cas de résolution et de résiliation;

4° la rémunération versée à l'ensemble des distributeurs et des tiers visés au paragraphe 1 du premier alinéa de l'article 21.

SECTION III

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS À FOURNIR AU CLIENT

23. Avant d'offrir un produit par l'entremise d'un distributeur, l'assureur prépare le sommaire du produit conformément aux articles 29 et 30. Il confie au distributeur le mandat de le remettre au client au moment de lui offrir le produit avec un spécimen de la police lorsqu'il y réfère et une fiche de renseignements conforme au modèle de l'Annexe 2.

24. Lorsque le moyen de communication utilisé pour offrir le produit ne permet pas la remise du sommaire et de la fiche de renseignements au moment où celui-ci est offert, l'assureur doit prévoir dans le mandat qu'il confie au distributeur, l'obligation d'informer le client de cette impossibilité. L'assureur veille en outre à ce qu'il soit requis du distributeur qu'il obtienne alors son consentement à recevoir ces documents au plus tard lors de la remise de la police ou de l'attestation d'assurance et lui mentionne les renseignements contenus à ces documents.

25. L'assureur doit être en mesure de fournir, à la demande du client ou de l'Autorité, l'ensemble des renseignements et documents présentés au client au moment où celui-ci s'est vu offrir le produit d'assurance, notamment le sommaire et la fiche de renseignements.

26. Lorsque des renseignements personnels de nature médicale ou sur des habitudes de vie sont recueillis du client, l'avis de consentement particulier prévu à l'article 93 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2), applicable en vertu de l'article 437 de cette loi, doit être remis au client et être conforme au formulaire de l'Annexe 3.

27. Lorsque le distributeur offre au client un financement qui exige qu'il souscrive une assurance pour en garantir le remboursement, l'avis de libre choix prévu à l'article 443 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2) doit être remis au client et être conforme au formulaire de l'Annexe 4.

28. L'assureur doit disposer d'un service d'assistance permettant de répondre aux questions du distributeur à l'égard de chaque produit offert.

SECTION IV

SOMMAIRE

29. Le sommaire ne peut porter que sur le produit et doit répondre à l'ensemble des conditions suivantes:

- 1° il est succinct;
- 2° il explique le produit;
- 3° il est rédigé dans une forme claire, lisible, précise et non trompeuse, de manière à mettre en évidence les éléments essentiels à une prise de décision éclairée et de façon à ne pas porter à confusion ni induire en erreur;
- 4° il présente des renseignements exacts;
- 5° il est reproduit sur un support durable, permettant d'en assurer l'accessibilité et l'intégrité;
- 6° il ne contient aucune publicité ni offre promotionnelle;
- 7° il ne constitue pas la police ou l'attestation d'assurance.

Lorsque cela s'avère nécessaire, l'assureur peut référer le client vers les sections pertinentes de la police d'assurance pour obtenir les détails additionnels qui ne paraissent pas au sommaire.

30. Le sommaire doit présenter les renseignements suivants:

- 1° le nom et les coordonnées de l'assureur;
- 2° le numéro de permis délivré à l'assureur par l'Autorité et l'adresse du site Internet de l'Autorité;
- 3° le nom et le type de produit offert;
- 4° le public cible;
- 5° le nom et les coordonnées du distributeur qui offre le produit;
- 6° les garanties du produit;
- 7° les exclusions et limitations afférentes au produit;
- 8° les clauses particulières qui peuvent avoir une incidence sur la couverture d'assurance;
- 9° les avertissements sur les conséquences relatives aux fausses déclarations et réticences;
- 10° l'existence d'un droit de résiliation en faveur du client, de même que sa durée et les modalités de son exercice;
- 11° les règles applicables à l'assurance provisoire, le cas échéant;
- 12° les informations qui doivent être portées à la connaissance du client en application de l'article 434 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2);
- 13° les primes et autres frais, incluant les taxes applicables, ou, lorsqu'un montant exact ne peut être indiqué, la méthode permettant au client de l'établir;
- 14° une mention que la prime est fixe ou susceptible de varier dans le temps;
- 15° les coordonnées permettant au client de formuler une plainte à l'assureur et l'adresse du site Internet de l'assureur lui donnant accès au résumé de la politique portant sur

le traitement des plaintes prévu au dernier alinéa de l'article 52 de la Loi sur les assureurs (2018, chapitre 23, article 3).

Lorsque la police prévoit une formule permettant de calculer la portion de la prime remboursable en cas de résiliation, l'assureur doit en faire mention dans le sommaire et y inclure un exemple de son application.

31. L'assureur doit, dès que le client a souscrit ou a adhéré au contrat d'assurance, lui fournir les documents suivants:

- 1° un résumé des renseignements recueillis auprès du client;
- 2° la police, l'attestation d'assurance ou l'assurance provisoire.

32. L'avis de résolution prévu à l'article 440 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2) qui doit être transmis au client par le distributeur doit être conforme au formulaire prévu à l'Annexe 5.

33. L'assureur doit rendre disponibles en tout temps le sommaire du produit et un spécimen de la police sur son site Internet pour chaque produit offert par un distributeur.

SECTION V SUPERVISION DU DISTRIBUTEUR

34. L'assureur doit contrôler et superviser l'offre de produits d'assurance par ses distributeurs.

Il doit, à cette fin, adopter et mettre en œuvre des procédures permettant la supervision et la formation de ses distributeurs et des personnes physiques à qui ces derniers confient la tâche de traiter avec des clients, afin de s'assurer du respect des exigences prévues par la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2) et par le présent règlement.

35. La formation dispensée par l'assureur doit couvrir les sujets suivants :

- 1° le produit d'assurance, notamment le public cible, la garantie offerte, les critères d'admissibilité et les exclusions et limitations applicables;
- 2° les obligations légales du distributeur;
- 3° la politique de traitement des plaintes de l'assureur;
- 4° les pratiques favorisant le traitement équitable du client;
- 5° la présentation d'une réclamation.

SECTION VI INTERDICTIONS

36. Pour les produits d'assurance visés au paragraphe 5° de l'article 424 et au paragraphe 1° de l'article 426 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2), l'assureur ne peut:

- 1° permettre au distributeur de conserver sa rémunération à l'intérieur d'un délai qui n'est pas proportionnel à la durée du produit, ce délai ne pouvant toutefois être inférieur à 180 jours;
- 2° verser au distributeur un boni ou une participation aux bénéfices basée sur l'expérience du contrat;

3° établir des taux de commission différents applicables à un distributeur pour des produits proposant des garanties d'assurance similaires.

CHAPITRE IV
DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

37. Le présent règlement remplace le Règlement sur la distribution sans représentant (RLRQ, chapitre D-9.2, r. 8).

38. Le présent règlement entre en vigueur le 13 juin 2019.

ANNEXE 1*(a. 13)***AVIS DE RÉOLUTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE****AVIS DONNÉ PAR LE CABINET**

Articles 19 et 86.0.1 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2)

LA LOI SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS VOUS DONNE DES DROITS IMPORTANTS.

La Loi vous permet de mettre fin au contrat d'assurance, **sans pénalité**, dans les 10 jours suivant la date de signature du contrat d'assurance. L'assureur peut toutefois vous accorder un délai plus long.

Pour mettre fin au contrat, vous devez donner à l'assureur, à l'intérieur du délai applicable, un avis par poste recommandée ou par tout autre moyen vous permettant de recevoir un accusé de réception.

Malgré l'annulation du contrat d'assurance, le premier contrat conclu demeurera en vigueur. Attention, il est possible que vous perdiez des conditions avantageuses qui vous ont été consenties en raison de cette assurance; informez-vous auprès de l'assureur ou consultez votre contrat.

Après l'expiration du délai applicable, vous avez la faculté d'annuler le contrat d'assurance en tout temps, mais des pénalités pourraient s'appliquer.

Pour de plus amples informations, communiquez avec l'Autorité des marchés financiers au 1-877-525-0337 ou visitez le www.lautorite.qc.ca.

AVIS DE RÉOLUTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

À:

 (nom de l'assureur)

 (adresse de l'assureur)

Date: _____ (date d'envoi de cet avis)

En vertu de l'article 20 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, j'annule le contrat d'assurance no: _____ (numéro du contrat s'il est indiqué)

conclu le: _____ (date de la signature du contrat)

à: _____ (lieu de la signature du contrat)

 (nom du client)

 (signature du client)

ANNEXE 2
(a. 23)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

L'objectif de cette fiche de renseignements est de vous informer sur vos droits. Elle ne dégage ni l'assureur ni le distributeur de leurs obligations envers vous.

PARLONS ASSURANCE !

Nom du distributeur : _____

Nom de l'assureur : _____

Nom du produit d'assurance : _____


LIBERTÉ DE CHOISIR

Vous n'êtes jamais obligé d'acheter une assurance :

- qui vous est offerte chez votre distributeur;
- auprès d'une personne que l'on vous désigne;
- ou pour obtenir un meilleur taux d'intérêt ou tout autre avantage.

Même si vous êtes tenus d'être assuré, **vous n'êtes pas obligé** d'acheter l'assurance que l'on vous offre présentement. **C'est à vous de choisir** votre produit d'assurance et votre assureur.


COMMENT CHOISIR

Pour bien choisir le produit d'assurance qui vous convient, nous vous recommandons de lire le sommaire qui décrit le produit d'assurance et que l'on doit vous remettre.


RÉMUNÉRATION DU DISTRIBUTEUR

Une partie de ce que vous payez pour l'assurance sera versée en rémunération au distributeur.

Lorsque cette rémunération est supérieure à 30 %, il a l'**obligation** de vous le dire.


DROIT D'ANNULER

La Loi vous permet de mettre fin à votre assurance, **sans pénalité**, dans les 10 jours suivant l'achat de votre assurance. L'assureur peut toutefois vous accorder un délai plus long. Après ce délai, si vous annulez votre assurance, des frais pourraient s'appliquer. **Informez-vous** auprès de votre distributeur du délai d'annulation **sans frais** qui vous est accordé.

Lorsque le coût de l'assurance est ajouté au montant du financement et que vous annulez l'assurance, il est possible que les versements mensuels de votre financement ne changent pas. Le montant du remboursement pourrait plutôt servir à **diminuer la durée du financement**. **Informez-vous** auprès de votre distributeur.

L'Autorité des marchés financiers peut vous fournir de l'information **neutre et objective**.
Visitez le www.lautorite.qc.ca ou appelez l'Autorité au 1 877 525-0337.

Espace réservé à l'assureur

Cette fiche ne peut pas être modifiée

ANNEXE 3

(a. 26)

AVIS DE CONSENTEMENT PARTICULIER**Vous êtes libre de donner ce consentement ou non**

Articles 92 et 437 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2)

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

- Nous détenons, aujourd'hui, des renseignements à votre sujet.
- Nous avons besoin de votre consentement pour permettre à certains de nos préposés d'avoir accès à ces renseignements.
- Ces préposés auront aussi accès aux mises à jour des renseignements, faites pendant la durée du consentement.
- Ces préposés utiliseront les renseignements disponibles afin de vous solliciter pour de nouveaux produits et services financiers.

VOUS ÊTES LIBRE D'ÉTABLIR LA DURÉE DE VALIDITÉ DE VOTRE CONSENTEMENT

- Si vous accordez un consentement pour une période indéterminée, vous pourrez en tout temps y mettre fin en le révoquant. À la fin du présent formulaire, vous trouverez un modèle de révocation que vous pourrez utiliser ou dont vous pourrez vous inspirer.
- Si vous voulez accorder un consentement pour une période limitée, vous pourrez le faire en fixant vous-même cette période. Le présent formulaire prévoit à la section «consentement particulier» un endroit où vous pourrez inscrire la période désirée.

LA LOI SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS VOUS DONNE DES DROITS IMPORTANTS

Sans cette autorisation spécifique, le distributeur ne pourra utiliser ces renseignements à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été recueillis. **Le distributeur ne peut vous contraindre à donner ce consentement ni refuser de continuer à faire affaires avec vous du seul fait que vous refusez de le lui donner; l'article 94 de la Loi vous protège.** Pour de plus amples informations, communiquez avec l'Autorité des marchés financiers au 1-877-525-0337 ou visitez le www.lautorite.qc.ca.

Les renseignements que nous détenons à votre sujet, aujourd'hui, ont été recueillis dans le cadre de:

(objet(s) du dossier)

Voici les catégories de renseignements nécessaires que nous souhaitons que l'un de nos préposés utilise ainsi que les produits et services qu'il pourrait vous offrir. Pour plus de précisions sur le contenu de chacune de ces catégories, vous pouvez vous référer au verso.

Veillez autoriser les catégories auxquelles vous consentez.

Catégories de renseignements nécessaires à être communiqués ¹	Pour quels produits ou services ²	Autorisation du client ³		Initiales ⁴
À remplir par le distributeur	À remplir par le distributeur	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

Directives au distributeur (reproduction non requise) :

1. Le distributeur doit inscrire au verso le contenu de chacune des catégories.
2. Le distributeur doit préciser la nature des produits et services qu'il souhaite offrir au client. Chaque catégorie de renseignements doit être associée à une fin particulière. Si une catégorie est nécessaire à plusieurs fins, le distributeur doit la répéter pour chacune d'elles.
3. L'autorisation du client peut être donnée par téléphone dans la mesure où les interlocuteurs peuvent s'assurer de leur identification respective. Dans ce cas, le présent formulaire servira de script pour le préposé. Le contenu détaillé de chacune des catégories doit être lu au client. Le distributeur doit transmettre au client le formulaire rempli dans les 10 jours suivant le consentement verbal.
4. Dans le cas d'un formulaire électronique, les initiales peuvent être remplacées par une fenêtre de confirmation. L'avis de consentement doit toutefois être mis à la disposition du client grâce à tout moyen en permettant la lecture ou l'impression.

Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (chapitre P-39.1), **vous pouvez demander que l'on vous donne accès aux renseignements que l'on détient sur vous.**

CONSENTEMENT PARTICULIER

Après avoir pris connaissance de ce qui est indiqué ci-dessus, je, soussigné(e):
 _____ (*nom du client*) _____ consens à ce que les renseignements détenus par le distributeur soient utilisés aux fins mentionnées plus haut.

Ce consentement sera valide jusqu'à révocation ou pour la période suivante:

 JJ/MM/AA (à remplir par le client)

Je peux révoquer en tout temps ce consentement par l'envoi d'un avis. Je peux utiliser le modèle d'avis ci-joint ou m'en inspirer.

 (signature du client) (date de la signature du consentement)

 (Identification du client, adresse ou no de folio ou no de contrat, etc.)

JE RÉVOQUE LE CONSENTEMENT PARTICULIER DONNÉ AU DISTRIBUTEUR PAR L'AVIS SUIVANT

À: _____
 (nom du distributeur)

 (adresse du distributeur)

En date du: _____
 Par la présente, je, soussigné(e), _____ (*nom du client*) _____ vous avise que j'annule le consentement particulier visant à vous permettre d'utiliser les renseignements qui me concernant à de nouvelles fins.

Consentement que je vous ai donné le:

 (date du consentement)

 (nom du client) (signature du client)

 (Identification du client, adresse ou no de folio ou no de contrat, etc.)

ANNEXE 4

(a. 27)

AVIS DE LIBRE CHOIX DE L'ASSUREUR ET DU REPRÉSENTANT

Article 443 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2)

LA LOI SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS VOUS DONNE DES DROITS IMPORTANTS

· On exige de vous une couverture d'assurance décrite ci-dessous pour garantir le remboursement d'un prêt.

· Toutefois, vous êtes libre de souscrire cette couverture d'assurance auprès de l'assureur et du représentant de votre choix. **Vous pouvez donc vous procurer l'assurance de 3 façons différentes:**

1. en prenant l'assurance que l'on vous offre.

Si vous faites ce choix, vous bénéficiez alors de l'article 20 de la Loi qui vous permet de mettre fin au contrat d'assurance que vous venez de signer à l'occasion d'un autre contrat, sans pénalité, dans les 10 jours de sa signature. Toutefois, vous devrez alors souscrire une autre assurance équivalente qui doit être à la satisfaction du créancier qui ne pourra la refuser sans motifs raisonnables;

2. en prenant une assurance équivalente à celle exigée qui doit être à la satisfaction du créancier qui ne pourra la refuser sans motifs raisonnables;

3. en démontrant que vous possédez déjà une assurance équivalente à celle exigée qui doit être à la satisfaction du créancier qui ne pourra la refuser sans motifs raisonnables.

Vous pourrez changer d'assureur ou de représentant en tout temps, pourvu que vous mainteniez, jusqu'à la fin du contrat de prêt, une assurance équivalente à celle exigée qui doit être à la satisfaction du créancier qui ne pourra la refuser sans motifs raisonnables. On ne peut vous obliger à choisir ou maintenir un contrat d'assurance d'un assureur en particulier, ni refuser votre crédit ou rappeler votre prêt pour cette raison.

Pour annuler l'assurance, vous pouvez utiliser la section ci-dessous intitulée «Avis de résolution d'un contrat d'assurance». Pour de plus amples informations, communiquez avec l'Autorité des marchés financiers au 1-877-525-0337 ou visitez le www.lautorite.qc.ca.

DESCRIPTION DE LA COUVERTURE EXIGÉE

(Section complétée par le distributeur)

Pour garantir le solde de votre prêt, nous avons exigé que vous souscriviez:

une assurance de dommages: _____

de: _____ \$ _____
 (couverture) (détails)

une assurance de personnes de type: _____
 (vie, invalidité et autres)

de: _____ \$ _____
 (couverture) (détails)

AVIS DE RÉOLUTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

À:

_____ (nom de l'assureur)

_____ (adresse de l'assureur)

Date: _____ (date d'envoi de cet avis)

En vertu de l'article 441 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, j'annule le contrat d'assurance no: _____ (numéro du contrat s'il est indiqué)

conclu le: _____ (date de la signature du contrat)

à: _____ (lieu de la signature du contrat)

_____ (nom du client)

_____ (signature du client)

ANNEXE 5

(a.32)

AVIS DE RÉOLUTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE**AVIS DONNÉ PAR LE DISTRIBUTEUR**

Article 440 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (chapitre D-9.2)

LA LOI SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS VOUS DONNE DES DROITS IMPORTANTS.

La Loi vous permet de mettre fin au contrat d'assurance, **sans pénalité**, dans les 10 jours suivant la date de la signature du contrat d'assurance. L'assureur peut toutefois vous accorder un délai plus long.

Pour mettre fin au contrat, vous devez donner à l'assureur, à l'intérieur de ce délai, un avis par poste recommandée ou par tout autre moyen vous permettant de recevoir un accusé de réception.

Malgré l'annulation du contrat d'assurance, le premier contrat conclu demeurera en vigueur. Attention, il est possible que vous perdiez des conditions avantageuses qui vous ont été consenties en raison de cette assurance; informez-vous auprès du distributeur ou consultez votre contrat.

Après l'expiration du délai applicable, vous avez la faculté d'annuler le contrat d'assurance en tout temps, mais des pénalités pourraient s'appliquer.

Pour de plus amples informations, communiquez avec l'Autorité des marchés financiers au 1-877-525-0337 ou visitez le www.lautorite.qc.ca.

AVIS DE RÉOLUTION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE

À:

 (nom de l'assureur)

 (adresse de l'assureur)

Date: _____ (date d'envoi de cet avis)

En vertu de l'article 441 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, j'annule le contrat d'assurance no: _____ (numéro du contrat s'il est indiqué)

conclu le: _____ (date de la signature du contrat)

à: _____ (lieu de la signature du contrat)

 (nom du client)

 (signature du client)

Le distributeur doit remplir au préalable cette section.

Draft Regulation

Insurers Act

(S.Q. 2018, c. 23, s. 3; s. 485 subpar. (1))

Act respecting the distribution of financial products and services

(chapter D-9.2, ss. 202.2, 209, 223 subpars. (5), (8), (12), (13.1) and (15), 440 and 443)

Regulation respecting Alternative Distribution Methods

Notice is hereby given by the *Autorité des marchés financiers* (the "Authority") that, in accordance with section 217 of the *Act respecting the distribution of financial products and services*, CQLR, c. D-9.2 (the "Distribution Act"), and section 485 of the *Insurers Act*, S.Q. 2018, c. 23, s. 3, the following Draft Regulation (the "Draft Regulation"), the text of which is published hereunder, may be made by the Authority and subsequently submitted to the Québec Minister of Finance for approval, with or without amendment, after 60 days have elapsed since its publication in the Bulletin of the Authority:

- *Regulation respecting alternative distribution methods*

The Draft Regulation is also available under "Public consultations" on the Authority's website at www.lautorite.qc.ca.

Comments

Comments regarding this Draft Regulation may be made in writing before **December 10, 2018**, and sent to the following:

M^e Anne-Marie Beaudoin
 Corporate Secretary
 Autorité des marchés financiers
 800, square Victoria, 22^e étage
 C.P. 246, tour de la Bourse
 Montréal (Québec) H4Z 1G3
 Fax: 514-864-8381
 E-mail: consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Unless otherwise noted, comments will be posted on the Authority's website, at www.lautorite.qc.ca. Therefore, you should not include personal information directly in comments to be published. It is important that you state on whose behalf you are making the submission.

Purpose of Draft Regulation

Bill 141: *An Act mainly to improve the regulation of the financial sector, the protection of deposits of money and the operation of financial institutions* ("Bill 141"), assented to on June 13, 2018, enacts the *Insurers Act* and amends the Distribution Act. It also grants to the Authority new regulatory powers.

Made under subparagraph (1) of section 485 of the *Insurers Act* and sections 202.2, 209, 223 (subparagraphs (8), (12), (13.1) and (15)), 440 and 443 of the Distribution Act, this Draft Regulation sets out the obligations primarily applicable to a legal person that offers products and services through an alternative distribution method, namely, distribution without the intermediary of a natural person ("Internet offerings") or distribution through a distributor ("distribution without a representative").

To enable all interested stakeholders to present their points of view on the Draft Regulation, the Authority is providing a 60-day comment period.

The Draft Regulation was established by considering, in particular, comments received or heard during the consultations conducted by the Authority on distribution without a representative and Internet offerings as part of government-led consultations held in connection with the review of the Distribution Act and the *Act respecting insurance* and as part of the study of Bill 141. It was developed out of concern for protecting consumers, regardless of how they purchase financial products or services, whether they carry out transactions through an Internet platform or a representative. In fact, a firm (or insurance firm) is bound by the same obligations as a representative when offering a product over the Internet. The purpose of the Draft Regulation is therefore to achieve the consumer protection objective without interfering with the development of new practices that benefit the industry and consumers. It provides some latitude in the steps taken to achieve the stated objectives.

Moreover, the Draft Regulation is intended to be flexible given the fast pace of technological change. Nevertheless, it is precise in that it sets out a regime that is adapted to the reality of Internet offerings and distribution without a representative. The proposed framework for these distribution methods is thus based on the disclosure of information to clients, presented in such a way as to enable them to make informed decisions regarding the product or service offered when they are not necessarily in the presence of a certified representative.

Furthermore, specific requirements are set out for Internet offerings and distribution without a representative. For firms that make offerings over the Internet, requirements related to the platform, i.e., the digital space allowing them to interact with clients, are established to ensure appropriate design, operation and control measures. Requirements regarding the training and supervision of distributors are also provided for insurers that offer products other than through a representative.

I. On-line offering of financial products and services

1. Background

The *Insurers Act* and the Distribution Act contain new provisions that will come into force on June 13, 2019 and will provide clarity regarding Internet offerings. The *Insurers Act* states that an insurer must deal with a client either through a natural person, who is a representative or a distributor within cases permitted under Title VIII of the Distribution Act, or over the Internet. The Distribution Act enables a firm to offer products and services without the intermediary of a natural person. The Authority is proposing that a firm interacting in such a manner do so through a platform, such as a website or mobile application, in compliance with the requirements provided in the Draft Regulation.

2. Prescribed persons

Under section 70 of the Distribution Act, a legal person that offers financial products and services acts as a firm. Accordingly, except for distributors subject to Title VIII of the Distribution Act, any legal person that offers a financial product or service over the Internet, including an insurer, will be required to register as a firm.

Moreover, the Distribution Act will enable any firm to offer a financial product or service over the Internet, so long as the offer is made in a sector in which the firm is registered.

The Authority is therefore proposing that the Draft Regulation cover all firms that, through a platform, offer products or services in the insurance, financial planning or claims adjustment sectors. Consequently, except for certain provisions dealing specifically with insurance product offerings, the requirements set out in Division II of the Draft Regulation would apply to all firms, regardless of the sector.

Furthermore, the obligations under the Draft Regulation would apply, with the necessary modifications, to an independent partnership.

2.1 Comparison shopping websites

The Authority is of the opinion that most comparison shopping sites and other on-line businesses that direct clients to a firm's website to subscribe for or enroll in an insurance contract must be registered as firms and comply with the Draft Regulation, even if their sites are non-transactional. That is the case when such persons receive remuneration based on products sold or financial services rendered or when they make themselves known as a firm. Furthermore, regardless of the platform on which clients have begun the process, the person that sells the insurance product must ensure that the product suits their needs.

In addition, the Authority believes that firms are responsible for ensuring that any persons with which they have referral arrangements comply with the applicable legislation and do not mislead clients as to the scope of their offerings.

3. Intervention of a representative

The Distribution Act will authorize firms to allow clients who wish to do so to subscribe for or enroll in contracts over the Internet without the intervention of a representative. However, the firms will have to take the necessary steps to ensure that their attached representatives, who are authorized to act in the sector required to offer the given product or service, interact in sufficient time with clients who ask to deal with a representative.

The Authority is not recommending that representatives be available at all times. It is of the opinion that firms will have to take steps to mitigate the risk of transactions that may not comply with their legal and regulatory obligations outside the hours when representatives are available. Of course, firms could choose to make representatives available at all times.

4. Applicable regulatory obligations

It is important to state that the obligations set out in Chapter II of the Draft Regulation would apply in addition to the requirements that already apply to firms under the Distribution Act and its regulations.

As stated in section 86.0.1 of the Distribution Act, firms that will offer financial products or services over the Internet will have to comply with the obligations applicable to representatives.

Firms offering insurance products over the Internet will have to, in particular, provide clients with adequate advice as if they were representatives. Therefore, they should, through their platforms, inquire into their clients' situation to assess their needs and, if applicable, ensure that the products they are offering are suitable. In all cases, firms, like representatives, will remain responsible for the reliability of the information needed to comply with this obligation.

The Authority is proposing to require firms offering products or services over the Internet to provide, through their platforms, certain information and documents that representatives are required to give to clients under the Distribution Act and its regulations. For example, an insurance of persons firm that offers products or services over the Internet will have to comply with the requirements regarding the provision to clients of the information collected to assess their needs and to policy replacement.

5. Products offered

The Authority is of the opinion that the requirements it is proposing to include in the Draft Regulation will ensure orderly market development and adequate consumer protection, without limiting the products that can be offered over the Internet. Firms should implement processes for Internet offerings that allow them to meet their legal and regulatory obligations, regardless of the product offered.

In fact, the Distribution Act and the *Insurers Act* do not set out any such limitation regarding the products that are offered. The government has granted the Authority a new power to issue orders under the

Insurers Act requiring authorized insurers to cease the on-line distribution of the contracts it determines. The Authority could also exercise the remedies provided under the Distribution Act against a firm that contravenes the Draft Regulation.

Firms should ensure that their on-line sales are adapted to the products offered and meet the needs of the consumers who are being targeted. As part of its activities, the Authority will ensure that the measures taken by the firms are consistent with the types of products offered over the Internet.

6. Information to be provided to the Autorité

The Authority is proposing to require any firm that offers a financial product or service over the Internet to inform it thereof. To do so, a firm that is already registered with the Authority could use a form that will be available on the Authority's website, and the legal person that seeks to become a firm could disclose that information on its registration form. Required annual disclosures would be made through the firm's maintenance of registration form.

The required information would enable the Authority to fully understand the market and monitor technological developments and evolving practices, so as to measure the impact on consumers and the industry. It could thus maintain effective regulation that would ensure both adequate consumer protection and industry development.

7. Information to be provided to the client

7.1 Presentation of information

A client transacting over the Internet makes a decision regarding the financial product or service offered based on information that is presented through the platform. Therefore, the Draft Regulation would specify that this information must be presented so as to highlight the key elements the client needs to make an informed decision regarding the product or service offered and not to cause confusion or misunderstanding.

7.2 Information visible at all times

To enable the client to easily identify information, the Authority is proposing that certain information be visible at all times on the platform, particularly the information used to identify the firm, validate its registration with the Authority and file a complaint. Requiring a firm's representative to interact in sufficient time with the client who asks to interact with a representative is a key element of the consumer protection framework; the manner in which to request the intervention of a representative should therefore be visible at all times.

7.3 Information to be provided before inputting personal information

To avoid having clients go through an offering process that does not meet their needs, the Authority is recommending that certain information be presented to them before their personal information is input. This option was chosen rather than having the firm warn clients of the risks of carrying out on-line transactions, since firms are bound by the same obligations as representatives.

The firm should specify for whom its platform is intended. It would be required to describe the scope of its offering as well as its limitations, particularly concerning a representative's intervention at the time an insurance product is subscribed for or offered. For example, a firm could

- allow the client to subscribe for or enroll in a contract through its platform in a completely independent manner;

- offer the client a product or service through its platform, but require the intervention of one of its representatives for the subscription or enrollment in the contract;
- recommend a product or service to the client through its platform and direct him to the platform of another firm for the subscription or enrollment in the contract;
- allow the client to switch at any time between the independent process and the one involving the assistance of a representative.

Regardless of the process used, the Distribution Act requires that the firm take the necessary steps to ensure that its attached representatives interact in sufficient time with clients who ask to deal with a representative.

7.4 Disclosures related to an insurance product offering

The Authority is proposing that the client be made aware of certain things before entering into an insurance contract, when the subscription for or enrollment in the contract is done through the platform. This distinction appears necessary because some firms could allow consumers to continue with a representative an offering process initiated on their platform. The representative would then be responsible for the applicable disclosures.

7.5 Specimen of the policy

In general, representatives have in their possession the policies that they offer and can refer to them to give clients additional clarification. The Authority is thus proposing that a specimen of the policy for each product offered by a firm through its platform be available at all times.

7.6 Validation of consent

To avoid potential errors and ensure that the client's consent is valid, the Authority is recommending that the firm allow the client to review a summary of the information that was used to determine his needs and complete the proposal. The firm should also provide the client with access to a summary of the options and conditions that the client has chosen regarding the product he or she is about to purchase, particularly the date when the coverage becomes effective. This would allow the client to be able to validate this information and correct it, if need be, before finalizing the transaction.

7.7 Post subscription or enrollment

The Authority is proposing that, as soon as the client has taken the final step of consenting to subscribe for or enroll in the contract, the firm confirm that such transaction has been concluded and, if applicable, give the client the temporary insurance.

Under sections 19 and 86.0.1 of the Distribution Act, firms that, at the time a contract is made, cause a client to make an insurance contract should also give the client a notice of rescission. It is important to note that the Insurers Act creates a 10-day right to rescind a contract only if no representative interacted with the client at the time the client subscribed for or enrolled in the contract. Therefore, the right of rescission does not apply when a transaction is concluded with a representative, even if the process was initiated through the platform. No notice of rescission is not provided for in that case.

The Authority is recommending that a firm be required to indicate to the client how to access the policy or insurance certificate. Therefore, such document could be delivered directly via the firm's platform or made available at an address at which the client indicates that he agrees to receive the document.

8. Design, operation and monitoring of platform

The platform used by a firm for its on-line offering must provide adequate consumer protection and the firm must implement measures to mitigate process automation risks.

In such a context, the Authority is proposing to make minimum regulations prescribing requirements with respect to platform design, operation and monitoring. The Draft Regulation would establish minimum platform requirements and require a firm to adopt a procedure describing the design and operation of its platform and the related monitoring measures.

The firm's platform should achieve the objectives described in the Draft Regulation. In particular, it should require an action from the client each time confirmation or consent is required. This may be the case when clients must confirm the accuracy of prefilled fields or consent to have information about them collected from third parties. The platform should also detect if a discrepancy or irregularity in the information provided by the client could lead to an inappropriate result.

One of the key elements of the proposed framework involves the traceability of transactions. The information that the firm would have to enter in the client file should help trace the complete process followed by the client and include the interactions with a representative, if applicable. The Authority is of the opinion that such information will be essential, in particular to determine a representative's responsibility regarding a given transaction.

More specific guidance on the Authority's expectations and good governance practices with respect to technological tools could be published at a later date.

II. Distribution without a representative

1. Information to be provided to the Authority

The Authority must have a good understanding of the market to fully assume its regulatory oversight and development role. It is therefore proposing that insurers be required to send it, for each product offered via distribution without a representative, an initial disclosure and an annual disclosure containing the prescribed information.

Insurers should notify the Authority of any changes to the information initially provided, including changes to the list of distributors. They will also have to notify the Authority of the reasons for terminating an agreement with a distributor.

2. Information to be provided to the client

The premise of the regime governing distribution without a representative is that adequate, accurate and complete information is given to the client.

The Authority is proposing that information be disclosed through more than one document. The information specific to distribution without a representative would be provided in a fact sheet, the content of which would be prescribed by the Authority. The information on the product offered, which helps the client make an informed decision about the product, would be presented in a summary prepared by the insurer.

The insurer should ensure that the distributor provides the client with the fact sheet and the summary, along with a sample contract in situations where the summary refers to it. The Draft Regulation would set out the conditions under which these documents are provided when the offer is made remotely, such as by telephone.

2.1 Fact sheet

The content of the fact sheet proposed by the Authority focuses on the information relating to the requirements stipulated in the Distribution Act, such as the disclosure of the remuneration received by the distributor, or that reflects sources of recurrent consumer dissatisfaction. A fact sheet was initially created as part of work done with stakeholders involved in offering insurance products through dealers of automobiles and recreational and leisure vehicles. Consumer focus groups were consulted to ensure that the language used and the presentation of the information assist in readability and comprehension for consumers. The issues raised in the context of this work are, however, likely to be valid for all types of products offered through distributors. The fact sheet set out in the Draft Regulation is therefore based on this work.

2.2 Summary

The Authority is recommending that the summary meet information presentation and minimal content requirements. The information to be provided would be similar to that required in a distribution guide. However, the Draft Regulation would allow the insurer greater flexibility in how to present the information. When necessary, the insurer could refer to the relevant section of the contract to avoid making the text cumbersome. The Authority is also recommending that an example of the calculation for determining the refundable portion of the premium upon rescission be included in the summary when the policy includes such a calculation.

Insurers, like firms that offer insurance via the Internet, should make available at all times a sample policy for each product offered by a distributor. They should also make a product summary available on their sites.

3. Supervision of distributors

Under section 65 of the *Insurers Act*, “an authorized insurer is liable for the acts done by distributors, or natural persons to whom the latter have assigned the task of dealing with clients or participants, toward underwriting an insurance contract or enrolling a participant.”

In this regard, the Authority is proposing that insurers be required to implement adequate measures for supervising, monitoring and training distributors.

4. Prohibitions

The proposed framework would set out specific prohibitions for insurers offering replacement, life, health and job loss insurance through distributors. These prohibitions focus on the remuneration practices of distributors, an area that was highlighted in the course of the above-mentioned work and that undermines the fair treatment of consumers.

5. Distribution without a representative over the Internet

Insurers that offer a product directly over the Internet must comply with the Draft Regulation requirements applicable to this distribution method. Moreover, the Authority notes that the exception under section 425 of the Distribution Act is only valid when an insurer distributes a travel insurance product through its employees.

However, an insurer could allow a distributor to offer its insurance products on-line, that is, on the Internet site of the distributor. The insurer is therefore responsible for monitoring the compliance of the site used by its distributor, in particular by ensuring that the fact sheet and the summary are given to the client at the times prescribed by regulation. In addition, the rules applicable to firms that make offerings without the intermediary of a natural person would not apply to distributors that make offerings over the Internet.

Additional Information

Additional information is available from the following:

Mélissa Perreault

Senior Policy Analyst
Distribution Policies and SROs
Autorité des marchés financiers
Telephone: 418-525-0337, ext. 4825
Toll-free: 1-877-525-0337
E-mail: melissa.perreault@lautorite.qc.ca

Isabelle Déry

Standardization Analyst
Prudential Oversight of Financial Institutions
Autorité des marchés financiers
Telephone: 418-525-0337, ext. 4179
Toll-free: 1-877-525-0337
E-mail: isabelle.dery@lautorite.qc.ca

October 10, 2018

REGULATION RESPECTING ALTERNATIVE DISTRIBUTION METHODS

Insurers Act

((2018, chapter 23, section 3); s. 485 subpar. (1))

Act respecting the distribution of financial products and services

(chapter D-9.2, ss. 202.2, 209, 223 subpars. (5), (8), (12), (13.1) and (15), 440 and 443)

CHAPTER I

PURPOSE AND SCOPE

1. This Regulation sets out the obligations applicable primarily to a legal person that, in accordance with the Insurers Act (2018, chapter 23, section 3) and the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2), offers financial products and services through an alternative distribution method, namely, distribution without the intermediary of a natural person or distribution through a distributor.

CHAPTER II

OFFER OF FINANCIAL PRODUCTS AND SERVICES BY A FIRM WITHOUT THE INTERMEDIARY OF A NATURAL PERSON

DIVISION I

GENERAL PROVISIONS

2. A firm that offers products and services without the intermediary of a natural person must do so through a platform, namely, a digital space used to interact directly with clients who satisfy the requirements under this chapter.
3. The provisions of this chapter apply, with the necessary modifications, to an independent partnership.

DIVISION II

INFORMATION TO BE PROVIDED TO THE AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

4. Any firm that offers products and services without the intermediary of a natural person must disclose the following information to the Authority without delay:

- (1) the name given to the platform, where this name differs from the name of the firm;
- (2) the names of the products and the classes to which they are related or the nature of the financial services offered on the platform;
- (3) the hyperlink or any other means to access the platform;
- (4) the insurers whose products are offered on the firm's platform, if applicable.
- (5) the fact that the client must or may, as the case may be, subscribe for or enroll in a contract through the intervention of a representative or solely through the platform;
- (6) the fact that the contract will be subscribed for or enrolled in via the platform of one or more other firms, if applicable, as well as the name assigned to the firm or firms;

The firm must notify the Authority of any change to such information within 30 days of such change.

5. The firm must disclose annually to the Authority through its maintenance of registration application, the number of financial plans prepared, claims settled and insurance policies issued, and the amount of premiums written solely via its platform.

DIVISION III

DOCUMENTS AND INFORMATION TO BE PROVIDED TO THE CLIENT

6. The information presented on the platform must be clear, readable, specific and not misleading, so as to highlight the key elements required for informed decision-making regarding the financial product or service offered and not cause confusion or misunderstanding.

7. The firm must provide to the client, with the necessary modifications and depending on the products and services offered, the information and documents that a representative is required to provide to the client pursuant to sections 43, 47 and 48 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2), sections 6, 8, 8.1, 9, 9.1, 10, 12, 16 and 22 of the Regulation respecting the pursuit of activities as a representative (CQLR, c. D-9.2, r. 10) and sections 4.6, 4.8, 4.9, 4.13, 4.16, 4.17, 4.18 and 4.19 of the Regulation respecting information to be provided to consumers (CQLR, c. D-9.2, r. 18).

8. The following information must be visible on the firm's platform at all times:

- (1) the firm's name and contact information;
- (2) each sector in which the firm is registered with the Authority;
- (3) the firm's registration number issued by the Authority and the hyperlink enabling the client to access the registers available on the Authority's website;
- (4) the manner in which to request the intervention of one of the firm's representatives;
- (5) the information on where the client can file a complaint and a hyperlink providing the client with access to a summary of the complaint processing policy provided for in the last paragraph of section 103.1 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2).

9. Before any of the client's personal information is input, the firm must present the client with the following information through its platform:

- (1) the type of clientele for whom the platform is intended;
- (2) the fact that the client must or may, as the case may be, subscribe for or enroll in a contract through the intervention of a representative or solely through the platform;
- (3) the fact that the contract will be subscribed for or enrolled in via the platform of another firm, if applicable.

10. If no representative interacts with the client at the time the client is to subscribe for or enroll in the contract, the firm must, before the contract is entered into, provide the client with the following information through its platform:

- (1) the name and contact information of the insurer offering the selected product;
- (2) the product coverage and options;
- (3) the product exclusions and limitations;
- (4) the specific clauses that may affect the insurance coverage;

(5) the warnings to consumers about the consequences of misrepresentation or concealment;

(6) the client's right of rescission or cancellation and the procedures for exercising it, if applicable;

(7) the rules applicable to the temporary insurance, if applicable;

(8) the premiums, and other fees and expenses, including applicable taxes;

(9) an indication that the premium is fixed or likely to vary over time;

(10) the period in which the information provided by the firm is valid.

11. The firm must make available on its platform at all times a specimen of the policy for each product offered.

12. If no representative interacts with the client at the time the client subscribes for or enrolls in a contract, the firm must, immediately before the client does so, give him the following information through its platform:

(1) a summary of the information collected from the client;

(2) a summary of the options and conditions the client has chosen relating to the product he is about to purchase.

13. If no representative interacts with the client at the time the client subscribes for or enrolls in a contract, the firm must, as soon as the client has subscribed for or enrolled in the contract, provide him with the following documents and information:

(1) confirmation of the subscription for or enrollment in the contract and the temporary insurance, if applicable;

(2) the notice of rescission provided for in section 19 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2), applicable under section 86.0.1 of that Act and in the form set out Schedule 1, if applicable;

(3) how to access the insurance policy or certificate.

DIVISION IV

DESIGN, OPERATION AND MONITORING OF PLATFORM

14. The firm must ensure the proper operation and reliability of its platform at all times.

To that end, it must assess, in particular, whether the information presented thereon is accurate and whether the information provided by the client is kept in a manner that ensures its confidentiality and security.

15. The firm must ensure that its platform can:

(1) require an action from the client each time confirmation or consent is needed;

(2) detect and, where necessary, automatically suspend or terminate an action initiated on the platform if the product does not meet the client's needs or if a discrepancy or an irregularity in the information provided by the client may lead to an inappropriate result;

(3) enable the client to correct a mistake at any time prior to subscribing for or enrolling in the contract.

16. The firm must, at all times, be able to suspend or interrupt its offer through its platform when such actions are necessary.

17. The firm must adopt and ensure the implementation of a procedure relating to the design, use and maintenance of its platform.

The procedure must, in particular, describe the operation of the platform and related monitoring. It must also help identify, manage and mitigate internal and external risks related to the platform.

18. The firm must enter in the client record all information collected from the client, in addition to that presented through the platform and, if applicable, by a representative.

DIVISION V PROHIBITIONS

19. No firm may, through its platform:

- (1) present advertising when a client completes a proposal;
- (2) select in advance a coverage component, additional coverage or all the coverage included in an insurance product offering;
- (3) exclude or limit its liability for the proper operation or reliability of its platform or the accuracy of the information presented thereon.

CHAPTER III OFFER OF INSURANCE PRODUCTS THROUGH A DISTRIBUTOR

DIVISION I GENERAL PROVISIONS

20. This chapter applies to an insurer that offers insurance products through a distributor in accordance with Title VIII of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2).

DIVISION II INFORMATION TO BE PROVIDED TO THE AUTHORITY

21. Before offering an insurance product through a distributor, the insurer must, in addition to the information required under section 66 of the Insurers Act (2018, chapter 23, section 3), disclose the following information to the Authority:

- (1) the name and contact information of the third party to which the insurer has entrusted the performance of the obligations of an insurer with respect to the distribution of a product through a distributor, if applicable;
- (2) the hyperlink or any other means to access the website of the distributor that offers an insurance product through the internet, if applicable.
- (3) the contact information of the insurer's assistance service referred to in section 28.

The insurer must notify the Authority without delay of any change to the information disclosed.

The insurer that removes a distributor from its list of distributors must indicate to the Authority the reasons for such removal.

22. The insurer must disclose annually to the Authority the following information for each product offered through a distributor:

- (1) the number of insurance policies and certificates issued and the amount of premiums written;
- (2) the number of claims and the amount of indemnities paid;
- (3) the number of rescissions and cancellations;
- (4) the remuneration paid to all distributors and third parties referred to in subparagraph (1) of the first paragraph of section 21.

DIVISION III

DOCUMENTS AND INFORMATION TO BE PROVIDED TO THE CLIENT

- 23.** Before offering a product through a distributor, the insurer prepares the product summary in accordance with sections 29 and 30. The insurer mandates the distributor to deliver the summary to the client at the time it offers the product to him, together with a specimen of the policy, if the summary refers to it, and a fact sheet in the form set out in Schedule 2.
- 24.** Where the means of communication used to offer the product does not enable the distributor to deliver the summary and the fact sheet at the time the product is offered, the insurer must include in the mandate it entrusts to the distributor the obligation to inform the client of such inability. The insurer must also ensure that the distributor is required to obtain at that time the client's consent to receive those documents no later than when the policy or insurance certificate is delivered and to mention the information contained in those documents to the client.
- 25.** The insurer must be able to provide, at the client's or the Authority's request, all the information and documents presented to the client at the time the insurance product was offered to him, particularly the summary and the fact sheet.
- 26.** When personal information of a medical or lifestyle-related nature is collected from the client, the notice of specific consent provided for in section 93 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2), applicable under section 437 of that Act, must be delivered to the client and be in the form set out in Schedule 3.
- 27.** When the distributor offers the client financing that requires him to subscribe for insurance to secure the repayment of the financing, the notice of free choice provided for in section 443 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2) must be delivered to the client and be in the form set out in Schedule 4.
- 28.** The insurer must have an assistance service to answer questions from the distributor regarding each product offered.

DIVISION IV

SUMMARY

- 29.** The summary may pertain only to the product and must satisfy all the following conditions:
- (1) it must be concise;
 - (2) it must explain the product;
 - (3) it must be written in language that is clear, readable, specific and not misleading, so as to highlight the essential elements for informed decision-making and not cause confusion or misunderstanding;
 - (4) it must present accurate information;

- (5) it must be reproduced on a durable medium to ensure accessibility and integrity;
- (6) it must not contain any advertising or promotional offer;
- (7) it must not be the insurance policy or certificate.

Where necessary, the insurer may refer the client to the relevant sections of the insurance policy to obtain additional information not found in the summary.

30. The summary must present the following information:

- (1) the insurer's name and contact information;
- (2) the number of the licence issued to the insurer by the Authority and the Authority's website address;
- (3) the name and type of product offered;
- (4) the target audience;
- (5) the name and contact information of the distributor that offers the product;
- (6) the product coverage;
- (7) the product exclusions and limitations;
- (8) the specific clauses that may affect the insurance coverage;
- (9) the warnings to consumers about the consequences of misrepresentations and concealment;
- (10) the client's right of cancellation, its duration and the procedures for exercising it;
- (11) the rules applicable to the temporary insurance, if applicable;
- (12) the information that the client must be made aware of in accordance with section 434 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2);
- (13) the premiums and other fees and expenses, including the applicable taxes, or, if an exact amount cannot be indicated, the method enabling clients to determine it;
- (14) an indication that the premium is fixed or likely to vary over time;
- (15) the information on where the client can file a complaint with the insurer and the insurer's website address providing access to a summary of the complaint processing policy provided for in the last paragraph of section 52 of the Insurers Act (2018, chapter 23, section 3).

Where the policy provides for a formula to calculate the portion of the refundable premium in the event of cancellation, the insurer must indicate as such in the summary and include an example of its application.

31. The insurer must, as soon as the client has subscribed for or enrolled in the insurance contract, provide the client with the following documents:

- (1) a summary of the information collected from the client;
- (2) the policy, the insurance certificate or the temporary insurance.

32. The notice of rescission provided for in section 440 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2), which must be delivered to the client by the distributor, must be in the form set out in Schedule 5;

33. The insurer must make the product summary and a specimen of the policy available on its website at all times for each product offered by a distributor.

DIVISION V SUPERVISION OF DISTRIBUTORS

34. The insurer must monitor and supervise the offering of insurance products by its distributors.

To that end, it must adopt and implement procedures that enable the supervision and training of its distributors and the natural persons to whom they entrust the task of dealing with clients, in order to ensure compliance with the requirements under the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2) and this Regulation.

35. The training provided by the insurer must cover the following:

- (1) the insurance product, particularly the target audience, the coverage offered, the eligibility criteria and the applicable exclusions and limitations;
- (2) the distributor's legal obligations;
- (3) the insurer's complaint processing policy;
- (4) the practices promoting the fair treatment of clients;
- (5) the filing of a claim.

DIVISION VI PROHIBITIONS

36. For insurance products referred to in paragraph 5 of section 424 and paragraph 1 of section 426 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2), no insurer may:

- (1) enable the distributor to keep its remuneration within a time period not commensurate with the term of the product, which time period may not, however, be less than 180 days;
- (2) pay to the distributor a bonus or a share in the profits based on contract experience;
- (3) set different commission rates applicable to a distributor for products with similar insurance coverage.

CHAPTER IV TRANSITIONAL AND FINAL PROVISIONS

37. This Regulation replaces the Regulation respecting distribution without a representative (CQLR, c. D-9.2, r. 8).

38. This Regulation comes into force on 13 June 2019.

SCHEDULE 1*(s. 13)***NOTICE OF RESCISSION OF AN INSURANCE CONTRACT****NOTICE GIVEN BY A FIRM**

Sections 19 and 86.0.1 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2)

THE ACT RESPECTING THE DISTRIBUTION OF FINANCIAL PRODUCTS AND SERVICES GIVES YOU IMPORTANT RIGHTS.

The Act allows you to rescind an insurance contract, **without penalty**, within 10 days of the date on which it is signed. However, the insurer may grant you a longer period.

To rescind the contract, you must give the insurer notice, within the applicable time, by registered mail or any other means that allows you to obtain an acknowledgement of receipt.

Despite the rescission of the insurance contract, the first contract entered into will remain in force. Caution, it is possible that you may lose advantageous conditions as a result of this insurance contract; contact your insurer or consult your contract.

After the expiry of the applicable time, you may rescind the insurance contract at any time; however, penalties may apply.

For further information, contact the Autorité des marchés financiers at 1-877-525-0337 or visit www.lautorite.qc.ca.

NOTICE OF RESCISSION OF AN INSURANCE CONTRACT

To:

 (name of insurer)

 (address of insurer)

Date: _____ (date of sending of notice)

Pursuant to section 20 of the Act respecting the distribution of financial products and services, I hereby rescind insurance contract no.: _____ (number of contract, if indicated)

Entered into on: _____ (date of signature of contract)

In: _____ (place of signature of contract)

 (name of client)

 (signature of client)



SCHEDULE 2
(s. 23)

FACT SHEET

The purpose of this fact sheet is to inform you of your rights. It does not relieve the insurer or the distributor of their obligations to you.

LET'S TALK INSURANCE!

Name of distributor: _____

Name of insurer: _____

Name of insurance product: _____



IT'S YOUR CHOICE

You are never required to purchase insurance:

- that is offered by your distributor;
- from a person who is assigned to you; or
- to obtain a better interest rate or any other benefit.

Even if you are required to be insured, **you do not have to** purchase the insurance that is being offered. **You can choose** your insurance product and your insurer.



HOW TO CHOOSE

To choose the insurance product that's right for you, we recommend that you read the summary that describes the insurance product and that must be provided to you.



DISTRIBUTOR REMUNERATION

A portion of the amount you pay for the insurance will be paid to the distributor as remuneration.

The distributor **must** tell you when the remuneration exceeds 30% of that amount.



RIGHT TO CANCEL

The Act allows you to rescind an insurance contract, **without penalty**, within 10 days after the purchase of your insurance. However, the insurer may grant you a longer period of time. After that time, fees may apply if you cancel the insurance. **Ask** your distributor about the period of time granted to cancel it **at no cost**.

If the cost of the insurance is added to the financing amount and you cancel the insurance, your monthly financing payments might not change. Instead, the refund could be used to **shorten the financing period**. **Ask your distributor for details**.

The *Autorité des marchés financiers* can provide you with unbiased, objective information. Visit www.lautorite.qc.ca or call the Authority at 1-877-525-0337.

Reserved for use by the insurer

This fact sheet cannot be modified

SCHEDULE 3

(s. 26)

NOTICE OF SPECIFIC CONSENT**You are free to grant or refuse this consent.**

Sections 92 and 437 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2)

WHAT YOU MUST KNOW

- At this date, we hold certain information relating to you.
- We require your consent to allow some of our clerks to have access to this information.
- These clerks will also have access to any update of the information done during the period of validity of the consent.
- These clerks will use the information available in order to solicit you for the purchase of new financial products and services.

YOU ARE FREE TO SET THE PERIOD OF VALIDITY OF YOUR CONSENT

- If you grant consent for an undetermined period of time, you may at any time terminate it by revoking it. At the end of this form, you will find a model revocation notice that you may use for this purpose or as a basis for preparing your own notice.
- If you wish to grant consent for a limited period of time, you may do so by determining this period yourself. This form provides, in the "specific consent" section, a place where you may write down the period of validity desired.

THE ACT RESPECTING THE DISTRIBUTION OF FINANCIAL PRODUCTS AND SERVICES GIVES YOU IMPORTANT RIGHTS

Without this specific consent, the distributor may not use this information for a purpose other than the purpose for which it was collected. **The distributor cannot compel you to give your consent or refuse to do business with you if you refuse to give it; section 94 of the Act protects you.** For further information, contact the Autorité des marchés financiers at 1-877-525-0337 or visit www.lautorite.qc.ca.

The information we hold pertaining to you, as at today's date, was collected as part of:

(purposes of the file)

Here are the required categories of information that we would like one of our clerks to use and the products and services he may offer you. For a fuller description of each category, you may refer to the back of this sheet.

Please authorize each category of information requested.

Required information category to be accessed ¹	For which products and services ²	Client authorization ³		Initials ⁴
		<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No	
<i>To be completed by the distributor</i>	<i>To be completed by the distributor</i>	<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No	
		<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No	
		<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No	
		<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No	
		<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No	
		<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> No	

Instructions for the distributor (duplication not required):

1. The distributor must describe each category on the reverse side of this sheet.
2. The distributor must specify the nature of the products and services it wishes to offer the client. Each information category must be associated with a specific purpose. Where a category serves several purposes the distributor must repeat it for each purpose.
3. The client may give his or her authorization by telephone, provided both parties can identify each other. In such case, this form shall serve as a script for the clerk, who will also read the detailed description of each category to the client. The distributor must fill out this form and send it to the client within 10 days of obtaining the verbal consent.
4. If in electronic form, the initials may be replaced by a confirmation window. However, the notice of consent must be made available to the client by any means allowing the reading or printing thereof.

In accordance with the Act respecting the protection of personal information in the private sector (chapter P-39.1), **you may request to be given access to the information we hold pertaining to you.**

SPECIFIC CONSENT

Having read the above, I, the undersigned, _____ (*name of client*) _____, consent to use of the information held by the distributor for the purposes indicated above.

This consent will be valid until revoked or for the following period:

DD/MM/YY (to be filled out by the client)

I may revoke this consent at any time by sending a notice. I may use the attached model notice for this purpose or as a basis for preparing my own notice.

(signature of client) (date of signature of the consent)

(client identification, address, folio or contract no., etc.)

I HEREBY REVOKE THE SPECIFIC CONSENT GIVEN TO THE DISTRIBUTOR BY THE FOLLOWING NOTICE

To: _____
(name of distributor)

(address of distributor)

On: _____
I, the undersigned, _____ (*name of client*) _____, hereby notify you that I am revoking the specific consent authorizing the use of my personal information for new purposes.

Consent given to you on:

(date of consent)

(name of client) (signature of client)

(client identification, address, folio or contract no., etc.)

SCHEDULE 4

(s. 27)

NOTICE OF FREE CHOICE OF INSURER AND REPRESENTATIVE

Section 443 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2)

THE ACT RESPECTING THE DISTRIBUTION OF FINANCIAL PRODUCTS AND SERVICES GIVES YOU IMPORTANT RIGHTS

· You are required to purchase insurance coverage described below in order to secure the repayment of a loan.

· However, you are free to purchase this insurance from the insurer and representative of your choice. **You can thus obtain the required insurance in 3 different ways:**

(1) By purchasing the insurance offered to you;

If you choose this option, you benefit from the application of section 20 of the Act which allows you to rescind an insurance contract that you signed at the time of signing another contract, without penalty, within 10 days of its signature. However, you must then purchase another equivalent insurance to the satisfaction of the creditor who may not refuse without reasonable cause.

(2) By purchasing other insurance that is equivalent to the insurance required, to the satisfaction of the creditor who may not refuse without reasonable cause.

(3) By demonstrating that you already have insurance that is equivalent to the insurance required, to the satisfaction of the creditor who may not refuse without reasonable cause.

You may change insurer or representative at any time, provided that you maintain during the term of the loan agreement an insurance equivalent to the insurance required to the satisfaction of the creditor who may not refuse without reasonable cause. You cannot be required to choose or keep an insurance contract with a particular insurer, nor can you be refused credit or have your loan called in for this reason.

To rescind your insurance, you may use the section hereunder entitled "Notice of rescission of an insurance contract." For further information, contact the Autorité des marchés financiers at 1-877-525-0337 or visit www.lautorite.qc.ca.

DESCRIPTION OF THE REQUIRED COVERAGE

(section completed by the distributor)

To secure the repayment of your loan, we have required that you purchase:

damage insurance: _____

in an amount of: \$ _____

(coverage)

(particulars)

insurance of persons of the following type: _____

(life, disability, other)

in an amount of: \$ _____

(coverage)

(particulars)

NOTICE OF RESCISSION OF AN INSURANCE CONTRACT

To:

_____ (name of insurer)

_____ (address of insurer)

Date: _____ (date of sending of notice)

Pursuant to section 441 of the Act respecting the distribution of financial products and services, I hereby rescind insurance contract no.: _____ (number of contract, if indicated)

Entered into on: _____ (date of signature of contract)

In: _____ (place of signature of contract)

_____ (name of client)

_____ (signature of client)

SCHEDULE 5*(s. 32)***NOTICE OF RESCISSION OF AN INSURANCE CONTRACT****NOTICE GIVEN BY A DISTRIBUTOR**

Section 440 of the Act respecting the distribution of financial products and services (chapter D-9.2)

THE ACT RESPECTING THE DISTRIBUTION OF FINANCIAL PRODUCTS AND SERVICES GIVES YOU IMPORTANT RIGHTS.

The Act allows you to rescind an insurance contract, **without penalty**, within 10 days of the date on which it is signed. However, the insurer may grant you a longer period.

To rescind the contract, you must give the insurer notice, within that time, by registered mail or any other means that allows you to obtain an acknowledgement of receipt.

Despite the rescission of the insurance contract, the first contract entered into will remain in force. Caution, it is possible that you may lose advantageous conditions as a result of this insurance contract; contact your distributor or consult your contract.

After the expiry of the applicable time, you may rescind the insurance contract at any time; however, penalties may apply.

For further information, contact the Autorité des marchés financiers at 1-877-525-0337 or visit www.lautorite.qc.ca.

NOTICE OF RESCISSION OF AN INSURANCE CONTRACT

To:

 (name of insurer)

 (address of insurer)

Date: _____ (date of sending of notice)

Pursuant to section 441 of the Act respecting the distribution of financial products and services, I hereby rescind insurance contract no.: ____ (number of contract, if indicated)

Entered into on: _____ (date of signature of contract)

In: _____ (place of signature of contract)

 (name of client)

 (signature of client)

The distributor must first complete this section.

3.2.2 Publication

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BECHARD	MICHEL	INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC. / INDUSTRIAL ALLIANCE SECURITIES INC.	2018-09-28
BELLEFEUILLE	JOHANNE	INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC. / INDUSTRIAL ALLIANCE SECURITIES INC.	2018-09-28
BENOIT	CLAUDE	INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC. / INDUSTRIAL ALLIANCE SECURITIES INC.	2018-10-01
COLLIAUX	AUORE	BMO INVESTORLINE INC./BMO LIGNE D'ACTION INC.	2018-09-28
DUVAL	SYLVIE	SCOTIA CAPITAL INC. / SCOTIA CAPITAUX INC.	2018-09-26
FUGER	CAROLE LOUISE MARIE	SCOTIA CAPITAL INC. / SCOTIA CAPITAUX INC.	2018-09-26
GROSVENOR	ADAM MICHAEL	SCOTIA CAPITAL INC. / SCOTIA CAPITAUX INC.	2018-09-26
GUYON	NATHALIE	SCOTIA CAPITAL INC. / SCOTIA CAPITAUX INC.	2018-10-01
LANCRY	GABRIEL RICHARD	SCOTIA CAPITAL INC. / SCOTIA CAPITAUX INC.	2018-09-26
LOISEAU	ALAIN	CIBC WORLD MARKETS INC./MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2018-10-02
MARINOV	DINKO	RBC DIRECT INVESTING INC./RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2018-09-28
PEDICELLI	JULIAN MICHAEL	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2018-09-26
PELLETIER	MARIE- ANDRÉE ELIZABETH SUZANNE	SCOTIA CAPITAL INC. / SCOTIA CAPITAUX INC.	2018-09-26
PROVENÇAL- DUBÉ	JEAN-FÉLIX	BMO INVESTORLINE INC./BMO LIGNE D'ACTION INC.	2018-09-24
VASILESCU	SIMONA GABRIELA	RBC DIRECT INVESTING INC./RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2018-09-28
VU	ANDRE THIEN	SCOTIA CAPITAL INC. / SCOTIA CAPITAUX INC.	2018-09-26
WU	ANNA	SCOTIA CAPITAL INC. / SCOTIA CAPITAUX INC.	2017-08-11

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
507829	MILLENNIUM CREDITRISK MANAGEMENT LIMITED	Assurance de dommages	2018-10-04
509046	OI LAI EILEEN LAO	Assurance de personnes	2018-10-05
514444	GESTION DE RICHESSE GR INC.	Planification financière	2018-09-30
515731	GARRY BAPTISTE	Assurance de personnes	2018-10-04
516359	MANON REED	Assurance de personnes Planification financière	2018-10-04
600895	4488296 CANADA INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2018-10-04
601137	REMI MIGNEAULT	Assurance de personnes	2018-10-09
601249	9320-5789 QUÉBEC INC.	Assurance de personnes	2018-10-09
601564	SHAWN BELLEFEUILLE	Assurance de personnes	2018-10-05
601905	PATRICK DUMONT	Assurance de personnes	2018-10-04
601976	CLAUDE COUTURE SERVICES FINANCIERS INC.	Assurance de personnes	2018-10-04
602356	VILA PHONASA	Assurance de personnes	2018-10-09
602814	RADAR GESTION FINANCIÈRE INC. / RADAR FINANCIAL MANAGEMENT INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2018-10-03
602949	TOUMOU CADANE DIOP	Assurance de personnes	2018-10-05
603330	SANDRINE LATERREUR	Assurance de personnes	2018-10-03

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
603376	NOVA STAR INSURANCE CONSULTANT INC.	Sophie Moryoussef	Assurance de personnes	2018-10-03
603377	DION-GESTION DE PROGRAMMES D'ASSURANCE INC. / DION INSURANCE PROGRAM MANAGEMENT INC.	Kimberly Aggio	Assurance de dommages	2018-10-04
603379	HOLISTIK SERVICES CONSEILS INC.	Kevin Benguigui	Assurance de personnes	2018-10-04
603380	TRUDEAU & ASSOCIÉS SERVICES CONSEILS INC.	Serge Trudeau	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2018-10-04
603381	GROUPE FINANCIER STRUCTURE	Henri Douala Ndoumbe	Assurance de personnes	2018-10-05
603382	STRATÉGIES FINANCIÈRES CAPITAL INC. / CAPITAL FINANCIAL STRATEGIES INC.	François Boivin	Assurance de personnes	2018-10-05
603385	9382-3482 QUÉBEC INC.	Yves Leroux	Assurance de personnes Planification financière	2018-10-05
603387	GESTION PATRIMOINE CP INC.	Claudia Poirier	Assurance de personnes	2018-10-05
603391	SF NEIGE INC.	José Cabellos	Assurance de personnes	2018-10-09

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Aucune information.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

3.8.1 AUTRES DÉCISIONS

DÉCISION N° 2018-SACD-1055844

Société Générale Capital Canada Inc.
 À l'attention de Me Michael Bantey
 Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l
 1 Place Ville-Marie, Bureau 3000, Montréal (Québec) H3B 4N8

N° de client : 2400376541

OBJET : Dispense d'inscription à titre de représentant des employés des membres étrangers du même groupe que Société Générale Capital Canada Inc. en vertu de la Loi sur les instruments dérivés dans le cadre des heures prolongées de la Bourse de Montréal

Vu la demande présentée par Société Générale Capital Canada Inc. (« SGCC ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 4 octobre 2018 visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 56 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01 (la « Loi ») exigeant que les employés désignés des membres étrangers du même groupe (tel que défini ci-après) soient inscrits auprès de l'Autorité à titre de représentants de SGCC en rapport avec les activités pendant les heures prolongées (tel que défini ci-après) (la « demande de dispense »);

Vu les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3 applicables à la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition;

Vu les déclarations suivantes de SGCC:

SGCC

SGCC est une société par actions constituée sous le régime des lois du Canada. Le siège social de SGCC est situé à Montréal, au Québec.

SGCC est inscrite à titre de courtier en dérivés aux termes de la Loi, est inscrite à titre de courtier en valeurs mobilières aux termes de la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada, et est inscrite à titre de négociant-commissionnaire en contrats à terme aux termes de la législation sur les contrats à terme sur marchandises de l'Ontario et du Manitoba.

SGCC est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») et un participant agréé de la Bourse de Montréal.

SGCC ne contrevient pas à la législation en valeurs mobilières ou la législation sur les instruments dérivés ou les contrats à terme sur marchandises d'aucun territoire du Canada.

Société Générale International Limited (« SGIL » ou le « membre étranger désigné ») est une société fermée à responsabilité limitée constituée en Angleterre et au Pays de Galles. Le siège social de SGIL est situé à Londres, en Angleterre.

SGCC et SGIL sont des filiales directes en propriété exclusive de Société Générale S.A. (« Société Générale »).

Société Générale exerce des activités au Royaume-Uni par l'intermédiaire de sa succursale, sous l'appellation Société Générale (London Branch) (« SGLB »).

SGIL est une société d'investissement située au Royaume-Uni, qui est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority.

SGIL est membre de bourses de contrats à terme sur marchandises ou d'instruments financiers et d'associations de compensation et/ou a des relations de compensation tierces auprès de celles-ci, notamment la London Stock Exchange. Elle a également des positions qui reflètent les opérations de négociation exécutées sur d'autres bourses par l'intermédiaire de membres de son groupe et/ou de courtiers compensateurs tiers.

Aux termes d'une convention de services avec SGLB, des employés de SGLB sont prêtés à SGIL et rendent des services à SGIL, en particulier des activités de négociation. SGCC souhaite avoir recours à certains employés désignés travaillant aux termes de cette convention (les « employés désignés des membres étrangers du même groupe ») pour traiter les demandes de négociation à la Bourse de Montréal provenant de clients de SGCC ou de SGCC pour son propre compte pendant les heures de négociation prolongées de la Bourse de Montréal, soit de 2 h, heure de l'Est (HE) à 6 h HE chaque jour où la Bourse de Montréal est ouverte aux fins de négociation (les « activités pendant les heures prolongées »).

Modifications concernant les heures de négociation prolongées de la Bourse de Montréal

La Bourse de Montréal, située à Montréal, au Québec, exploite une bourse pour les options, les contrats à terme sur marchandises et les options sur contrat à terme sur marchandises, et permet aux participants du marché au Canada de les négocier.

Le 9 juillet 2018, la Bourse de Montréal a annoncé qu'elle avait approuvé des modifications à ses règles et procédures relativement à la prolongation des heures de négociation à la Bourse de Montréal. À la suite de ces modifications, il est prévu qu'à compter du 9 octobre 2018, la négociation de certains produits à la Bourse de Montréal commencera à 2 h HE plutôt qu'à 6 h HE, comme c'est le cas actuellement.

Comme il est indiqué dans la Circulaire 111-18 de la Bourse de Montréal, afin de concilier ces négociations hâtives, la Bourse de Montréal a modifié ses règles en vue de permettre aux employés de corporations affiliées, y compris des membres étrangers du même groupe, qui sont participants de la Bourse de Montréal de devenir des personnes approuvées du participant de la Bourse de Montréal et donc de pouvoir traiter les demandes de négociation provenant de clients du participant de la Bourse de Montréal ou du participant de la Bourse de Montréal pour son propre compte.

Demande de dispense de l'obligation d'inscription à titre de représentant de courtier pour les employés désignés des membres étrangers du même groupe

SGCC est un participant agréé de la Bourse de Montréal et SGIL de même que SGLB sont des entités affiliées. SGCC souhaite avoir recours aux employés désignés des membres étrangers du même groupe pour mener des activités pendant les heures prolongées.

L'obligation d'inscription à titre de courtier aux termes de la Loi requiert qu'un individu soit inscrit pour agir à titre de représentant pour le compte d'une société inscrite. La demande de dispense vise à accorder à SGCC une dispense (i) de l'obligation pour SGCC de n'avoir recours qu'à des représentants de courtier inscrits pour mener les activités pendant les heures prolongées; et (ii) de l'obligation pour les employés désignés des membres étrangers du même groupe qui mèneront les activités pendant les heures prolongées d'être inscrits à titre de représentants de courtier de SGCC.

SGCC demande une dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier car, sans celle-ci, chaque employé de SGIL qui négocierait pour le compte de SGCC devrait s'inscrire personnellement ou être titulaire d'un permis au Canada. SGCC estime que cela est redondant puisque les employés désignés des membres étrangers du même groupe ont une attestation aux termes de la loi applicable au Royaume-Uni, seront supervisés par les superviseurs désignés (tel que défini ci-après) de SGCC et sont par ailleurs soumis aux conditions énoncées ci-après. SGCC estime que l'inscription à titre de courtier est indûment onéreuse compte tenu des activités de négociation limitées que les employés désignés étrangers du même groupe mèneront, et ce, uniquement pendant la période allant de 2 h HE à 6 h HE.

SGCC a obtenu de l'OCRCVM une dispense de l'obligation d'être un représentant inscrit figurant aux paragraphes 2. et 3. de la Règle 18 et/ou au paragraphe 2 de la Règle 500 des Règles des courtiers membres de l'OCRCVM et de l'obligation d'avoir une relation d'employé ou de mandataire avec la personne exploitant une entreprise liée aux valeurs mobilières en son nom figurant au paragraphe 3. de la Règle 39 des Règles des courtiers membres de l'OCRCVM (la « dispense de l'OCRCVM »).

La dispense de l'OCRCVM est assujettie à certaines conditions, notamment les suivantes :

les employés désignés des membres étrangers du même groupe devront être inscrits ou enregistrés aux termes des lois du Royaume-Uni applicables dans une catégorie qui permet la négociation des types de produits qu'ils négocieront à la Bourse de Montréal;

les employés désignés des membres étrangers du même groupe seront autorisés à accepter et à conclure des ordres de clients de SGCC ou des ordres de SGCC pour son propre compte pendant la période allant de 2 h HE à 6 h HE et ne seront pas autorisés à donner des conseils;

SGCC demeure entièrement responsable de ses comptes clients;

les actes posés par les employés désignés des membres étrangers du même groupe seront supervisés par des superviseurs de SGCC spécifiquement désignés (les « superviseurs désignés »), chacun d'eux étant qualifié pour superviser la négociation de contrats à terme, d'options sur contrats à terme et d'options;

SGCC et le membre étranger désigné doivent solidairement s'engager à assurer que l'OCRCVM obtienne rapidement, sur demande, accès à la piste de vérification de toutes les opérations de négociation qui sont reliées aux activités pendant les heures prolongées et les registres y afférents;

la dispense demandée s'appliquera aux employés désignés des membres étrangers du même groupe qui sont spécifiés et inscrits sur une liste tenue par les superviseurs désignés et qui doit être fournie par écrit à l'OCRCVM et mise à jour au moins une fois par année;

SGCC et chacun des employés désignés des membres étrangers du même groupe concluront une convention de mandat aux termes de laquelle SGCC assumera l'entière responsabilité des actes posés par les employés désignés des membres étrangers du même groupe et par SGIL se rapportant aux clients de SGCC en ce qui concerne cette négociation à la Bourse de Montréal, et SGCC reconnaîtra qu'elle sera responsable aux termes des règles de l'OCRCVM à l'égard de ces actes;

toutes les règles de négociation de la Bourse de Montréal s'appliqueront aux ordres conclus par les employés désignés des membres étrangers du même groupe;

À l'exception de l'inscription des individus à titre de représentants, toutes les autres obligations réglementaires canadiennes en vigueur en matière de valeurs mobilières et de dérivés continueraient de s'appliquer, notamment les suivantes :

les comptes clients de SGCC continueraient d'être inscrits dans les registres de SGCC;

toutes les communications avec les clients de SGCC continueraient de se faire au nom de SGCC;

SGCC ou son dépositaire approuvé continueront de détenir les sommes, les titres et les biens des comptes clients de SGCC;

SGCC établira et maintiendra des politiques et procédures écrites traitant des exigences d'exécution et de supervision relativement aux heures de négociation prolongées de la Bourse de Montréal;

SGCC communiquera cet arrangement relativement aux heures de négociation prolongées aux clients de ses services de négociation à la Bourse de Montréal et fournira des instructions précises en ce qui a trait au placement des ordres y afférents.

Vu les modifications aux règles et procédures relativement à la prolongation des heures de négociation à la Bourse de Montréal;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu l'article 86 de la Loi qui permet à l'Autorité, aux conditions qu'elle détermine, de dispenser un dérivé, une personne, un groupement de personnes, une offre ou une opération de tout ou partie des obligations prévues par cette loi, lorsqu'elle estime que cette dispense ne porte pas atteinte à l'intérêt public;

En conséquence, l'Autorité accorde la demande de dispense aux conditions suivantes :

le membre étranger désigné et les employés désignés des membres étrangers du même groupe sont inscrits ou autorisés, ou titulaires d'un permis ou d'une attestation, aux termes des lois applicables du territoire étranger où se trouve le siège social ou le principal établissement du membre étranger désigné, dans une catégorie qui permet la négociation des types de produits que les employés désignés des membres étrangers du même groupe négocieront à la Bourse de Montréal;

les employés désignés des membres étrangers du même groupe sont autorisés à accepter et à conclure des ordres de clients de SGCC ou de SGCC pour son propre compte pendant la période allant de 2 h HE à 6 h HE, et ne sont pas autorisés à donner des conseils;

SGCC demeure entièrement responsable de ses comptes clients;

les actes posés par les employés désignés des membres étrangers du même groupe seront supervisés par les superviseurs désignés, chacun d'eux étant qualifié pour superviser la négociation de contrats à terme, d'options sur contrats à terme et d'options;

SGCC et les employés désignés des membres étrangers du même groupe concluent une convention de mandat prévoyant essentiellement ce qui est décrit à l'alinéa g) du paragraphe 18, et cette convention demeure en vigueur;

SGCC continue de respecter les modalités et conditions de la dispense de l'OCRCVM.

Fait le 10 octobre 2018.

Frédéric Pérodeau
Surintendant de l'assistance aux clientèles
et de l'encadrement de la distribution

Décision N° 2018-SACD-1052175

Squarepoint OPS LLC
À l'attention de Jason Streicher
AUM Law Professional Corporation
175 Bloor Street East
Suite 303, South Tower
Toronto, ON M4W 3R8

N° de client : 3001582975

N° de référence : 1831841193

Objet : Dispense d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement et de courtier

Vu la demande présentée à l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») par Squarepoint Ops LLC (le « déposant ») le 14 juin 2018;

Vu les articles 148 et 263 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, RLRQ, c.V-1.1, r. 10 (le « Règlement 31-103 ») et le *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*, RLRQ, V-1.1, r. 21 (le « Règlement 45-106 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et les termes définis suivants :

« Canada OpCo » : Squarepoint Technologies Inc.;

« CFTC » : la *Commodity Futures Trading Commission* des États-Unis;

« dispense demandée » : la dispense d'inscription à titre de courtier et la dispense d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement;

« dispense d'inscription à titre de courtier » : la dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier dans le cadre du placement de titres émis par un Fonds auprès d'une personne canadienne admissible ou d'une entité désignée d'une personne canadienne admissible;

« dispense d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement » : la dispense de l'obligation d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement pour agir à titre de gestionnaire de fonds d'investissement des Fonds;

« entité désignée » : une des personnes suivantes :

une personne morale contrôlée par une personne canadienne admissible;

une fiducie créée par une personne canadienne admissible dont l'ensemble des bénéficiaires sont une ou plusieurs des personnes suivantes :

la personne canadienne admissible;

un conjoint ou ancien conjoint de la personne canadienne admissible;

les parents et grand-parents de la personne admissible;

les frères et sœurs de la personne admissible;

les enfants ou petits-enfants de la personne admissible;

les enfants ou petits-enfants du conjoint ou de l'ancien conjoint de la personne admissible.

« Fonds » : les fonds de placement offerts à titre privé et pour lequel le déposant agit à titre de conseiller en placement et, au Canada, de gestionnaire de fonds d'investissement;

« Groupe Squarepoint » : Squarepoint Holdings Limited et les sociétés du même groupe;

« investisseur qualifié » : un investisseur qualifié au sens du Règlement 45-106;

« Loi de 1940 » : l'*Investment Advisers Act de 1940 des États-Unis*, telle qu'amendée;

« NFA » : la *National Futures Association* des États-Unis;

« personne admissible » : un employé du Groupe Squarepoint qui est admissible à investir dans une occasion de placement;

« personne canadienne admissible » : une personne admissible résident au Canada et employée par Canada OpCo ou une société du Groupe Squarepoint depuis au moins un an dans une capacité estimée par le déposant comme correspondant à la norme d'un « *knowledgeable employee* » définie aux termes du Règlement 3c-5 de la Loi de 1940;

Vu la demande visant à obtenir la dispense demandée;

Vu les déclarations suivantes du déposant sur lesquelles la présente décision est fondée :

Le déposant est une société à responsabilité limitée (LLP) constituée en vertu des lois de l'État du Delaware, États-Unis. Le siège social et principal lieu d'affaires du déposant est situé au 250 Ouest 55^e rue, New York, NY, États-Unis.

Le déposant n'a pas d'activités au Canada.

Le déposant est une filiale de Squarepoint Holdings Limited et est l'une des entités réglementées du Groupe Squarepoint, une société de gestion de placements mondiale qui a des bureaux aux Amériques, en Europe et en Asie-Pacifique.

Le déposant fournit des conseils de placement de façon discrétionnaire exclusivement auprès des Fonds.

Le déposant est inscrit à titre de conseiller en placement auprès de la SEC en vertu de la Loi de 1940. Le déposant est aussi inscrit à titre de société de gestion de fonds marché à terme auprès de la CFTC et est, à ce titre, membre de la NFA.

Le déposant n'est pas tenu de s'inscrire à titre de courtier-négociant aux États-Unis parce qu'il n'est pas un « courtier » ou un « négociant », tel que défini aux articles 3(a)(4) et 3(a)(5) de la *Loi de 1934*. Les personnes ayant des liens avec le déposant et les Fonds sont visés par l'exception prévue au Rule 3a4-1 de la *Loi de 1934*.

Le déposant n'est pas inscrit à quelque titre que ce soit en vertu de la législation en valeurs mobilières d'un territoire au Canada.

Le déposant n'est pas en défaut quant à ses obligations en vertu de la législation en valeurs mobilière de quelque territoire du Canada que ce soit.

Canada OpCo est une filiale du déposant et ses bureaux sont situés dans la province de Québec. Canada OpCo emploie présentement moins de 50 personnes, mais pourrait dans plusieurs années employer jusqu'à environ 100 personnes. Canada OpCo n'exerce pas l'activité de courtier. Canada OpCo fournit principalement un soutien à la recherche et des services

technologiques à d'autres entités membres du Groupe Squarepoint, notamment les activités suivantes :

recherche quantitative;

recherche et gestion de données;

développement de logiciels, génie-conseil et soutien;

soutien de l'infrastructure technologique.

Le déposant offre périodiquement aux personnes admissibles partout dans le monde l'opportunité d'investir dans les Fonds (individuellement, une « occasion de placement » et collectivement, les « occasions de placement »). Les Fonds sont constitués de façon à fournir aux personnes admissibles l'occasion d'investir dans des fonds d'investissement qui leur seraient normalement inaccessibles en raison de leur coût d'accès élevé.

Les Fonds sont ou seront constitués hors du Canada.

Les Fonds cherchent en règle générale à maintenir un portefeuille d'investissements diversifié par pays, secteurs et classes d'actifs. Les Fonds investissent dans un large éventail d'instruments financiers tels que les actions de sociétés inscrites en bourse, les devises, ainsi que des contrats financiers spécialisés. Les portefeuilles détenus par les Fonds sont de nature internationale et leurs placements sont répartis en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique. Squarepoint a adopté une approche aux placements essentiellement quantitative et informatisée.

Une personne admissible peut investir dans une occasion de placement directement ou par le biais d'une entité désignée.

La participation dans une occasion de placement par une personne admissible est facultative et les personnes admissibles ne sont pas induites à participer à une occasion de placement dans l'espoir d'obtenir ou maintenir un emploi.

Dans l'éventualité où une personne admissible souhaiterait investir dans une occasion de placement, le déposant fournit une notice d'offre de placement privé, une convention de souscription et les autres documents appropriés, selon le cas, lesquels indiquent les caractéristiques et dispositions relatives aux titres offerts.

Seules les personnes admissibles qui satisfont aux critères d'un placement privé en vertu de la législation du territoire où le placement a lieu sont admissibles à investir dans le Fonds. Cela inclut les « *accredited investors* », tels que définis par le Règlement D de l'article 4(2) de la Loi de 1933, pour les personnes admissibles situées aux États-Unis.

Aucune occasion de placement ne sera offerte à un résident du Canada, à l'exception d'une personne canadienne admissible.

Le déposant utilisera la dispense de prospectus pour investisseur qualifié prévue au Règlement 45-106 pour les placements effectués auprès des personnes canadiennes admissibles aux termes d'une occasion de placement.

Le déposant ne prévoit pas élargir l'occasion de placement à plus de 20 personnes canadiennes admissibles.

Le déposant ne fournit aucun conseil ni ne fait de recommandation ou de déclaration sur la convenance des titres ou sur la qualité de l'investissement aux personnes canadiennes admissibles.

Les personnes canadiennes admissibles ne versent aucuns frais de transaction ou de commissions au déposant concernant leur participation dans une occasion de placement.

Le déposant ne peut utiliser la dispense de l'obligation d'inscription à titre de courtier pour l'administrateur de plan prévue à l'article 8.16 du Règlement 31-103 parce que, entre autres choses, les titres offerts aux termes des occasions de placement ne sont pas placés en vertu d'un « plan de la société émettrice » et que les personnes canadiennes admissibles ne se qualifient pas toutes à titre de « clients autorisés », la dispense à titre de « courtier international » présentée à la section 8.18 du Règlement 31-103 n'est également pas disponible.

Le déposant ne peut utiliser la dispense de l'obligation d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement prévue à l'article 4 du *Règlement 32-102 sur les dispenses d'inscription des gestionnaires de fonds d'investissement non-résidents*, RLRQ, c. V-1.1, r. 10.1 (le « Règlement 32-102 »), car les personnes canadiennes admissibles ne sont pas toutes des « clients autorisés ».

VU les autres déclarations faites par le déposant.

En conséquence :

L'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. chaque personne canadienne admissible et, le cas échéant, chaque entité désignée auprès de qui les titres sont placés est un investisseur qualifié;
2. le déposant est inscrit à titre de conseiller en placement auprès de la SEC, inscrit à titre de société de gestion de fonds marché à terme auprès de la CFTC et membre en règle de la NFA;
3. aucun des Fonds n'est un émetteur assujéti dans un territoire du Canada;
4. le déposant a transmis à l'Autorité un formulaire rempli d'acte d'acceptation de compétence et de désignation de mandataire aux fins de signification en la forme prévue à l'annexe 31-103A2 du Règlement 31-103;
5. le déposant a informé par écrit chaque personne canadienne admissible de ce qui suit :
 - le déposant n'est pas inscrit pour agir à titre de gestionnaire de fonds d'investissement ou de courtier au Québec;
 - le territoire étranger dans lequel le siège social ou le principal lieu d'affaires du déposant est situé;
 - le fait que la totalité ou la quasi-totalité des actifs du déposant peut être située hors du Canada;

le fait qu'il peut être difficile de faire valoir des droits contre le déposant en raison de ce qui précède;

le nom et l'adresse du mandataire aux fins de signification du déposant au Québec;

6. si le déposant a utilisé la dispense d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement au cours des 12 mois précédant le 1^{er} décembre d'une année donnée, il informe l'Autorité, avant le 1^{er} décembre de cette année:

qu'il a utilisé la dispense d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement;

du montant total de l'actif géré (en dollars canadiens) de l'ensemble des Fonds attribuable aux titres appartenant à des résidents du Québec en date du dernier jour du mois précédent;

7. le déposant a transmis à l'Autorité un avis de mesures d'application de la loi rempli en la forme prévue à l'annexe 32-102A2 du Règlement 32-102 dans les 10 jours suivant la date à laquelle le déposant a commencé à utiliser la dispense d'inscription à titre de gestionnaire de fonds d'investissement placement;
8. le déposant informe l'Autorité de tout changement survenu aux renseignements présentés dans l'avis de mesures d'application de la loi dans les 10 jours suivant ce changement;
9. en ce qui a trait à la dispense d'inscription à titre de courtier, le déposant ne reçoit aucune commission ou rémunération basée sur les transactions pour les placements auprès des personnes canadiennes admissibles et des entités désignées;
10. en ce qui a trait à la dispense d'inscription à titre de courtier, le déposant se conforme à la législation en valeurs mobilière des États-Unis pour le placement des titres du Fonds à des personnes canadiennes admissibles.

Fait le 3 octobre 2018.

Frédéric Pérodeau
Surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution

Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html>

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337
 Montréal : 514 395-0337
 Autres régions : 1 877 525-0337
 Site Web: www.lautorite.qc.ca

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	A
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	B
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	C
Ne pas avoir de représentant rattaché	D

Disciplines ou catégories de discipline	Code

Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
2000425292	ROBIN CÔTÉ	2018-CI-1051658	A / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018
2000602714	SERVICES FINANCIERS PIER LEPAGE INC.	2018-CI-1051542	A / 1-2	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018
2000894711	VIVIEN PTITO INC.	2018-CI-1051607	B / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018
2001046422	SERVICES FINANCIERS SÉBASTIEN LEVASSEUR INC.	2018-CI-1051713	A / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018

2001097028	DENIS LECLERC	2018-CI-1051722	D / 1-2	Radiation	3 octobre 2018
3000866858	LUIGGI PEZZUTTI	2018-CI-1052111	A / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018
3001009523	CABINET FINANCIER MARC PHILIPPE INC.	2018-CI-1053366	A / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018
3001097946	SERVICES FINANCIERS HAIYI HUANG INC.	2018-CI-1052053	A / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018
3001270641	ALAIN RUDAKENGA	2018-CI-1052135	A / 2	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018
3001301421	SVETLANA LITVIN	2018-CI-1051803	A-D / 1	Radiation	3 octobre 2018
3001317316	ANTOINE WOLFE-LAMARRE	2018-CI-1053910	A / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018
3001331201	ANDREI TEPLIH	2018-CI-1053771	A / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018
3001353614	JEFFREY DEMERS POULIOT	2018-CI-1052969	A / 1	Suspension et sanction administrative pécuniaire	3 octobre 2018

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

5.2.1 Consultation

Avis de consultation

Règlement sur les modes alternatifs de distribution

(Voir section 3.2.1 du présent bulletin)

5.2.2 Publication

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis relatif aux constats d'un examen thématique sur la méthode de classification du risque de placement

Contexte

Dans le cadre de son programme de surveillance des fonds d'investissement, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité » ou « nous ») a effectué un examen thématique portant sur la méthode de classification du risque de placement présenté dans l'aperçu du fonds et dans l'aperçu du FNB (l'« AdF »). Cet examen a été mené auprès d'un échantillon d'organismes de placement collectif émetteurs assujettis, incluant les fonds négociés en bourse, dont le gestionnaire de fonds d'investissement a son siège au Québec (les « OPC »).

De nouvelles dispositions portant sur la méthode de classification du risque de placement sont entrées en vigueur avec prise d'effet à compter du 1^{er} septembre 2017 (la « nouvelle méthode »). Ainsi, la nouvelle méthode devait être appliquée dans les documents déposés à partir du 1^{er} septembre 2017.

La partie 15.1 du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*¹ (le « Règlement 81-102 ») introduit l'obligation d'établir le niveau de risque de placement (le « niveau de risque ») selon la nouvelle méthode prescrite dans l'Annexe F *Méthode de classification du risque de placement* de ce règlement (l'« Annexe F »). Des modifications ont aussi été apportées en conséquence au Formulaire 81-101F1 *Contenu d'un prospectus simplifié* du *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*² (le « Formulaire 81-101F1 ») et à l'Annexe 41-101A2 *Information à fournir dans le prospectus du fonds d'investissement* du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*³ (l'« Annexe 41-101A2 » et le « Règlement 41-101 »).

Objectifs et portée

Cet examen a principalement été réalisé en utilisant l'information disponible publiquement, afin de vérifier que le niveau de risque présenté dans l'AdF a effectivement été déterminé conformément à la méthode prévue par la réglementation, que l'information présentée dans les différents documents du fonds est conforme aux exigences réglementaires et que les exigences en matière de changement important ont été respectées.

L'Autorité souhaite, par le présent avis, partager les principaux constats qui, le cas échéant, ont déjà été communiqués aux gestionnaires de fonds d'investissement concernés dans le cadre de cet examen, et également, communiquer les zones d'amélioration qu'elle a identifiées.

Principaux constats et zones d'amélioration

Quelques statistiques sur base de l'échantillon présentées par ordre d'importance :

9 % des OPC n'avaient pas utilisé la nouvelle méthode;

13 % des OPC avaient fait des erreurs dans le calcul de l'écart-type;

35 % des OPC présentaient des non-conformités aux exigences réglementaires quant à la présentation de l'information;

¹ RLRQ, c. V-1.1, r. 39

² RLRQ, c. V-1.1, r. 38

³ RLRQ, c. V-1.1, r.14

13 % des OPC ont utilisé un indice de référence dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds (le « RDRF ») différent de celui utilisé dans l'AdF;

9 % des OPC présentaient un niveau de risque différent dans deux rubriques de l'AdF.

I. Omission d'utiliser la méthode prévue par la réglementation

Nous avons constaté que, dans certains cas, la méthode exigée par la réglementation depuis le 1^{er} septembre 2017 n'avait pas été utilisée. Cette omission de se conformer à la réglementation a parfois résulté en la présentation d'un niveau de risque erroné dans le plus récent AdF. Nous vous rappelons que le gestionnaire de fonds d'investissement a la responsabilité de respecter les obligations de la législation en valeurs mobilières applicables aux fonds d'investissement qu'il gère.

II. Erreurs dans le calcul de l'écart-type

Nous avons identifié des non-conformités à certaines dispositions de l'Annexe F quant au calcul de l'écart-type ayant, dans certains cas, engendré une erreur dans le niveau de risque présenté dans le plus récent AdF. À titre d'exemple, notons :

- l'utilisation de la valeur liquidative par titre mensuelle de la série ou catégorie de titres de l'OPC (la « série ») en lieu et place de son rendement mensuel comme prévu au paragraphe 1 de la rubrique 2 de l'Annexe F;
- l'utilisation des rendements mensuels sur une période différente de la période de 120 mois prévue au paragraphe 1 de la rubrique 2 de l'Annexe F et ne se terminant pas dans les 60 jours précédant la date de l'AdF comme exigé par la directive 1 de la rubrique 4 de la partie 1 du Formulaire 81-101F3 *Contenu de l'aperçu du fonds* du Règlement 81-101 et les instructions de la rubrique 4 de la partie 1 de l'Annexe 41-101A4 *Information à fournir dans l'aperçu du FNB* du Règlement 41-101;
- l'utilisation de rendements mensuels erronés d'un indice de référence soulevant une non-conformité au paragraphe 2 de la rubrique 4 de l'Annexe F.

III. Omission de présenter, dans le prospectus, l'information requise relative au fonds sous-jacent, à un autre OPC ou à l'indice de référence utilisé

Nous avons constaté que l'information requise concernant le fonds sous-jacent, un autre OPC ou l'indice de référence utilisé (incluant la pondération d'un ensemble d'indices autorisés) n'était pas toujours mentionnée dans le prospectus (ou était inexacte) lorsque le fonds avait un historique de rendements inférieur à 10 ans comme prévu au paragraphe b de la rubrique 9.1 de la Partie B du Formulaire 81-101F1 et au paragraphe b de la rubrique 12.2 de l'Annexe 41-101A2.

Nous vous rappelons que l'utilisation des rendements du fonds sous-jacent, d'un autre OPC ou d'un indice de référence est requise par la rubrique 4 de l'Annexe F lors de la détermination du niveau de risque de l'OPC lorsqu'il a un historique de rendements inférieur à 10 ans, notamment dans les cas suivants :

- lorsque les titres de l'OPC ont été offerts dans le public pour la première fois il y a moins de 10 ans (rubrique 4 de l'Annexe F);
- lorsque l'une de ses séries, offerte dans le public pour la première fois il y a moins de 10 ans, possède une caractéristique qui lui donne ou pourrait lui donner un niveau de risque différent de son propre risque (rubrique 3 de l'Annexe F);
- en cas de modification durant les 10 dernières années des objectifs de placement fondamentaux de l'OPC en vertu du sous-paragraphe c du paragraphe 1 de l'article 5.1 du Règlement 81-102 (rubrique 6 de l'Annexe F).

Zone d'amélioration

Parfois, les rendements de l'indice de référence, utilisés pour établir le niveau de risque, sont libellés dans une monnaie différente de celle de la valeur liquidative de l'OPC, ou d'une de ses séries (par exemple si l'OPC, ou une de ses séries, comporte des couvertures de change), dans un tel cas, nous nous attendons à ce que la brève description de l'indice de référence requise au paragraphe b de la rubrique 9.1 de la Partie B du Formulaire 81-101F1 et au paragraphe b de la rubrique 12.2 de l'Annexe 41-101A2, précise la monnaie dans laquelle cette indice est libellée.

IV. Indice de référence utilisé dans le RDRF différent de celui utilisé dans l'AdF

Nous avons constaté que l'indice de référence utilisé pour établir le niveau de risque ou la monnaie dans laquelle l'indice est libellé était parfois différent(e) de celui ou celle utilisé(e) dans la section des rendements composés annuels du plus récent RDRF.

Vu leur finalité distincte, la réglementation offre la possibilité, lorsque cela est justifié, que l'indice de référence divulgué dans le RDRF puisse différer de celui utilisé pour établir le niveau de risque de l'OPC. Dans un tel cas, comme les exigences de l'Annexe 81-106A1 *Contenu des rapports annuel et intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*⁴ et de l'Annexe F sont toutes deux principalement basées sur les rendements d'un indice représentatif des rendements de l'OPC, nous nous attendons à ce que le gestionnaire de fonds d'investissement soit en mesure d'expliquer sa décision à l'aide d'une analyse financière fournissant une démonstration qu'il est, en premier lieu, dans l'intérêt de la bonne compréhension des investisseurs d'avoir recours à des indices de référence différents.

V. Incohérence du niveau de risque dans l'AdF

Nous avons constaté, dans certains cas, que le niveau de risque indiqué sous le sous-titre « Niveau de risque » de l'AdF, ne correspondait pas à celui indiqué sous le titre « À qui le fonds est-il destiné » de ce même AdF.

Par souci de cohérence et afin d'éviter toute confusion, veuillez vous assurer que les informations présentées sont cohérentes entre elles.

Conclusion

À la suite de ces constats, nous avons contraint certains OPC à effectuer des modifications immédiates ou prospectives au prospectus et à l'AdF.

Nous rappelons que la méthode de classification du risque de placement enchâssée à la réglementation applicable aux OPC permet principalement d'assurer la transparence et l'uniformité de la divulgation à cet égard afin de permettre aux investisseurs de comparer plus facilement les différents OPC. Cette méthode contribue donc directement à l'atteinte des objectifs de protection des investisseurs qui soutiennent le régime de l'AdF.

C'est principalement pour ces motifs que nous nous attendons à ce que les gestionnaires de fonds d'investissement fassent preuve de la rigueur nécessaire lors de l'application de cette méthode, notamment quant aux aspects permettant une certaine discrétion.

L'Autorité s'attend à ce que les gestionnaires de fonds d'investissement utilisent les constats et zones d'amélioration de cet avis afin de valider leur application de la méthode de classification du risque de placement et la cohérence avec l'information transmise aux investisseurs et disponible au public.

⁴ RLRQ, c. V-1.1, r. 42

Dans le cadre de son programme de surveillance des fonds d'investissement, l'Autorité restera vigilante quant à l'évolution des enjeux révélés par cet examen thématique.

Renseignements complémentaires

Pour toute question, veuillez vous adresser à :

Laetitia Gabriele
Analyste, Direction des fonds d'investissement
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4488
Sans frais : 1 877 525-0337, poste 4488
laetitia.gabriele@lautorite.qc.ca

Suzanne Boucher
Analyste experte, Direction des fonds d'investissement
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4477
Sans frais : 1 877 525-0337, poste 4477
Suzanne.Boucher@lautorite.qc.ca

Le 11 octobre 2018

Avis 51-357 du personnel des ACVM

Examen des émetteurs assujettis du secteur du cannabis

Le 10 octobre 2018

1. RÉSUMÉ

Le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le **personnel** ou **nous**) publie le présent avis à la suite d'un examen réalisé par les autorités en valeurs mobilières de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. Le personnel a examiné l'information communiquée par 70 émetteurs assujettis menant des activités dans le secteur du cannabis¹. Il s'agissait d'émetteurs y ayant divers types de participation et menant des activités dans différents pays.

Le présent avis expose les bonnes pratiques de communication de l'information pour les émetteurs du secteur du cannabis, de sorte que les investisseurs obtiennent de l'information transparente au sujet de la performance financière de même que des risques et incertitudes, et puissent prendre des décisions d'investissement éclairées.

Le secteur du cannabis a bénéficié de cadres juridiques de plus en plus permissifs et s'est beaucoup développé en tant que secteur du marché public émergent. Or, notre examen a révélé des lacunes dans l'information communiquée, qui sont considérables vu la croissance rapide de ce secteur.

Les résultats nous ont permis de relever les éléments clés suivants sur lesquels nous nous attendons à ce que les émetteurs améliorent leurs pratiques de communication de l'information :

- Les producteurs autorisés de cannabis (les **producteurs autorisés**) n'ont souvent pas présenté suffisamment d'information dans leurs états financiers et leurs rapports de gestion pour qu'un investisseur comprenne leur performance financière. Les Normes internationales d'information financière (les **IFRS**) exigent que les émetteurs comptabilisent les plants de cannabis cultivés à leur juste valeur². La totalité (100 %) des producteurs autorisés examinés a dû améliorer l'information fournie sur la juste valeur et les sujets connexes;
- Certains émetteurs ne se sont pas toujours conformés aux dispositions de la législation en valeurs mobilières relatives à l'information prospective, aux indications sur la communication d'information impartiale et à certaines autres obligations;

¹ Les termes « cannabis » et « marijuana » sont employés indifféremment dans le présent avis.

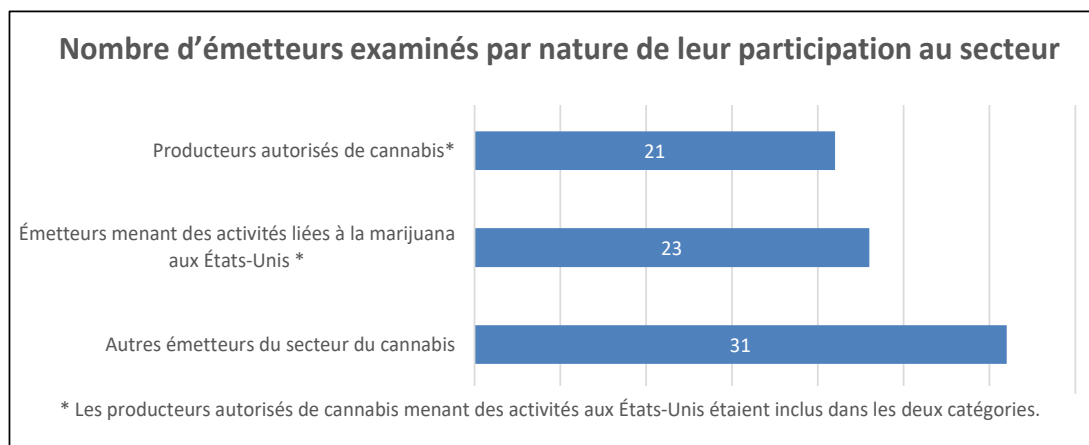
² Dans le contexte de la culture de plants de cannabis destinés à la récolte, l'expression « juste valeur » s'entend, dans le présent avis, de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Voir la Norme comptable internationale 41, *Agriculture* (l'**IAS 41**).

- 74 % des émetteurs menant des activités liées à la marijuana aux États-Unis n'ont pas fourni assez d'information sur les risques associés à ces activités pour respecter les attentes à cet égard figurant dans l'Avis 51-352 du personnel des ACVM (révisé), *Émetteurs menant des activités liées à la marijuana aux États-Unis* (l'**avis sur les attentes à l'endroit des émetteurs aux États-Unis**).

Lorsque des lacunes dans l'information fournie sont ressorties de notre examen, les émetteurs soit se sont engagés à remédier à la situation ultérieurement, soit, en cas de lacunes plus répandues, ont redéposé certains documents.

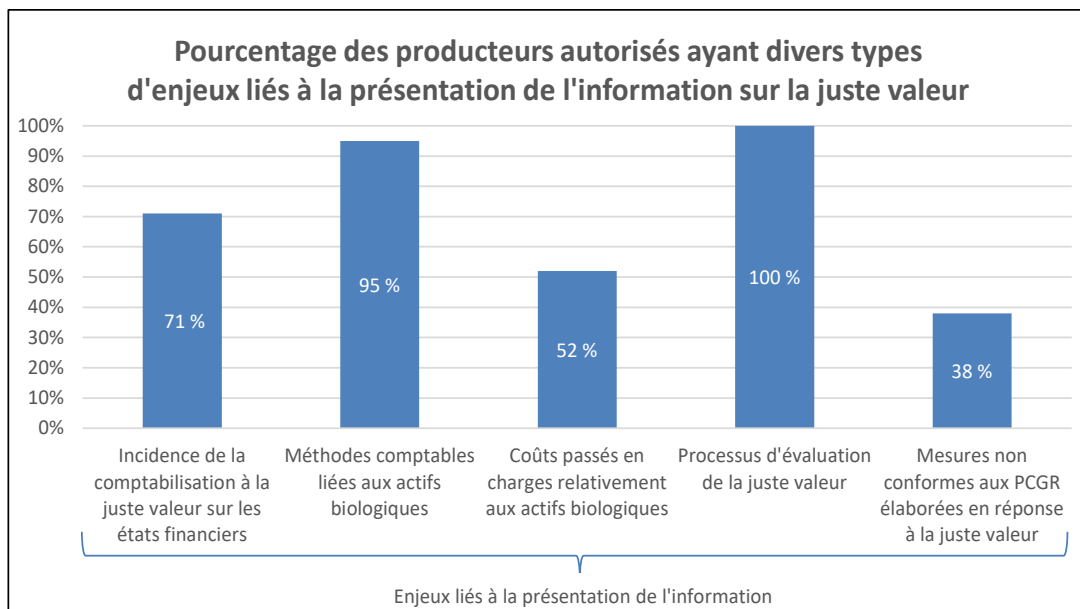
2. PORTÉE DE L'EXAMEN

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, notre examen a porté sur des émetteurs ayant divers types de participation dans le secteur du cannabis, dont ceux n'intervenant pas directement dans la production ou la vente de cette substance, et ceux qui planifient des activités liées au cannabis, mais qui ne s'y sont pas encore lancés.

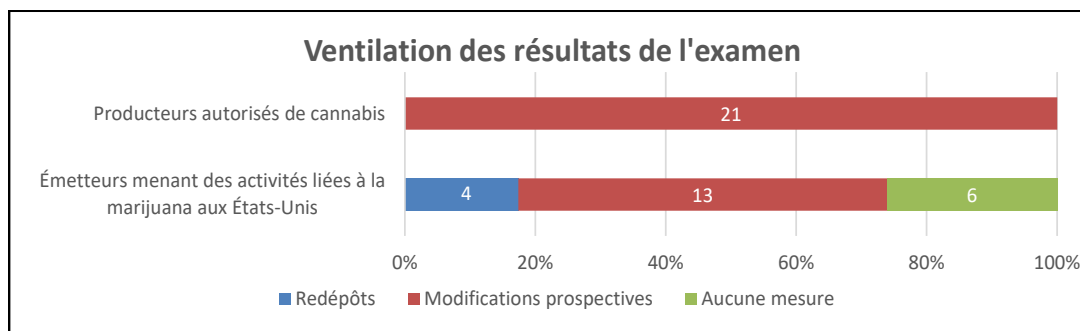


3. RÉSULTATS DE L'EXAMEN

Tous les producteurs autorisés que nous avons examinés ont pris des mesures pour améliorer l'information communiquée en réponse aux points relevés dans cinq catégories, qui sont résumées ci-après et expliquées à la rubrique 4. Certaines des préoccupations concernant l'information étaient généralisées au secteur, la plupart ou la totalité des producteurs autorisés présentant des enjeux identiques ou similaires.



À la suite de notre examen, 74 % des émetteurs menant des activités liées à la marijuana aux États-Unis ont également pris des mesures pour améliorer l'information fournie, 17 % d'entre eux ayant redéposé leur dernier rapport de gestion pour corriger les lacunes plus répandues.



Même si certaines conclusions de l'examen exposées ici peuvent être utiles à d'autres types d'émetteurs du secteur du cannabis, les résultats obtenus visent les producteurs autorisés et les émetteurs menant des activités liées à la marijuana aux États-Unis. Nous encourageons l'ensemble des émetteurs du secteur, dont ceux exerçant des activités secondaires, à examiner les constatations qui s'appliquent à eux.

4. CONSTATATIONS RELATIVES AUX PRODUCTEURS AUTORISÉS

4.1 Information concernant l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur sur les états financiers

Les émetteurs menant des activités agricoles sont tenus d'évaluer les plantes vivantes, ou les actifs biologiques, à leur juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, l'état du résultat net d'un producteur autorisé comprend souvent les profits à la juste valeur non réalisés liés à la croissance des actifs biologiques qui n'ont pas encore été vendus.

Lors de notre examen, nous avons constaté que 71 % des producteurs autorisés n'avaient pas présenté séparément tous les montants de juste valeur dans l'état du résultat net. Dans ces cas, les ajustements de la juste valeur étaient souvent incorporés dans le coût des biens vendus. Il est crucial que les investisseurs puissent comprendre ce qu'il en coûte à une entreprise pour produire son produit. Comme les montants de juste valeur figurant dans l'état du résultat net d'un producteur autorisé ne sont pas les coûts engagés relativement au cannabis vendu, il importe qu'ils soient tous indiqués séparément, afin que les investisseurs puissent comprendre les coûts de vente de l'entreprise, sans les montants de juste valeur.

Ainsi, pour s'assurer que les investisseurs comprennent la performance financière d'un producteur autorisé, les émetteurs devraient présenter séparément ce qui suit³ :

- les profits/pertes non réalisés découlant des variations de juste valeur sur la croissance des actifs biologiques;
- les montants de juste valeur réalisés inclus dans le coût des stocks vendus.

Voici un exemple du type d'information fournie par les émetteurs examinés, suivi d'un exemple de la façon dont cette information peut être améliorée.

³ Le paragraphe 85 de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, (l'IAS 1) indique que « l'entité doit présenter des postes [...] supplémentaires dans l'état ou les états du résultat net et des autres éléments du résultat global lorsqu'une telle présentation est utile à la compréhension de la performance financière de l'entité ». Le paragraphe 97 de la même norme précise que, si des éléments de produits et de charges sont significatifs, l'entité doit en indiquer séparément la nature et le montant.

Exemple 4.1a) – Information fournie concernant les incidences des variations de la juste valeur sur l'état du résultat net

Dans l'extrait de l'état du résultat net reproduit ici, les variations de la juste valeur de 500 000 \$ découlant de la croissance des actifs biologiques (les variations non réalisées de la juste valeur) ont été présentées séparément conformément au paragraphe 40 de l'IAS 41. Toutefois, les montants de juste valeur compris dans les éléments de stocks vendus (les variations réalisées de la juste valeur) ne l'ont pas été. Les émetteurs devraient indiquer ces montants séparément pour fournir de l'information plus claire et plus transparente aux investisseurs.

Produits des activités ordinaires	1 000 000 \$
Coût des stocks de cannabis fini vendus	(1 100 000)
Profit à la juste valeur non réalisé sur la croissance des actifs biologiques	<u>500 000</u>
Marge brute	400 000 \$

Exemple 4.1b) – Information améliorée concernant les incidences des variations de la juste valeur sur l'état du résultat net

Dans cet exemple, les montants de juste valeur réalisés et non réalisés sont présentés en tant que postes distincts dans l'état du résultat net.

Produits des activités ordinaires	1 000 000 \$
Coût des stocks de cannabis fini vendus	<u>(700 000)</u>
Marge brute, à l'exclusion des éléments de juste valeur	300 000
Montants de juste valeur réalisés inclus dans les stocks vendus	(400 000)
Profit à la juste valeur non réalisé sur la croissance des actifs biologiques	<u>500 000</u>
Marge brute	400 000 \$

La présentation de ces montants en tant que postes distincts dans l'état du résultat net constituerait de l'information claire et transparente, mais leur présentation dans les notes des états financiers pourrait également être une solution acceptable.

Durant notre examen, nous avons aussi observé des cas où les variations de la juste valeur semblaient initialement présentées séparément, mais en fait ne l'étaient pas, par exemple parce qu'elles étaient regroupées avec d'autres éléments comme les dépréciations de stocks. Un poste des états financiers appelé « profit à la juste valeur sur la croissance des actifs biologiques et autres » serait inapproprié en l'absence d'information supplémentaire séparant les variations de la juste valeur des « autres » éléments.

4.2 Information à fournir sur les méthodes comptables relatives aux actifs biologiques

L'IAS 41 ne prescrit pas de méthode comptable pour déterminer les coûts directement ou indirectement attribuables aux actifs biologiques, ni ne précise si ces coûts devraient être comptabilisés à l'actif à titre d'actifs biologiques ou passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Elle exige plutôt que les actifs biologiques soient évalués à leur juste valeur⁴, peu importe les coûts pouvant ou non être comptabilisés en tant qu'actif à leur titre.

Même si la plupart des émetteurs présentaient, dans le sous-total « marge brute » de leur état du résultat net, un poste intitulé « coûts de production » ou « coût des biens vendus », ils n'expliquaient généralement pas la composition de ces postes, notamment si ceux-ci englobaient tous les coûts directs ou indirects liés aux actifs biologiques et aux stocks vendus. Nous avons parfois constaté que des éléments comme la dotation aux amortissements du matériel lié à la production de l'actif biologique étaient inclus dans un poste appelé « amortissements » de l'état du résultat net sous la marge brute, sans qu'il soit spécifié que tous les coûts de production directs ou indirects n'étaient pas inclus dans la marge brute. Dans de tels cas, l'emploi du sous-total « marge brute » risque d'induire les investisseurs en erreur, car ils pourraient croire qu'il s'agit des produits des activités ordinaires diminués du coût des biens vendus, où le coût des biens vendus est calculé selon les principes énoncés dans l'IAS 2, *Stocks* (l'IAS 2).

Par ailleurs, nous avons observé que la plupart des émetteurs n'avaient pas clairement indiqué s'ils comptabilisaient à l'actif ou en charges les coûts directement et indirectement liés aux actifs biologiques.

Comme nous l'avons mentionné à la rubrique 4.1, les investisseurs peuvent se fier au sous-total « marge brute, à l'exclusion des éléments à la juste valeur » pour comprendre la performance financière d'un producteur autorisé⁵. D'où l'importance qu'ils comprennent les coûts inclus dans ce sous-total et le moment auquel ils sont passés en charges. Par conséquent, dans le cadre de l'information que les émetteurs doivent fournir sur les principales méthodes comptables, nous nous attendons à ce qu'ils indiquent clairement ce qui suit⁶ :

- ce qu'ils considèrent comme les coûts de production directs et indirects associés aux actifs biologiques;
- le ou les postes de l'état du résultat net sous lequel ou lesquels ces coûts directs et indirects sont comptabilisés⁷;
- si les coûts directs et indirects des actifs biologiques sont comptabilisés à l'actif ou passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Nous avons fait parvenir à tous les producteurs autorisés examinés des lettres de commentaires demandant des précisions sur les méthodes comptables appliquées pour les actifs biologiques.

⁴ Voir le paragraphe 12 de l'IAS 41.

⁵ Si ce sous-total n'est pas présenté, ils peuvent se fier à de l'information similaire tirée d'autres renseignements communiqués par l'émetteur, dont celle figurant dans les notes des états financiers. Ainsi, les attentes en matière de communication d'information énoncées dans la présente rubrique sont importantes, quel que soit le mode de présentation de ce sous-total.

⁶ Le paragraphe 117 de l'IAS 1 exige la communication d'informations sur les principales méthodes comptables. Voir aussi le paragraphe 10 de l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*.

⁷ Le paragraphe 104 de l'IAS 1 exige la communication d'informations supplémentaires sur la nature des charges classées par fonctions dans les postes de l'état du résultat net.

Voici un exemple du type d'information fournie par les émetteurs examinés, suivi d'un exemple de la façon dont cette communication peut être améliorée.

Exemple 4.2a) – Information fournie sur les méthodes comptables appliquées pour les actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, alors que les stocks le sont au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, leur coût initial correspondant à la juste valeur de l'actif biologique au moment de la récolte. Tous les coûts directs et indirects liés aux stocks récoltés sont comptabilisés à l'actif.

Exemple 4.2b) – Information améliorée sur les méthodes comptables appliquées pour les actifs biologiques

Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société sont visés par l'IAS 41, *Agriculture*, mais leurs coûts directs et indirects sont déterminés selon une méthode similaire à la comptabilisation en tant qu'actif exposée dans l'IAS 2, *Stocks*. Ils incluent le coût direct des graines et des matériaux de culture ainsi que d'autres coûts indirects comme les services publics et les fournitures utilisés durant la culture. Les coûts de main-d'œuvre indirects liés aux personnes participant à la culture et au contrôle de la qualité sont également inclus, à l'instar de l'amortissement du matériel de production et des frais généraux comme le loyer, dans la mesure où ils sont associés à l'espace de culture. Tous les coûts directs et indirects des actifs biologiques sont comptabilisés à l'actif à mesure qu'ils sont engagés, puis sont tous classés sous le poste « coût des biens vendus » de l'état du résultat net de la période au cours de laquelle le produit connexe est vendu. Les profits/pertes à la juste valeur non réalisés sur la croissance des actifs biologiques sont comptabilisés dans un poste distinct de l'état du résultat net. Les actifs biologiques sont évalués à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente au bilan.

Stocks

Les coûts directs et indirects des stocks incluent initialement la juste valeur de l'actif biologique au moment de la récolte. Ils incluent aussi des coûts subséquents comme les coûts des matériaux, la main-d'œuvre et la dotation aux amortissements du matériel d'emballage, d'étiquetage et d'inspection. Tous les coûts directs et indirects liés aux stocks sont comptabilisés en tant qu'actif à mesure qu'ils sont engagés, puis sont classés sous le poste « coût des biens vendus » de l'état du résultat net au moment où le cannabis est vendu, à l'exception des montants de juste valeur réalisés inclus dans les stocks vendus, qui sont comptabilisés dans un poste distinct dans l'état du résultat net. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation au bilan.

4.3 Enjeux liés à la présentation de l'information pour les producteurs autorisés qui comptabilisent en charges les coûts liés aux actifs biologiques à mesure qu'ils sont engagés

Dans une proportion de 48 %, les producteurs autorisés que nous avons examinés comptabilisaient à l'actif tous les coûts directs et indirects liés aux actifs biologiques. Les constatations présentées ici portent précisément sur les 52 % restants qui les comptabilisaient en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

4.3.1 Information sur le coût du cannabis vendu au cours de la période

Lorsque les émetteurs choisissent de passer en charges les coûts directs et indirects liés aux actifs biologiques, l'état du résultat net inclura habituellement les coûts engagés dans la période considérée relativement au cannabis n'ayant pas encore été vendu. Par conséquent, les investisseurs peuvent ne pas pouvoir déterminer les coûts associés au cannabis vendu au cours de la période. Les émetteurs d'autres secteurs (par exemple, du secteur manufacturier) qui sont visés par l'IAS 2, mais qui ne détiennent pas d'actifs biologiques, fourniront généralement cette information, car cette norme exige la comptabilisation à l'actif des coûts directement et indirectement liés à la production des stocks. Les investisseurs du secteur du cannabis peuvent vouloir de l'information au sujet du coût du cannabis vendu durant la période, peu importe si l'émetteur choisit de comptabiliser à l'actif ou en charges les coûts afférents aux actifs biologiques conformément à l'IAS 41.

Les émetteurs qui passent ces coûts en charges à mesure qu'ils sont engagés devraient évaluer si cette méthode comptable donne des informations qui sont pertinentes pour les investisseurs ayant des décisions à prendre⁸. Ces émetteurs sont invités à fournir dans leur rapport de gestion des renseignements supplémentaires sur, par exemple, l'incidence que la comptabilisation à l'actif des coûts directs et indirects liés aux actifs biologiques aurait eue sur l'état du résultat net⁹. Ce type de renseignements peut être utile aux investisseurs qui souhaitent comparer la marge brute de plusieurs émetteurs.

4.3.2 Présentation d'un sous-total « marge brute »

La présentation d'un sous-total « marge brute » peut être trompeuse si ce montant n'inclut pas tous les coûts directs et indirects afférents à la production du cannabis vendu durant la période. Cette expression peut être comprise comme englobant uniquement les coûts directs ou indirects du cannabis vendu au cours de la période. Comme l'état du résultat net des émetteurs qui passent en charges les coûts directs et indirects des actifs biologiques inclut les coûts engagés pour des biens qui n'ont pas encore été vendus, ces émetteurs devraient établir si la présentation d'un tel sous-total risque d'induire les investisseurs en erreur.

⁸ Le paragraphe 10 de l'IAS 8 indique ce qui suit : « En l'absence d'une IFRS qui s'applique spécifiquement à une transaction, un autre événement ou condition, la direction devra faire usage de jugement pour développer et appliquer une méthode comptable permettant d'obtenir des informations : [...] pertinentes pour les utilisateurs ayant des décisions économiques à prendre; ».

⁹ Les émetteurs qui communiquent ces renseignements devraient s'assurer de respecter les attentes en matière de communication d'information exposées dans l'Avis 52-306 du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (révisé), *Mesures financières non conformes aux PCGR* (l'**Avis 52-306**).

4.4 Information sur le processus d'évaluation de la juste valeur

Les processus et hypothèses qu'utilisent les producteurs autorisés pour évaluer la juste valeur des actifs biologiques sont subjectifs et comportent des jugements importants. En effet, comme les plants de cannabis cultivés peuvent passer par plusieurs stades de croissance avant la récolte, la direction doit poser des jugements à chaque date de présentation de l'information financière. Même si les IFRS exigent certaines informations sur ces processus et hypothèses¹⁰, la totalité des producteurs autorisés examinés présentait des lacunes dans ce domaine. Dans la plupart des cas, ils ne fournissaient pas ce qui suit :

- une description des techniques et processus d'évaluation;
- une description des données d'entrée utilisées pour établir la juste valeur, y compris les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables importantes;
- le niveau auquel une juste valeur est classée dans la hiérarchie des justes valeurs;
- la sensibilité de l'évaluation de la juste valeur à des changements dans des données d'entrée;
- une explication des corrélations entre les données d'entrée non observables importantes et de la façon dont elles peuvent influencer sur l'évaluation de la juste valeur.

Voici un exemple du type d'information fournie par les émetteurs examinés, suivi d'un exemple de la façon dont cette information pourrait être améliorée.

Exemple 4.4a) – Information fournie sur le processus d'évaluation de la juste valeur

Les actifs biologiques sont évalués à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les hypothèses importantes appliquées pour déterminer la juste valeur comprennent le prix de vente des stocks de cannabis fini et les coûts post-récolte. Une augmentation ou une diminution de 10 % de ces hypothèses sur une base cumulative aurait augmenté ou diminué la juste valeur des actifs biologiques de 1 000 \$ au total.

¹⁰ Voir les paragraphes 91, 92 et 93 de l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*.

Exemple 4.4b) – Information améliorée sur le processus d'évaluation de la juste valeur

La Société évalue ses actifs biologiques à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour ce faire, elle utilise un modèle qui estime le rendement en grammes prévu de la récolte des plants actuellement cultivés, puis ajuste ce montant en fonction du prix de vente par gramme prévu ainsi que des coûts supplémentaires qui seront engagés, notamment après la récolte.

Dans le cadre de ce modèle, la direction a utilisé les données d'entrée non observables importantes suivantes, qui sont toutes classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs :

- prix de vente – prix de vente historique moyen pondéré de toutes les souches de cannabis vendues par la Société, qui devrait refléter les prix de vente futurs;
- stade de croissance – nombre moyen pondéré de semaines sur le cycle de croissance de 15 semaines que les actifs biologiques ont atteint à la date d'évaluation;
- rendement par plant – nombre prévu de grammes de stock de cannabis fini qui devrait être obtenu de chaque plant de cannabis récolté;
- gaspillage – pourcentage moyen pondéré des actifs biologiques qui ne devraient pas parvenir à maturité pour la récolte;
- coûts postrécolte – coût par gramme de cannabis récolté en vue de vendre les plants de cannabis après la récolte, composé du coût des matériaux et de la main-d'œuvre directs et indirects reliés à l'étiquetage et à l'emballage.

Le tableau suivant quantifie chaque donnée d'entrée non observable importante et indique l'incidence que chaque augmentation ou diminution de 10 % de chacune d'entre elles aurait sur la juste valeur des actifs biologiques.

	31 décembre 20X7	31 décembre 20X6	Variation de 10 % au 31/12/20X7	Variation de 10 % au 31/12/20X6
Prix de vente	7,50 \$	7,00 \$	10 000 \$	9 000 \$
Stade de croissance	12 semaines	6 semaines	9 000 \$	8 000 \$
Rendement par plant	100 grammes	90 grammes	7 000 \$	6 000 \$
Gaspillage	1 %	5 %	1 000 \$	5 000 \$
Coûts postrécolte	0,50 \$	0,60 \$	4 000 \$	5 000 \$

En moyenne, les actifs biologiques se trouvaient à un stade de croissance plus avancé en 20X7 (c.-à-d. 12 semaines contre 6 en 20X6). À mesure qu'un plant gagne en maturité, le risque de gaspillage diminue. Ainsi, les estimations du gaspillage étaient plus basses en 20X7.

La Société amortit la juste valeur sur une base linéaire en fonction du stade de croissance. Ainsi, un plant de cannabis qui en est à 50 % de son cycle de croissance de 15 semaines se verrait attribuer environ 50 % de sa juste valeur prévue à sa date de récolte (sous réserve des ajustements pour gaspillage).

4.5 Information sur les mesures financières non conformes aux PCGR élaborées en réponse à la juste valeur

Dans une proportion de 48 %, les producteurs autorisés que nous avons examinés présentent une mesure non conforme aux PCGR similaire au « coût décaissé par gramme » (parfois appelé « coût au comptant par gramme ») pour indiquer leur coût de production, exclusion faite des ajustements de la juste valeur hors trésorerie. Même si cette mesure est souvent calculée différemment par les producteurs autorisés, son mode de calcul devrait être compréhensible pour les investisseurs¹¹.

Dans de nombreux cas, la composition d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'était pas claire parce qu'il était difficile de comprendre la nature des coûts inclus dans la mesure conforme aux PCGR servant de base au calcul du coût décaissé par gramme. Les rubriques 4.1, 4.2 et 4.3 ci-dessus renferment des exemples de la manière dont les émetteurs peuvent s'assurer que les investisseurs comprennent la nature des coûts inclus dans un poste des états financiers duquel une mesure financière non conforme aux PCGR comme le coût décaissé peut être tirée.

Dans d'autres cas, la composition d'une mesure financière non conforme aux PCGR n'était pas claire parce que les éléments de rapprochement servant à la calculer étaient insuffisamment expliqués. Les émetteurs devraient veiller à expliquer suffisamment la nature de tout élément de rapprochement de même que tout jugement important posé au moment de la quantification de ce dernier.

Par exemple, plusieurs émetteurs n'ont pas assez expliqué les jugements importants posés pour établir ce que représente un gramme aux fins du calcul du coût décaissé par gramme. Ainsi, un gramme représentait dans certains cas un gramme vendu et dans d'autres, un gramme récolté. Dans d'autres encore, les producteurs autorisés qui vendent tant du cannabis séché que des huiles de cannabis avaient appliqué un facteur d'équivalence non déclaré pour déterminer le nombre de grammes de cannabis séché ayant servi à produire un millilitre d'huile vendu. Cette information ainsi que les autres hypothèses importantes appliquées devraient être clairement communiquées.

Nous avons également constaté qu'il arrivait qu'une mesure financière non conforme aux PCGR semblable au coût décaissé par gramme soit présentée sans être désignée comme telle. Les émetteurs devraient s'assurer chaque fois de préciser qu'il s'agit d'une pareille mesure et de la rapprocher de la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable indiquée dans les états financiers, en fournissant les renseignements connexes appropriés¹².

Bien que le coût décaissé par gramme donne aux investisseurs de l'information sur le coût décaissé par l'émetteur, il ne leur permet généralement pas de comprendre pleinement le coût du cannabis vendu dans le cas des émetteurs qui comptabilisent en charges les coûts des actifs biologiques à mesure qu'ils sont engagés. Les émetteurs qui comptabilisent en charges les coûts directs et indirects des actifs biologiques devraient lire les attentes en matière de communication d'information exposées à la rubrique 4.3 ci-dessus, en plus de celles figurant dans la présente rubrique.

¹¹ Voir les attentes en matière de communication d'information exposées dans l'Avis 52-306.

¹² *Ibidem*.

5. AUTRES CONSTATATIONS

Lors de notre examen, nous avons constaté les autres enjeux suivants dont les émetteurs devraient tenir compte dans la préparation de leurs documents publics.

5.1 Estimations de la production

Les émetteurs qui font des annonces au sujet de leur capacité prévue de production dans une nouvelle installation en cours de construction devraient communiquer les facteurs et hypothèses importants qui sous-tendent cette projection. Les hypothèses relatives aux projections financières devraient être précises et exhaustives, particulièrement sur le plan quantitatif, afin qu'un investisseur puisse clairement comprendre de quelle façon chacune d'entre elles contribue à la projection. Les émetteurs devraient également voir à actualiser cette information prospective, conformément à la législation en valeurs mobilières¹³.

Voici un exemple du type d'information fournie par les émetteurs examinés, suivi d'un exemple de la façon dont cette information pourrait être améliorée.

Exemple 5.1a) – Information fournie sur les estimations de la production

La Société est en train de construire une deuxième serre directement adjacente à son installation actuelle. La construction a débuté, mais elle n'en est qu'au stade initial, seule la fondation ayant été coulée. Une fois construite et approuvée/homologuée par Santé Canada, cette serre pourra produire quelque 100 000 kilogrammes de cannabis séché par an.

Exemple 5.1b) – Information améliorée sur les estimations de la production

La Société est en train de construire une deuxième serre directement adjacente à son installation actuelle. La construction a débuté, mais elle n'en est qu'au stade initial, seule la fondation ayant été coulée. Une fois construite et approuvée/homologuée par Santé Canada, cette serre pourra produire quelque 100 000 kilogrammes de cannabis séché par an. Cette estimation prospective est fondée sur les facteurs et hypothèses importants suivants :

- l'installation aura une superficie d'environ 800 000 pieds carrés¹⁾, exclusivement consacrée à la culture;
- le ratio du cannabis séché cultivé par pied carré correspondra à la production historique de notre installation existante;
- les coûts de construction de l'installation avoisineront les 100 millions de dollars¹⁾, dont uniquement une part minimale a été engagée jusqu'à présent;
- la deuxième serre devrait être entièrement construite et prête pour l'inspection finale de Santé Canada d'ici le 1^{er} décembre 20X9¹⁾.

¹⁾ Ces énoncés constituent de l'information prospective sur un événement, une situation ou une performance financière possible établie sur les conditions économiques et les lignes de conduite futures. Ils comportent des risques connus et inconnus, des hypothèses, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre cette information et les résultats ou les événements réels. La Société estime qu'il y a un fondement valable pour établir cette information; toutefois, ces attentes pourraient ne pas s'avérer.

¹³ Voir la partie 4A, *Information prospective*, et l'article 5.8, *Information prospective importante communiquée antérieurement*, du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue.

5.2 Information partielle ou trompeuse

Les émetteurs qui envisagent de se lancer dans le secteur du cannabis, ou d'y effectuer de nouveaux investissements, devraient s'assurer que les annonces de ces nouvelles occasions exposent les faits en toute impartialité et n'induisent pas les investisseurs en erreur¹⁴.

Voici un exemple d'information qui est partielle parce qu'elle ne présente pas toutes les conditions et éventualités importantes relatives aux événements annoncés, suivi d'un exemple de la façon dont cette information peut être améliorée.

Exemple 5.2a) – Information partielle sur les plans visant à se lancer dans le secteur du cannabis

Le 5 juillet 20X8, la Société a conclu une convention exécutoire en vue d'acquérir Cannabis Co., entité qui a soumis une demande de licence d'exploitation de dispensaire de cannabis à usage récréatif dans l'État du Colorado, aux États-Unis. Mis à part cette demande de licence, Cannabis Co. ne possède aucun actif important. Le prix d'achat prévu de 50 millions de dollars sera réglé au comptant.

La clôture de l'acquisition est prévue pour le 1^{er} décembre 20X8.

Exemple 5.2b) – Information améliorée sur les plans visant à se lancer dans le secteur du cannabis

Le 5 juillet 20X8, la Société a conclu une convention exécutoire en vue d'acquérir Cannabis Co., entité qui a soumis une demande de licence d'exploitation de dispensaire de cannabis à usage récréatif dans l'État du Colorado, aux États-Unis. Mis à part cette demande de licence, Cannabis Co. ne possède aucun actif important. Le prix d'achat prévu de 50 millions de dollars sera réglé au comptant.

L'acquisition est subordonnée à un certain nombre de conditions devant être remplies avant la clôture, dont celle que Cannabis Co. obtienne sa licence des organismes de réglementation au plus tard le 1^{er} décembre 20X8. Si elle ne l'obtient pas au plus tard à cette date, l'une ou l'autre des parties pourra résilier la convention d'acquisition exécutoire sans pénalité.

5.3 Dépréciation

Les émetteurs détenant des actifs liés au cannabis devraient effectuer les tests de dépréciation appropriés¹⁵ en cas d'événement donnant lieu à une dépréciation, y compris un changement à l'échelle sectorielle des évaluations d'actifs liés au secteur du cannabis. Cela peut, par exemple, inclure des changements défavorables d'un cadre réglementaire ayant des répercussions potentiellement négatives sur les flux de trésorerie ou les produits des activités ordinaires actuels ou futurs.

¹⁴ Voir l'Instruction générale 51-201 : Lignes directrices en matière de communication de l'information ainsi que l'article a de la Partie 1 de l'Annexe 51-102A1.

¹⁵ Voir l'IAS 36, Dépréciation d'actifs.

5.4 Contrats importants

Généralement parlant, les émetteurs qui dépendent grandement des licences pour cultiver ou vendre du cannabis, ou des installations en location dans lesquelles ces activités sont menées, devraient penser à déposer les licences ou les ententes connexes en tant que contrats importants.

5.5 Cadres réglementaires

Les émetteurs menant des activités liées au cannabis hors de l'Amérique du Nord devraient fournir de l'information sur les cadres réglementaires qui s'y appliquent à eux, comme ils le feraient dans le cas d'activités exercées au Canada et aux États-Unis.

Nous rappelons également aux émetteurs que, comme le cannabis est illégal en vertu du droit fédéral américain, toute participation à des activités liées à cette substance, que ce soit au Canada ou à l'étranger, pourrait entraîner une surveillance accrue de la part des organismes de réglementation et d'autres autorités. La Customs and Border Protection Agency des États-Unis a récemment fait des déclarations à propos des personnes qui travaillent dans le secteur du cannabis là où il est légal ou qui facilitent son développement, ainsi que de l'incidence que cette participation pourrait avoir sur l'entrée en sol américain. Les émetteurs devraient voir à aborder ces risques, de même que les autres risques pertinents, dans leur exposé des facteurs de risque, étant donné que la situation pourrait changer.

6. CONSTATATIONS VISANT LES ÉMETTEURS MENANT DES ACTIVITÉS LIÉES À LA MARIJUANA AUX ÉTATS-UNIS

En février 2018, le personnel a publié l'avis sur les attentes à l'endroit des émetteurs aux États-Unis qui exercent, ou sont en train de développer, des activités liées à la marijuana dans des États américains qui les ont autorisées dans un cadre réglementaire étatique (les **émetteurs du secteur de la marijuana aux États-Unis**). Il s'attend notamment à ce que les renseignements suivants soient communiqués :

- une description de la nature de la participation de l'émetteur au secteur de la marijuana américain;
- de l'information indiquant que la marijuana est illégale en vertu du droit fédéral américain et que l'application de la législation pertinente constitue un risque significatif;
- une présentation des risques connexes, notamment celui que les fournisseurs de services indépendants cessent de fournir provisoirement ou définitivement leurs services, ou que les organismes de réglementation imposent des restrictions sur la capacité de l'émetteur d'exercer des activités aux États-Unis;
- un exposé sur la capacité de l'émetteur d'accéder à des capitaux privés et publics, y compris des précisions sur les options de financement dont il dispose ou non afin de poursuivre ses activités;
- une quantification de l'exposition du bilan et du compte de résultat opérationnel de l'émetteur à ses activités liées à la marijuana aux États-Unis;
- comme l'indique également l'avis sur les attentes à l'endroit des émetteurs aux États-Unis, on s'attend à ce que des renseignements supplémentaires soient fournis selon que l'émetteur a une participation directe, indirecte ou secondaire dans les activités liées

à la marijuana aux États-Unis. Par exemple, les émetteurs qui y participent directement devraient décrire les cadres réglementaires applicables et les procédures de conformité internes, et confirmer leur conformité, entre autres.

Il s'agit là de renseignements cruciaux sur les risques importants découlant de l'environnement juridique et réglementaire unique entourant le secteur de la marijuana aux États-Unis. En effet, notre examen a révélé que la plupart des émetteurs du secteur de la marijuana aux États-Unis communiquaient de l'information inadéquate. Comme nous l'avons mentionné à la rubrique 3 ci-dessus, à l'issue de notre examen, 74 % des émetteurs concernés ont pris des mesures pour améliorer l'information fournie, et 17 % ont redéposé leur dernier rapport de gestion.

Tel qu'il est indiqué dans l'avis sur les attentes à l'endroit des émetteurs aux États-Unis, les émetteurs du secteur de la marijuana de ce pays doivent évaluer, surveiller et réévaluer en continu cette information de même que les risques connexes, et les communiquer sans délai aux investisseurs dans des documents publics, notamment en cas de changements de la politique gouvernementale ou d'introduction d'indications, de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés.

7. CONCLUSION

Comme le secteur du cannabis est relativement nouveau, les obligations en matière de communication d'information et de comptabilité y évoluent, à l'instar des pratiques exemplaires. Les indications exposées dans le présent avis visent à aider les émetteurs à comprendre les obligations d'information qui leur incombent afin de fournir de l'information de grande qualité au public. Nous continuerons de vérifier ces points lors de nos examens ultérieurs. Les émetteurs qui ne fournissent pas l'information appropriée s'exposent à des mesures réglementaires.

8. QUESTIONS

Pour toute question, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Autorité des marchés financiers

Livia Alionte
 Analyste, Direction de l'information continue
 514 395-0337, poste 4336
livia.alionte@lautorite.qc.ca

Nadine Gamelin
 Analyste expert à l'information continue
 514 395-0337, poste 4417
nadine.gamelin@lautorite.qc.ca

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Sonny Randhawa
 Deputy Director, Corporate Finance
 416 204-4959
srandhawa@osc.gov.on.ca

Jonathan Blackwell
Senior Accountant, Corporate Finance
416 593-8138
jblackwell@osc.gov.on.ca

Katrina Janke
Senior Legal Counsel, Corporate Finance
416 593-8297
kjanke@osc.gov.on.ca

British Columbia Securities Commission

Allan Lim
Manager, Corporate Finance
604 899-6780
alim@bcsc.bc.ca

Alan Mayede
Senior Securities Analyst
604 899-6546
amayede@bcsc.bc.ca

Alberta Securities Commission

Tom Graham
Director, Corporate Finance
403 297-5355
tom.graham@asc.ca

**Commission des services financiers et des services aux consommateurs
(Nouveau-Brunswick)**

John Paixao
Analyste en valeurs mobilières
506 643-7435
john.paixao@fcnb.ca

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan

Tony Herdzik
Deputy Director, Corporate Finance
306 787-5849
tony.herdzik@gov.sk.ca

Commission des valeurs mobilières du Manitoba

Wayne Bridgeman
Deputy Director, Corporate Finance
204 945-4905
wayne.bridgeman@gov.mb.ca

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Thomas W. Hall

Surintendant des valeurs mobilières

867 767-9305

securitiesregistry@gov.nt.ca

Nova Scotia Securities Commission

Abel Lazarus

Director, Corporate Finance

902 424-6859

abel.lazarus@novascotia.ca

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
----------	--------------	------------------	----------------

6.4.2 - Initiés

Erratum

Section 6.4.2

Veillez noter qu'une erreur s'est produite lors de la publication de la section 6.4 du bulletin du 4 octobre 2018 (vol. 15, n° 39). À cet effet, l'information publiée dans la section 6.4.2 (*Initiés*) de ce bulletin est celle qui se trouve dans la 6.4.2 du bulletin du 16 août 2018 (vol. 15, n° 32).

Le 11 octobre 2018

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BECKETT, WILLIAM K.	XEBEC ADSORPTION INC.	20180015817-1	2018-09-27	4 400,00 \$
COURCHESNE, ETIENNE	RESSOURCES KOMET INC. (LES)	20180015816-1	2018-09-27	900,00 \$
MARDY, MICHAEL JOHN	DAVIDSTEAM INC.	20180015812-1	2018-09-27	5 000,00 \$
STOREY, KENNEY JAMES	METAUX DNI INC.	20180015815-1	2018-09-27	1 300,00 \$
TIERNEY, KATHLEEN CECELIA	DAVIDSTEAM INC.	20180015813-1	2018-09-27	5 000,00 \$
TRUDEAU, KARL	NOUVEAU MONDE GRAPHITE INC.	20180015814-1	2018-09-27	200,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
RASSMUSS, JUAN ENRIQUE	RESSOURCES NSR INC.	20180013624-1	2018-07-31	5 000,00 \$	
		20180013624-2	2018-09-26		0,00 \$

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

ZoomMed Inc.

Le 5 octobre 2018

ZoomMed Inc. (l'« émetteur »)

INTERDICTION D'OPÉRATIONS En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario (la « législation »)

Contexte

1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (l'« autorité principale ») et fait foi de celle de l'agent responsable ou de l'autorité en valeurs mobilières de l'Ontario (chacun étant un décideur).
2. L'émetteur n'a pas déposé les documents d'information périodique suivants prévus par la législation :
 - les états financiers annuels audités, le rapport de gestion annuel et l'attestation des documents annuels pour l'exercice terminé le 31 mai 2018;
3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujéti dans un territoire où s'applique le Multilateral Instrument 11-103 *Failure-to-File Cease Trade Orders in Multiple Jurisdictions*, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.
4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

5. Chacun des décideurs estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.
7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut

vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :

- a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
- b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Martin Latulippe
Directeur de l'information continue

Décision n°: 2018-CEI-0023

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Acasti Pharma Inc.	3 octobre 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Manitoba - Ontario
TFI International Inc.	5 octobre 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Caldwell U.S. dividend advantage fund	4 octobre 2018	Ontario
Fonds de marchés émergents IG JPMorgan Fonds international petite capitalisation investors Portefeuille accent revenu Maestro	3 octobre 2018	Manitoba
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds d'obligations stratégiques Mackenzie Fonds de croissance canadien Mackenzie	3 octobre 2018	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds canadien Mackenzie Ivy		
Fonds mondial de dividendes Mackenzie		
Fonds mondial de petites capitalisations Mackenzie		
Catégorie Mackenzie canadien toutes capitalisations		
Catégorie croissance canadienne Mackenzie		
Catégorie Mackenzie canadienne à petite capitalisation		
Catégorie croissance américaine à moyenne capitalisation Mackenzie		
Catégorie croissance mondiale Mackenzie		
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie		
Fonds équilibré de croissance canadienne Mackenzie		
Catégorie équilibrée de croissance canadienne Mackenzie		
Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie		
Catégorie portefeuille Symétrie croissance modérée		
Catégorie portefeuille croissance Symétrie		
Catégorie Portefeuille actions Symétrie		
Portefeuille de titres à revenu fixe Symétrie		
Portefeuille de revenu conservateur Symétrie		
Portefeuille conservateur Symétrie		
Portefeuille équilibré Symétrie		
Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Portefeuille croissance Symétrie		
Portefeuille équilibré à revenu mensuel Mackenzie		
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Portefeuille équilibré de revenu conservateur mondial privé Mackenzie		
Portefeuille équilibré de revenu mondial privé Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie		
Catégorie de fonds commun équilibré de revenu privé Mackenzie		
Portefeuille privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Fonds commun ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Mandat d'actions mondiales privé Mackenzie		
Fonds commun mondial d'actions Mackenzie		
Catégorie Mandat privé actions américaines Mackenzie		
Portefeuille mondial privé à revenu fixe Mackenzie		
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie		
Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG I	4 octobre 2018	Manitoba
Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG II		
Fonds en gestion commune de répartition active BlackRock – IG III		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont

réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Automotive Properties Real Estate Investment Trust	9 octobre 2018	Ontario
Big Pharma Split Corp.	5 octobre 2018	Ontario
Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North	5 octobre 2018	Ontario
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	4 octobre 2018	Ontario
Fonds canadien d'obligations Mackenzie		
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie		
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie		
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie		
Fonds d'opportunités en titres de créance mondiaux Mackenzie		
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie		
Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie		
Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie		
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie		
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie		
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie		
Fonds d'obligations tactique mondial en dollars US Mackenzie		
Fonds de revenu à durée ultra-courte en dollars US Mackenzie		
Fonds canadien équilibré Mackenzie		
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie		
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie		
Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie		
Fonds de revenu Mackenzie		
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy		
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie		
Fonds de revenu stratégique américain Mackenzie		
Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie		
Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds canadien de croissance Mackenzie		
Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie		
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill		
Fonds de croissance Mackenzie		
Fonds canadien Mackenzie Ivy		
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie		
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie		
Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie		
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie		
Fonds américain de dividendes Mackenzie		
Fonds enregistré américain de dividendes Mackenzie		
Fonds toutes actions Chine Mackenzie		
Fonds de valeur Mackenzie Cundill		
Fonds des marchés émergents Mackenzie		
Fonds mondial de dividendes Mackenzie		
Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie		
Fonds d'actions mondiales Mackenzie		
Fonds mondial de leadership d'impact Mackenzie		
Fonds de petites capitalisations mondiales Mackenzie		
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy		
Fonds international Mackenzie Ivy		
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie		
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie		
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie		
Portefeuille équilibré Symétrie		
Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Portefeuille prudent Symétrie		
Portefeuille revenu fixe Symétrie		
Portefeuille croissance Symétrie		
Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Portefeuille FNB équilibré Mackenzie		
Portefeuille FNB prudent Mackenzie		
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie		
Portefeuille FNB croissance Mackenzie		
Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie		
Fonds d'actions de marchés émergents à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions européennes à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions mondiales à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions internationales à forte diversification Mackenzie		
Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie		
Catégorie croissance équilibré canadien Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Ivy canadien équilibré		
Catégorie Mackenzie Ivy Mondial équilibré		
Catégorie Mackenzie dividendes toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie valeur toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie canadienne de croissance		
Catégorie Mackenzie dividendes grandes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie petites capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Cundill canadien sécurité		
Fonds d'actions américaines		
Catégorie Mackenzie Cundill américain		
Catégorie croissance américaine Mackenzie		
Catégorie croissance moyennes capitalisations américaines Mackenzie		
Catégorie croissance moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres		
Catégorie Mackenzie Cundill Valeur		
Catégorie Mackenzie marchés émergents		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie croissance mondiale Mackenzie		
Catégorie petites capitalisations mondiales Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Ivy européen		
Catégorie Ivy Actions étrangères Mackenzie		
Catégorie Ivy Actions étrangères Mackenzie – devises neutres		
Catégorie Ivy international Mackenzie		
Catégorie Mackenzie Mondial de ressources		
Catégorie Mackenzie lingot d'or		
Catégorie Mackenzie métaux précieux		
Catégorie portefeuille équilibré Symétrie		
Catégorie portefeuille revenu prudent Symétrie		
Catégorie portefeuille prudent Symétrie		
Catégorie portefeuille actions Symétrie		
Catégorie portefeuille croissance Symétrie		
Catégorie portefeuille croissance modérée Symétrie		
Catégorie Mackenzie Actions canadiennes à forte diversification		
Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie		
Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie		
Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie		
Genworth MI Canada Inc.	3 octobre 2018	Ontario
Maple Leaf Short Duration 2018-II Flow-Through Limited Partnership - National Class	5 octobre 2018	Colombie-Britannique
Maple Leaf Short Duration 2018-II Flow-Through Limited Partnership - Quebec Class		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Acasti Pharma Inc.	5 octobre 2018	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Manitoba - Ontario
Fonds d'obligations à court terme (Portico) Fonds d'obligations à rendement réel (Portico) Fonds de valeur américain (Gestion des capitaux London) Catégorie Mackenzie croissance moyennes capitalisations américaines Catégorie actions canadiennes Catégorie titres spécialisés nord-américains Catégorie actions américaines et internationales Catégorie titres spécialisés américains et internationaux Catégorie dividendes canadiens (Laketon) Catégorie actions mondiales toutes capitalisations (Setanta)	3 octobre 2018	Ontario
Catégorie de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie Catégorie Mackenzie canadienne toutes capitalisations Fonds de revenu Mackenzie	5 octobre 2018	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu stratégique Mackenzie		
Fonds Scotia de revenu moyen	9 octobre 2018	Ontario
Fonds privé Scotia mondial à rendement élevé		
Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié		
Fonds privé Scotia des marchés émergents		
Fonds privé Scotia d'actions mondiales		
Fonds privé Scotia mondial d'infrastructures		
Portefeuille de revenu sélection Scotia		
Portefeuille de revenu équilibré sélection Scotia		
Portefeuille de croissance équilibrée sélection Scotia		
Portefeuille de croissance sélection Scotia		
Portefeuille de croissance maximale sélection Scotia		
Portefeuille équilibré Apogée		
Catégorie portefeuille croissance Allegro	9 octobre 2018	Manitoba
Portefeuille croissance Allegro classe II		
Portefeuille Allegro Income Balanced		
Portefeuille équilibré Allegro		
Catégorie portefeuille Allegro croissance équilibré		
Catégorie portefeuille croissance équilibré Allegro II		
Catégorie portefeuille équilibré de revenu Maestro		
Catégorie portefeuille équilibré Maestro		
Catégorie portefeuille ciblée sur la croissance Maestro		
Catégorie Investors U.S. large cap value		
Catégorie actions canadiennes Investors		
Catégorie Croissance actions canadiennes IG Mackenzie		
Catégorie croissance canadienne Investors		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie canadienne valeur grande capitalisation Investors		
Catégorie d'actions américaines à faible volatilité IG Putnam		
Catégorie de croissance canadienne à petite capitalisation Investors		
Catégorie canadienne petite capitalisation Investors		
Catégorie de valeur mondiale IG Mackenzie Cundill		
Fonds d'actions canadiennes Profil	9 octobre 2018	Manitoba
Fonds d'actions américaines Profil		
Fonds de titres à revenu fixe Profil		
Catégorie actions canadiennes Profil		
Catégorie actions américaines Profil		
First Asset Cambridge Core U.S. Equity Etf	9 octobre 2018	Ontario
First Asset Cambridge Global Dividend Etf		
Portefeuille Flex Investors fixed income	9 octobre 2018	Manitoba
Portefeuille Flex mondial à revenu fixe Investors		
Fonds canadien de ressources naturelles Investors		
Fonds canadien de croissance à petite capitalisation Investors		
Fonds d'actions canadiennes Investors		
Fonds de croissance d'actions canadiennes IG Mackenzie		
Fonds de croissance canadien Investors		
Fonds canadien valeur grande capitalisation Investors		
Fonds canadien petite capitalisation Investors		
Fonds de croissance de dividendes américains Investors		
Fonds de valeurs américaines à grande capitalisation Investors		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions américaines à faible volatilité IG Putnam		
Fonds d'obligations canadiennes Investors		
Fonds de valeur mondial IG Mackenzie Cundill		
Fonds immobilier mondial Investors		
Portefeuille revenu plus Investors		
Portefeuille de croissance Investors		
Portefeuille Investissement Croissance plus		
Portefeuille de croissance retraite Investors		
Portefeuille retraite plus Investors		
Portefeuille de revenu Allegro		
Portefeuille équilibré de revenu Allegro		
Portefeuille équilibré Allegro		
Portefeuille de croissance équilibrée Allegro		
Portefeuille de croissance Allegro		
Portefeuille de revenu mensuel Alto		
Portefeuille de croissance mensuelle Alto		
Portefeuille de revenu mensuel et de croissance améliorée Alto		
Portefeuille équilibré de revenu Maestro		
Portefeuille équilibré Maestro		
Portefeuille Maestro axé sur la croissance		
Fonds canadien équilibré IG Mackenzie Ivy		
Portefeuille de revenu mensuel et de croissance mondiale Alto		
Fonds de revenu des marchés émergents IG Putnam		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	9 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque de Montréal	3 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	4 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	4 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	4 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	4 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	5 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	9 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque de Montréal	10 octobre 2018	1 ^{er} juin 2018
Banque Nationale du Canada	3 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	3 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	3 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	3 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	4 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	4 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	4 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	4 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	4 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	5 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	5 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	5 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	5 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	9 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	9 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	9 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	9 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Royale du Canada	20 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	12 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	13 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	26 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	26 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	27 septembre 2018	30 janvier 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	27 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	17 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	17 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	18 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	26 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	26 septembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	18 septembre 2018	30 janvier 2018
Element Fleet Management	3 octobre 2018	20 avril 2017
La Banque de Nouvelle-Écosse	3 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	4 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	5 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	5 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	5 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	5 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	5 octobre 2018	13 février 2018
La Banque Toronto-Dominion	3 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	4 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	4 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	5 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	9 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	9 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	9 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	9 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	10 octobre 2018	28 juin 2018

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

C Hôtels La Pinsonnière inc.

Vu la demande présentée par C Hôtels La Pinsonnière inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 août 2018 (la « demande »);

Vu les articles 11 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, L.Q. 2018, c. 23, a. 603;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3 et les termes définis suivants :

« acquéreur » : l'acquéreur d'une unité hôtelière;

« document d'offre » : le document d'offre dans le secteur immobilier préparé par l'émetteur contenant notamment des informations sur les unités hôtelières et l'émetteur;

« documents » : les documents suivants relativement aux unités hôtelières :

- le document d'offre;
- l'entente de gestion;
- l'information financière;
- la présente dispense;

« entente de gestion » : l'entente de gestion à intervenir entre l'émetteur et les acquéreurs qui désirent louer leur unité hôtelière, laquelle prévoit les modalités de la location des unités hôtelières et la gestion des revenus y afférents;

« information financière » : l'information financière suivante relativement au programme de location :

- pour un projet immobilier qui n'a pas terminé un exercice, un état du revenu net audité de l'affaire pour la période comptable allant de la date du début de l'affaire jusqu'à une date remontant à 30 jours au plus avant la date du document d'offre;

ou

- pour un projet immobilier qui a terminé un ou plusieurs exercices, un état du revenu net annuel audité de l'affaire pour chacun des deux derniers exercices, ou celui correspondant à l'exercice terminé si la période est moindre, et un état du revenu net intermédiaire de l'affaire pour la période se terminant six mois à partir du premier jour de l'exercice et au plus 15 jours avant la date du document d'offre;

« programme de location » : le programme obligatoire de location offert aux acquéreurs d'une unité hôtelière, décrit dans l'entente de gestion;

« unité hôtelière » : chacune des unités en copropriété divise située à La Malbaie qui respecte les normes d'aménagement établies par l'émetteur aux fins de location et qui est offerte dans le cadre du programme de location;

Vu la demande visant à obtenir une dispense de l'exigence de prospectus prévue à l'article 11 de la Loi dans le cadre de la vente de 54 unités hôtelières détenues par l'émetteur (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations suivantes de l'émetteur :

1. L'émetteur est une société par actions qui a été constituée le 12 mars 2015 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec);
2. L'émetteur n'est pas, et n'a aucune intention de devenir, un émetteur assujéti dans les territoires du Canada;
3. La sollicitation par l'émetteur aux fins de vendre une unité hôtelière constitue le placement d'un contrat d'investissement au sens de la Loi;
4. Un courtier en valeurs mobilières dûment inscrit auprès de l'Autorité participe à la vente des unités hôtelières par l'émetteur à un acquéreur initial et satisfait notamment à ses obligations de connaissance du client et de convenance au client;
5. Tout acquéreur doit, au moment de l'achat d'une unité hôtelière, participer au programme de location;
6. Les revenus de location des unités hôtelières sont perçus par l'émetteur et redistribués entre les acquéreurs conformément aux modalités de l'entente de gestion;
7. Le document d'offre prévoit que l'acquéreur peut demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le document d'offre contient de l'information fautive ou trompeuse;
8. L'entente de gestion prévoit que l'acquéreur doit notifier l'émetteur au préalable de toute vente de son unité hôtelière afin que l'émetteur puisse remettre les documents à tout acquéreur subséquent;
9. Un acquéreur subséquent devra signer une nouvelle entente de gestion afin d'acquiescer l'unité hôtelière.

Vu les autres déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que l'émetteur :

- (i) transmette une copie des documents à chaque acquéreur initial lors de la vente d'une unité hôtelière et à chaque acquéreur subséquent lorsque l'émetteur sera avisé de la revente de celle-ci, au plus tard dans les 30 jours de la notification par la personne qui effectue la revente;
- (ii) transmette aux propriétaires d'unités hôtelières une copie de l'information financière annuellement au plus tard le 120^e jour suivant la fin de l'exercice financier de l'affaire et semestriellement au plus tard le 60^e jour suivant la fin de la période intermédiaire de l'affaire;
- (iii) dépose en format électronique auprès de l'Autorité une copie du document d'offre et de l'information financière lors de la première vente d'une unité hôtelière par l'émetteur, ainsi qu'une copie de tout document d'offre modifié par la suite;
- (iv) dépose une ou plusieurs déclarations de placement avec dispense établies conformément à l'annexe 45-106A1 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* au plus tard 10 jours après tout placement.

Fait le 4 octobre 2018.

Lucie J. Roy
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2018-FS-0157

Clementia Pharmaceuticals Inc.

Vu la demande présentée par Clementia Pharmaceuticals Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 3 octobre 2018 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, L.Q. 2018, c. 23, a. 603;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de titres énumérés au formulaire américain F-3, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 4 octobre 2018.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Projet SEDAR n° : 2828340

Décision n°: 2018-FS-0158

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Aucune information.

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Acasti Pharma Inc.

Vu la demande présentée par Acasti Pharma Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 2 octobre 2018 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et les termes définis suivants :

- « annexes » : les annexes au formulaire 20-F de l'émetteur lesquelles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;
- « dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;
- « dispense temporaire » : la dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents visés;

« documents visés » : le formulaire 20-F, les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant, le rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 30 juin 2018 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant et la circulaire de sollicitation de procurations datée du 27 juillet 2018;

« formulaire 20-F » : le rapport annuel de l'émetteur sur formulaire 20-F pour l'exercice terminé le 31 mars 2018;

« prospectus » : le prospectus simplifié provisoire et le prospectus simplifié;

« prospectus simplifié » : le prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« prospectus simplifié provisoire » : le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 3 octobre 2018 ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, L.Q. 2018, c. 23, a. 603;

Vu la demande visant à obtenir la dispense temporaire et la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec;
2. L'émetteur est assujéti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
3. Le dépôt par l'émetteur des documents exigés en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;
4. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
5. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
6. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les documents contenus aux annexes n'auraient pas eu à être intégrés par renvoi dans le prospectus, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus des documents exigés en vertu de la Loi de 1934;
7. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française de ces documents soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié;
2. la dispense permanente.

Fait le 3 octobre 2018.

Gilles Leclerc
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2018-SMV-0045

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION*RAPPORTS TRIMESTRIELS*

	Date du document
ALLBANC SPLIT CORP. II	2018-08-31
CORPORATION FONDS ALPHA	2018-06-30
FIRAN TECHNOLOGY GROUP CORPORATION	2018-08-31
GOODFELLOW INC.	2018-08-31
GROUPE D'ALIMENTATION MTY INC.	2018-08-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2018-08-31
TRILOGY METALS INC.	2018-08-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ANTRIM BALANCED MORTGAGE FUND LTD.	2018-06-30
RESSOURCES SIRIOS INC.	2018-06-30

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
RESSOURCES SIRIOS INC.	2018-06-30

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
BRAILLE ENERGY SYSTEMS INC.	
CANADA HOUSE WELLNESS GROUP INC.	
DIAMEDICA THERAPEUTICS INC.	
FANCAMP EXPLORATION LTD	
H2O INNOVATION INC.	
SANDSPRING RESOURCES LTD.	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
NEMASKA LITHIUM INC.	2018-06-30

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
01 Communique Laboratory Inc.								
<i>Options</i>								
Ng, Joanna	4	O	2018-09-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-09-26	D	50 - Attribution d'options	250 000		ON
Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Aberdeen Asia-Pacific Income Investment Company Limited	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	3.5700	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	3.5500	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	3.3000	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	3.3400	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	600	3.3600	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	3.3700	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	3.3800	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	3.4000	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	3.4300	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	3.3900	ON
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(28 000)		ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	3.3400	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(14 000)		ON
Abitibi Royalties Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Abitibi Royalties Inc.	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	100	9.6000	QC
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	100	9.6500	QC
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	9.6500	QC
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.8500	QC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	9.8500	QC
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	200	9.8900	QC
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)		QC
Ball, Ian	4, 5							
RRSP	PI	O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	9.6500	QC
Acasti Pharma Inc.								
<i>Actions ordinaires (Actions de catégorie A)</i>								
Hamilton, James Stuart	6	O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.8500	QC
Schottenfeld, Richard Paul	6							
Koyote Capital Group LLC	PI	O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	337 900	1.0120USD	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 600)	1.4160USD	QC
		O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 301	1.2770USD	QC
		O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 261)	1.3400USD	QC
Phase Five Partners	PI	O	2016-07-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	1.0000USD	QC
Advantex Marketing International Inc.								
<i>Débetures</i>								
Abramson, Randall	3							
Trapeze Capital Corp.	PI	O	2018-10-04	C	97 - Autre	(\$ 10 000.00)		ON
Aimia Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Brown, Robert Ellis	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 025	4.4600	QC
Doronjuk, Roman	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 803	4.4600	QC
Edwards, Brian	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 803	4.4600	QC
Gardner, Thomas David	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 204	4.4600	QC
Griffin, Emma Kate	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 379	4.4600	QC
Kreidler, Robert Christopher	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 803	4.4600	QC
McEwan, William Gerard	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 408	4.4600	QC
Mittleman, Philip C.	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 803	4.4600	QC
Air Canada								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Deferred Share Units								
Clark, Christie James Beckett	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 097		QC
Doer, Gary Albert	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 154		QC
Fyfe, Robert Ian	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 641		QC
Green, Michael	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 073		QC
Huot, Jean Marc	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 025		QC
PAQUIN, MADELEINE	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 230		QC
Sorensen, Vagn	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 098		QC
Taylor, Kathleen	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 645		QC
Verschuren, Annette Marie	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 097		QC
Wilson, Michael M.	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 289		QC
AIRBOSS OF AMERICA CORP.								
<i>Droits - Deferred Stock Units</i>								
Hagerman, Robert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	541	11.5485	ON
Matthews, Mary	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	779	11.5485	ON
McLeish, Robert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 104	11.5485	ON
Robbins, Brian Andrew	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 753		ON
Watson, Alan JD	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	768	11.5485	ON
Algoma Central Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Algoma Central Corporation	1	O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	11 700	13.2341	ON
		O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(11 700)	13.2341	ON
Lazarz, Christopher	5	O	2017-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Débitures convertibles</i>								
Lazarz, Christopher	5	O	2017-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Algonquin Power & Utilities Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jarratt, Christopher Kenneth	5	O	2018-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 429)	13.2166	ON
		O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 429)	13.2345	ON
		O	2018-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 429)	13.2286	ON
		O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 429)	12.9580	ON
		O	2018-10-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 429)	12.8670	ON
Robertson, Ian Edward	5	O	2018-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 471)	13.2166	ON
		O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 471)	13.2345	ON
		O	2018-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 471)	13.2286	ON
		O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 471)	12.9580	ON
		O	2018-10-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(3 471)	12.8670	ON
Steeves, George Lester	4							
Lynn Steeves	PI	O	2009-10-27	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-10	C	99 - Correction d'information	3 000		ON
Deferred Share Units								
Ball, Christopher James	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 864	13.3600	ON
Barnes, Melissa Stapleton	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 684	13.3600	ON
Laney, Randy David	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 683	13.3600	ON
Moore, Kenneth	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 615	13.3600	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Saidi, Masheed Hegi	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 774	13.3600	ON
Samil, Dilek	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 774	13.3600	ON
Steeves, George Lester	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 774	13.3600	ON
American Hotel Income Properties REIT LP								
<i>Parts</i>								
O'Neill, John Christopher	5	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
In trust for Michael O'Neill	PI	O	2018-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
John O'Neill & Associates Ltd.	PI	O	2018-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Maverick Management Corp.	PI	O	2018-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
SunOne Developments General Partnership and/or SunOne Developments Inc.	PI	O	2018-10-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Americas Silver Corporation								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Davidson, Alexander John	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 882		ON
Edwards, Alan R.	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 291		ON
Pridham, Gordon E.	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 344		ON
RIVERA RABA, MANUEL ALBERTO	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 075		ON
Amerigo Resources Ltd								
<i>Actions ordinaires</i>								
Toor, Nauman (Nick)	3	O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72 100	0.8000	BC
Luzich Partners LLC	PI	O	2018-10-05	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.8100	BC
Anaconda Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Slepcev, Gordana	5	O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.2300	ON
Aptose Biosciences Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rice, William Glenn	4, 5	O	2018-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.1250USD	ON
Arbutus Biopharma Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
PICCHIO, GASTON RAFAEL	5	O	2018-10-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Actions privilégiées convertibles Series A</i>								
PICCHIO, GASTON RAFAEL	5	O	2018-10-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
PICCHIO, GASTON RAFAEL	5	O	2018-10-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-10-08	D	50 - Attribution d'options	200 000	9.3800USD	BC
Ariane Phosphate Inc.								
<i>Options</i>								
Gagnon, Marco	4	O	2018-10-04	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.5800	QC
Artis Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Albo, Ida	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 265	11.7500	MB
Jack, Bruce William James	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 904	11.7500	MB
Joyce, Steven	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 265	11.7500	MB
Martens, Cornelius	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	510	11.7500	MB
Rimer, Ronald Albert	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 670	11.7500	MB
Thielmann, Victor	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	510	11.7500	MB
Townsend, Kenneth	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	510	11.7500	MB
Warkentin, Edward	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	510	11.7500	MB
Zucker, Lauren	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 234	11.7500	MB
Atlantic Gold Corporation (previously Spur Ventures Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beedie, Ryan K	4, 3							
Beedie Investments Ltd.	PI	O	2018-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	1.5679	BC
ATS Automation Tooling Systems Inc.								
<i>RSU</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Alexander, Angella	5	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 500		ON
Aura Health Inc. (Lamêlée Minerais de Fer Ltée.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Freudman, Joel Aaron	4	O	2018-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Billets convertibles US\$</i>								
Freudman, Joel Aaron	4	O	2018-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Bons de souscription</i>								
Freudman, Joel Aaron	4	O	2018-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Freudman, Joel Aaron	4	O	2018-10-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Aurora Cannabis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Belot, Neil	5	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	58 333		BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(58 333)	12.0351	BC
Singer, Michael	4	O	2018-10-03	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.4600	BC
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)		BC
		O	2018-10-04	D	51 - Exercice d'options	175 000		BC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(96 178)	12.1600	BC
8115966 Canada Inc.	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 250)		BC
<i>Options</i>								
Singer, Michael	4	O	2018-10-03	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.4600	BC
		O	2018-10-04	D	51 - Exercice d'options	(175 000)		BC
Wilson, Debra	5	O	2017-09-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		BC
		O	2018-08-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 000	7.3900	BC
<i>Restricted Stock Units</i>								
Belot, Neil	5	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(58 333)		BC
Wilson, Debra	5	M	2017-09-29	D	97 - Autre	50 000		BC
		M	2018-08-03	D	97 - Autre	25 000	7.3900	BC
		O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 666)	12.0300	BC
B2Gold Corp.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Gayton, Robert	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 488		BC
Johnson, George	5	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 111		BC
Mtshisi, Bongani	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 623		BC
<i>Options</i>								
Rogers, Dana	5	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-10-02	D	50 - Attribution d'options	200 000	2.9400	BC
Ballard Power Systems Inc.								
<i>Parts Deferred Share Units</i>								
Hayhurst, Douglas Palmer	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 369	5.5400	BC
Le, Duy-Loan	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 030	5.5400	BC
Neese, Marty Tucker	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 061	5.5400	BC
Roche, James Norman	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 384	5.5400	BC
Sutcliffe, Ian Douglas	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 030	5.5400	BC
Woodruff, Janet Patricia	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 369	5.5400	BC
Banque Canadienne Imperiale de Commerce								
<i>Actions ordinaires</i>								
CIBC	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	122.3873	ON
		O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	122.3873	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	123.0811	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	123.0811	ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	123.4013	ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	123.4013	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	122.8713	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	122.8713	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	123.3188	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	123.3188	ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	123.2503	ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	123.2503	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	122.7807	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	122.7807	ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	122.5940	ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	122.5940	ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	122.4994	ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	122.4994	ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	122.7549	ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	122.7549	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	123.0375	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	123.0375	ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	123.6684	ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	(100 000)	123.6684	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	124.6209	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	124.6209	ON
	Banque Nationale du Canada							
<i>Actions ordinaires</i>								
Banque Nationale du Canada	1	O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	900	64.4300	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	500	64.4800	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	300	64.4900	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	64.5100	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	64.5200	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	64.5400	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	64.5500	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.5550	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	64.5600	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	64.5700	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	64.5800	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	64.5903	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	64.6000	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	64.6100	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	64.6200	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 100	64.6300	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	64.6400	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.6450	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	7 300	64.6500	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	11 800	64.6600	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.6650	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	8 300	64.6700	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	64.6800	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	64.6900	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.6950	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	8 100	64.7000	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	10 800	64.7100	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	12 900	64.7200	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	13 400	64.7300	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 900	64.7400	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	64.7500	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	64.7600	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	64.7700	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	64.8000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	64.7800	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	900	64.5300	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	64.5400	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	64.5600	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	64.5700	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.5750	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	64.5800	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	64.5900	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	64.6000	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	64.6100	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	64.6200	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	6 900	64.6300	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	200	64.6350	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	13 900	64.6400	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	100	64.6450	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	9 100	64.6500	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	9 700	64.6600	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	9 100	64.6700	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	64.6800	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	64.6900	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	64.7000	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	64.7100	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	64.7200	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	900	64.7300	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	800	64.7400	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	64.7500	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	700	64.7600	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	64.7700	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	64.7800	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	6 100	64.7900	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	600	64.8000	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 500	64.8100	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	64.8300	QC
	O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	64.8340	QC	
	O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	13 500	64.8400	QC	
	O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	64.8500	QC	
	O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	11 200	64.8600	QC	
	O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	64.8700	QC	
	O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	64.8800	QC	
	O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	64.8900	QC	
	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)		QC	
	O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	(75 000)		QC	
	O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		QC	
	O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		QC	
	O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		QC	
	O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		QC	
	O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)		QC	
	O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(147 900)		QC	
	O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(148 300)		QC	
	O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(147 700)		QC	
	O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(156 100)		QC	
Banque Royale du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Yabuki, Jeffery William	4							
JWY Revocable Trust	PI	O	2018-10-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	80.5267USD	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Baytex Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Grimwood, Jonathan L.	5	O	2018-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-10-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 400	3.8400	AB
		O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(8 326)	3.8300	AB
Lundberg, Chad	5	O	2018-10-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 400	3.8200	AB
		O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(8 229)	3.8600	AB
<i>Restricted Awards (RRX)</i>								
Grimwood, Jonathan L.	5	O	2018-10-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 400)	3.8400	AB
Lundberg, Chad	5	O	2018-10-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 400)	3.8200	AB
BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Capelli, Steven	5	O	2018-09-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	85 334		ON
		O	2018-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(48 328)	10.4111USD	ON
Ho, Sai Yuen (Billy)	5	O	2018-09-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	27 669		ON
		O	2018-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 674)	10.4111USD	ON
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	10.4900USD	ON
White-Ivy, Nita	5	O	2018-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 137)	10.4111USD	ON
		O	2018-09-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 359		ON
Wiese, Carl James	5	O	2018-09-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 899		ON
		O	2018-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 140)	10.4111USD	ON
Wilson, Mark George	5	O	2018-09-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 275		ON
		O	2018-09-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	10.4111USD	ON
<i>Performance Restricted Share Units</i>								
Capelli, Steven	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	207 756		ON
Cook, Randall	5	O	2018-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	83 101		ON
Ho, Sai Yuen (Billy)	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	55 401		ON
White-Ivy, Nita	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	45 013		ON
Wiese, Carl James	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	62 326		ON
Wilson, Mark George	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	31 162		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Capelli, Steven	5	O	2018-09-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(85 334)		ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	138 504		ON
Cook, Randall	5	O	2018-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	55 401		ON
Ho, Sai Yuen (Billy)	5	O	2018-09-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(27 669)		ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 934		ON
White-Ivy, Nita	5	O	2018-09-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(14 359)		ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 009		ON
Wiese, Carl James	5	O	2018-09-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(35 899)		ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	41 551		ON
Wilson, Mark George	5	O	2018-09-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 275)		ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 775		ON
Bombardier Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares (Subordinate Voting)</i>								
Abdelmalek, Sameh (Sam)	5	O	2018-10-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Brookfield Asset Management Inc.								
<i>Actions privilégiées Cass A Series 18</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 107	20.8509	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 107	20.8982	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 107	20.9398	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 107	20.9519	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 107	20.9900	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 17</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 232	20.9692	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 232	20.8608	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 232	21.0203	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 232	20.8871	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 24</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 358	21.2338	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 358	21.3709	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 358	21.3500	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 358	21.4469	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 358	21.4393	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 26</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 584	21.2829	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 584	21.3905	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 584	21.4089	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 584	21.5400	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 584	21.4200	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 28</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 710	19.2000	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 710	19.2901	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 710	19.3000	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 710	19.3691	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 710	19.3353	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 30</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 184	24.7000	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 184	24.5635	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 184	24.6691	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 184	24.7460	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 184	24.7000	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 32</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	3 239	24.9070	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	3 239	24.8998	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 239	24.9664	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 239	25.0000	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 239	24.9738	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 34</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	23.9056	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	23.8674	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	23.9482	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	24.1922	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 271	24.2111	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 36</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 199	21.4300	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 199	21.4342	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 199	21.4800	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 199	21.5108	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 199	21.3900	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 37</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 644	21.5478	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 644	21.4981	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 644	21.5300	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 644	21.4453	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 644	21.4000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Actions privilégiées Class A Series 38</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2003-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	23.8549	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	23.8800	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	24.1806	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	24.2193	ON
		M	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	24.2103	ON
		O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 132	23.7142	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 40</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2003-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	24.8147	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	24.7495	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	24.9100	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	25.0184	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	25.0184	ON
		M	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 085	25.0200	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 42</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2003-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	24.7986	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	24.9100	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	24.9914	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	24.9836	ON
		O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	24.8243	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 44</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	1 746	28.8785	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 746	25.7597	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 746	25.7900	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 746	25.7771	ON
<i>Actions privilégiées Class A Series 46</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	26.0507	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	25.9500	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	25.9100	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	25.9163	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 183	25.9500	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Allan, Elyse	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 179	44.5200USD	ON
Braly, Angela F.	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	55	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 264	44.5200USD	ON
Coutu, Marcel R.	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	104	53.0700	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	58	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 404	44.5200USD	ON
Ferreira, Murilo	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 207	44.5200USD	ON
Kempston Darkes, V. Maureen	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	140	53.0700	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	604	44.5200USD	ON
McKenna, Frank	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	315	53.0700	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionariat			
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	236	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 808	44.5200USD	ON
Miranda Robredo, Rafael	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	17	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 207	44.5200USD	ON
Nasr, Youssef	8	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	45	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	53.0700	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	906	44.5200USD	ON
O'Donnell, Augustine Thomas	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	78	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	53.0700	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 207	44.5200USD	ON
Seek, Ngee Huat	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	26	53.0700	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	78	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 207	44.5200USD	ON
Taylor, Diana	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	53.0700	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	75	44.5200USD	ON
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 208	44.5200	ON
Brookfield Property Partners L.P.								
<i>Parts de société en commandite</i>								
Brookfield Asset Management Inc.	3							
BPGH Sub Inc.	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	236 476	20.4847USD	ON
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	42 700	26.2293	ON
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 189 000	20.3372USD	ON
		O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 189 000	20.1661USD	ON
		O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 300	26.0013	ON
BSM Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BSM Technologies Inc.	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	36 300	1.1900	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	36 300	1.1900	ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	36 300	1.1900	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	7 900	1.2095	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	5 400	1.2093	ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	35 000	1.2043	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	1.1833	ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	1.1900	ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.1813	ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	36 300	1.1912	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	36 300	1.1469	ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	1.1633	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	7 800	1.1327	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(308 200)		ON
BSR Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Halter, William Amos	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 677		ON
Held, Bryan Henry	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 110		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
CAE Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
CAE INC.	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	119 000	25.5200	QC
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	26.0200	QC
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	49 700	26.0700	QC
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	26.2300	QC
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	26.4900	QC
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	38 700	26.5100	QC
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	26.7200	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	26.7100	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	26.4100	QC
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	7 400	26.3400	QC
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	26.3900	QC
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	7 200	26.4000	QC
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	26.4000	QC
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	26.3400	QC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	19 000	26.0300	QC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	59 000	26.0100	QC
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	26.2400	QC
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	(542 200)	26.2900	QC
<i>Deferred Share Units</i>								
Billson, Margaret	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 818	26.3700	QC
Fortier, Michael M	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 049	26.3700	QC
MacGibbon, Alan	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 024	26.3700	QC
Manley, John Paul	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 786	26.3700	QC
Olivier, François	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 764	26.3700	QC
Roach, Michael	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 695	26.3700	QC
Schwartz, Norton	4	O	2018-09-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	866	26.3700	QC
Stevens, Andrew John	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 076	26.3700	QC
Stevenson, Katharine Berghuis	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 195	26.3700	QC
Canaccord Genuity Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canaccord Genuity Group Inc.	1							
Cormark Securities Inc.	PI	O	2018-09-05	I	38 - Rachat ou annulation	(5 900)		BC
<i>Droits Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Bralver, Charles Norman	4	O	2018-09-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	87	7.0732	BC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 813	6.8949	BC
Desai, Kalpana	4	O	2018-09-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	51	7.0732	BC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 813	6.8949	BC
Harris, Michael Deane	4	O	2018-09-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	192	7.0732	BC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 989	6.8949	BC
Lyons, Terrence	4	O	2018-09-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	103	7.0732	BC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 131	6.8949	BC
Shah, Dipesh Jayantilal	4	O	2018-09-10	D	56 - Attribution de droits de souscription	71	7.0732	BC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 813	6.8949	BC
Canadian Natural Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Best, Catherine May	4							
Savings Plan	PI	O	2018-10-01	I	46 - Contrepartie de services	1 000	43.1350	AB
Canadian Natural Resources Limited	1	O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 832 000	42.4874	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	2 868 000	32.5783USD	AB
		O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(5 550 000)		AB
Giffin, Gordon D. Savings Plan	4 PI	O	2018-10-01	I	46 - Contrepartie de services	1 000	43.1350	AB
Gobert, Wilfred Arthur Savings Plan	4 PI	O	2018-10-01	I	46 - Contrepartie de services	1 000	43.1350	AB
DSU								
Faithfull, Timothy W.	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	1 000	43.1350	AB
McKenna, Frank DSUs	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	1 000	43.1350	AB
Fong, Christopher Lee	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	1 000	43.1350	AB
Verschuren, Annette Marie	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	1 000	43.1350	AB
Canadian Utilities Limited								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5							
Akito Holdings Inc.	PI	O	2018-03-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 999	33.0850	AB
		O	2018-06-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 177	30.7300	AB
		O	2018-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 178	31.1100	AB
Southern-Heathcott, Linda A.	4							
Halo Holdings Inc.	PI	O	2018-03-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	160	33.0850	AB
		O	2018-06-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	174	30.7321	AB
		O	2018-09-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	173	31.1110	AB
Canadian Western Bank								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rudd, Robin Matthew TFSA	5 PI	O	2018-04-23	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-10-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	33.9800	AB
Canso Select Opportunities Corporation								
<i>Actions à droit de vote multiple Class A</i>								
Burns, Brenda Ellen	4							
Canso Partners II Fund	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1	4.5800	ON
Canso Partners II Fund	3	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.5800	ON
Carney, Brian	5							
Canso Partners II Fund	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	4.5800	ON
Carswell, John Paul	4, 3							
GRIP Investments Limited	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	801	4.5800	ON
Carswell, Kim Maria	7							
Canso Partners II Fund	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14	4.5800	ON
GRIP Investments Limited	3							
Canso Partners II Fund	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	801	4.5800	ON
Hicks, Timothy John	7							
Canso Partners II Fund	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7	4.5800	ON
Mason-Wood, Heather Elizabeth	7							
Canso Partners II Fund	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14	4.5800	ON
Mudie, Gail Roberta	7							
Canso Partners II Fund	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29	4.5800	ON
Sit, Elizabeth	7							
Canso Partners II Fund	PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1	4.5800	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Usher-Jones, Brian Richard Canso Partners II Fund	7 PI	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8	4.5800	ON
Actions à droit de vote subalterne Class B								
Hicks, Timothy John Canso Partners II Fund	7 PI	O	2018-10-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2	4.6000	ON
Celestica Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
Celestica Inc.	1	O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	594 891	15.8900	ON
		O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(594 891)	15.8900	ON
		O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	448 170	12.1000USD	ON
		O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(448 170)	12.1000USD	ON
Centerra Gold Inc.								
Actions ordinaires								
Perron, Jacques	4	O	2018-09-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 683	5.3800	ON
Deferred Share Units								
Yurkovich, Susan L.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 155	5.3800	ON
Droits Restricted Share Units								
Connor, Richard Webster	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 367	5.3800	ON
Kubatov, Eduard	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 367	5.3800	ON
Lang, Stephen A.	5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 152	5.3800	ON
		O	2018-09-30	D	59 - Exercice au comptant	(295)	5.3800	ON
		O	2018-09-30	D	59 - Exercice au comptant	(8 039)	5.3800	ON
Oskombaev, Askar	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 367	5.3800	ON
Parrett, Michael S.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 367	5.3800	ON
Perron, Jacques	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 367	5.3800	ON
		O	2018-09-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 683)	5.3800	ON
		O	2018-09-30	D	59 - Exercice au comptant	(2 684)	5.3800	ON
Pressler, Sheryl	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 367	5.3800	ON
Sagynov, Bektur	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 367	5.3800	ON
Ceres Global Ag Corp.								
Droits DSU								
Joel, Harvey T.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 165		ON
Mize, Gary	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 564		ON
Speers, Douglas Edgar	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 730		ON
Options								
Carroll, John Charles	5	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.6800	ON
Day, Robert William	5	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.6800	ON
Egbert, Kyle Dean	5	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	150 000	3.6800	ON
Goldman, Glen Marshall	5	O	2018-05-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	10 000	3.6800	ON
CES Energy Solutions Corp.								
Actions ordinaires								
Zandee, Kenneth Dale Zandee Investments Ltd	6, 5 PI	O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(149 400)	4.0048	AB
Chinook Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Wierzba, P. Grant RRSP	4, 5 PI	O	2018-10-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.2600	AB
		O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(185 000)	0.2600	AB
Choice Properties Real Estate Investment Trust								
Droits Deferred Units								
Adams, Kerry Dawn	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	650		ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 355		ON
Clark, Christie James Beckett	4, 6	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	176		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
Eadie, Graeme McAllister	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 222		ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	102		ON
Graham, Anthony R.	7	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 375		ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	182		ON
Kinsley, Karen	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 812		ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14		ON
Latimer, Robert Michael	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 418		ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14		ON
Weiss, Paul Raymond	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 402		ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	474		ON
Weston, Willard Galen Garfield	6	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 019		ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	803		ON
Parts de fiducie								
Barrafato, Mario	5							
Trust account - restricted units	PI	O	2018-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2018-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Diamond, Rael Lee	5	O	2018-09-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 347	12.3568	ON
		O	2018-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	43 477	12.3568	ON
Trust account - restricted units	PI	O	2018-09-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(43 477)	12.3568	ON
		O	2018-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2018-05-04	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Johnson, Stephen Edward	4, 5	O	2018-09-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	43 477	12.3568	ON
Trust account - restricted units	PI	O	2018-09-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	294 673	12.3568	ON
Chorus Aviation Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Clandillon, Margaret	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 632	7.6597	NS
Collins, Gary	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 632	7.6597	NS
Cramm, Karen	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 219	7.6597	NS
Falconer, Richard Douglas	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 101	7.6597	NS
Hannahs, R. Stephen	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 986	7.6597	NS
Isaacs, Sydney John	4, 7	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 632	7.6597	NS
McCoy, Richard H.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 712	7.6597	NS
Morin, Marie-Lucie	4, 5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 950	7.6597	NS
CI Financial Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anderson, Peter W.	4, 5	O	2018-10-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	19.4000	ON
Blair, Lorraine P.	7	O	2017-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(690)	29.4857	ON
Glaab, Peter W.	7	O	2017-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(796)	29.4857	ON
Gramegna, Mike	7	O	2017-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(811)	29.4857	ON
Holland, William Thomas	4	O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	19.6500	ON
		O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	19.6000	ON
		O	2017-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 547)	29.4857	ON
Iannicca, Fabio	7	O	2017-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(625)	29.4857	ON
MacLeod, Mark D.	7	O	2017-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(780)	29.4857	ON
Ramsay, Anne F	7	O	2017-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(108)	29.4857	ON
Sampson, Jan	7	O	2017-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(521)	29.4857	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération			
Initié Porteur inscrit Urbanky, Darie	5	O	2017-12-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(780)	29.4857	ON
Clementia Pharmaceuticals Inc.								
<i>Droits DSU (Deferred Share Units)</i>								
Bonita, David P.	4, 5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 597		QC
Heft, Robert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	896		QC
Legault, Pierre	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 205		QC
Mandelzys, Allan	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 121		QC
Nader, Francois	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	952		QC
Tomasello, Shawn Cline	4	O	2018-07-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	896		QC
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canadian National Railway Company	1	O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	73 634	115.2308	QC
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	(73 634)		QC
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Exxon Mobil Corporation Roytor & Co.	3 PI	O	2018-10-01	I	38 - Rachat ou annulation	(112 001)	42.8600	AB
		O	2018-10-02	I	38 - Rachat ou annulation	(112 001)	42.7500	AB
		O	2018-10-03	I	38 - Rachat ou annulation	(112 001)	43.7000	AB
		O	2018-10-04	I	38 - Rachat ou annulation	(112 001)	43.5000	AB
		O	2018-10-05	I	38 - Rachat ou annulation	(112 001)	43.5700	AB
Imperial Oil Limited	1	O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	111 995	42.5600	AB
		M	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	111 995	41.8000	AB
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(111 995)	42.5600	AB
		M	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(111 995)	41.8000	AB
Wetmore, Jonathan Savings Plan - SunLife	5 PI	O	2018-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	38.8200	AB
		O	2018-01-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	39.1100	AB
		O	2018-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	82	36.5900	AB
		O	2018-02-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	38.7000	AB
		O	2018-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	34.5100	AB
		O	2018-03-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	34.4200	AB
		O	2018-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	128	34.9600	AB
		O	2018-04-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	33.8100	AB
		O	2018-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	75	40.6400	AB
		O	2018-05-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	39.3900	AB
		O	2018-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71	43.1200	AB
		O	2018-06-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	42.4300	AB
		O	2018-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	111	43.7400	AB
		O	2018-07-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1)	43.3800	AB

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	72	42.4300	AB
		O	2018-08-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1)	44.0100	AB
		O	2018-09-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(614)	42.5500	AB
		O	2018-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	77	39.9000	AB
		O	2018-09-30	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(1)	40.5800	AB
Concordia International Corp. (formerly Concordia Healthcare Corp.)								
<i>Limited Voting Shares</i>								
Solus Alternative Asset Management LP	3							
Certain funds and accounts managed by Solus Alternative Asset Management LP and/or subsidiaries thereof	PI	O	2018-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 500)	27.3525	ON
Corby Spiritueux et Vins Limitée								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Cote, Stephane	5	O	2018-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	314	20.7150	ON
		O	2018-08-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	127	20.2990	ON
Llewellyn, Robert	4	O	2018-07-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	174	20.7700	ON
Lussier, Donald Vincent	4	O	2018-07-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	174	20.7700	ON
McCarthy, George	4	O	2018-07-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	258	20.7700	ON
Nielsen, Patricia	4	O	2018-07-13	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	174	20.7700	ON
O'Driscoll, Roland Patrick	4, 5	O	2018-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	294	20.7150	ON
		O	2018-08-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	119	20.2990	ON
Sanchez Villarreal, Antonio	4, 5	O	2018-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	235	20.7150	ON
		O	2018-08-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	95	20.2990	ON
Valencia, Marc Andrew	5	O	2018-07-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	386	20.7150	ON
		O	2018-08-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	156	20.2990	ON
Corporation Fiera Capital (anciennement Fiera Sceptre Inc.)								
<i>Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Shaw, David Robinson	4	O	2018-09-19	D	35 - Dividende en actions	382		QC
		M	2018-09-19	D	35 - Dividende en actions	382		QC
<i>Restricted Share Units (CASH)</i>								
Bourdon, François	5	O	2018-09-19	D	35 - Dividende en actions	462	12.6654	QC
		M	2018-09-19	D	35 - Dividende en actions	462	12.6654	QC
Lemay, Jean-Philippe	5	O	2018-09-19	D	35 - Dividende en actions	116	12.6654	QC
		M	2018-09-19	D	35 - Dividende en actions	116	12.6654	QC
Corporation Financière Power								
<i>Deferred Share Units</i>								
Bibeau, Marc A.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 899	30.3803	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 899	30.3803	QC
Desmarais, André	4, 5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 458	30.5136	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 458	30.5136	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Desmarais, Paul Jr.	4, 6, 5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 701	30.5231	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 701	30.5231	QC
Doer, Gary Albert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 500	30.1071	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 500	30.1071	QC
Frère, Gérald	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	30.5964	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	30.5964	QC
Graham, Anthony R.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 957	30.4673	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 957	30.4673	QC
Jackson, John David Allan	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	808	30.2393	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	808	30.2393	QC
McArthur, Susan J.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	815	30.0800	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	815	30.0800	QC
Orr, Robert Jeffrey	4, 7, 6, 5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 383	30.6248	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 383	30.6248	QC
Plessis-Bélair, Michel	5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	403	30.9600	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	403	30.9600	QC
Ryan, Thomas Timothy, Jr.	4, 7	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 548	30.0785	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 548	30.0785	QC
Szathmary, Eموke Jolan Erzsebet	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 085	30.5328	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 085	30.5328	QC
Vanaselja, Siim A.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 250	30.0793	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 250	30.0793	QC
<i>Equity Forward Contract</i>								
POWER FINANCIAL CORPORATION	1	O	2018-10-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)	29.9440	QC
Corporation Métaux Précieux du Québec								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meilleur, Jean-Francois REER	4, 5	O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2750	QC
Corporation Pétroles Parkland								
<i>Deferred Share Unit Plan</i>								
PILLA, DOMENICO	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	432	43.4352	AB
Corporation Ressources Pershimex								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gagnon, Robert ExploLab inc.	4, 5	O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	0.0350	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	77 000	0.0400	QC
Corporation Wajax								
<i>2016 Deferred Share Units</i>								
Deck, Steven	5	O	2016-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 953	17.0900	ON
		M	2016-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 476	17.0900	ON
		O	2016-07-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	150	14.9700	ON
		M	2016-07-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	75	14.9700	ON
		M	2016-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	75	14.9700	ON
		O	2016-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	153	14.8700	ON
		M	2016-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	77	14.8700	ON
		O	2017-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	100	23.1200	ON
		M	2017-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50	23.1200	ON
		O	2017-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	105	22.3700	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit					d'actionariat			
		M	2017-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	52	22.3700	ON
		O	2017-07-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	106	22.2900	ON
		M	2017-07-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	53	22.2900	ON
		M'	2017-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	22.2900	ON
		O	2017-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	122	19.6800	ON
		M	2017-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	61	19.6800	ON
		O	2018-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	99	24.5600	ON
		M	2018-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	49	24.5600	ON
		O	2018-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	103	23.7800	ON
		M	2018-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	51	23.7800	ON
		O	2018-07-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	100	24.7600	ON
		M	2018-07-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	50	24.7600	ON
		O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	95	26.3100	ON
		M	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	47	26.3100	ON
<i>2016 Performance Share Units</i>								
Baratto, Donna Jean	5	O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8	26.3100	ON
Deck, Steven	5	O	2016-07-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	299	14.9700	ON
		M	2016-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	299	14.9700	ON
		O	2017-07-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	212	22.2900	ON
		M	2017-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	212	22.2900	ON
<i>2016 Restricted Share Units</i>								
Baratto, Donna Jean	5	O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	25	26.3100	ON
Deck, Steven	5	O	2016-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 953	17.0900	ON
		M	2016-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 429	17.0900	ON
		O	2016-07-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	150	14.9700	ON
		M	2016-07-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	224	14.9700	ON
		M'	2016-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	224	14.9700	ON
		O	2016-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	153	14.8700	ON
		M	2016-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	230	14.8700	ON
		O	2017-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	100	23.1200	ON
		M	2017-01-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	150	23.1200	ON
		O	2017-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	105	22.3700	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		M	2017-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	157	22.3700	ON
		O	2017-07-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	106	22.2900	ON
		M	2017-07-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	22.2900	ON
		O	2017-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	122	19.6800	ON
		M	2017-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	182	19.6800	ON
		O	2018-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	99	24.5600	ON
		M	2018-01-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	148	24.5600	ON
		O	2018-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103	23.7800	ON
		M	2018-04-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	154	23.7800	ON
		O	2018-07-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	100	24.7600	ON
		M	2018-07-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	24.7600	ON
		O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	26.3100	ON
		M	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	142	26.3100	ON
<i>2017 Deferred Share Units</i>								
Plain, Thomas Hayward Sanders	5	O	2017-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 109	22.5600	ON
		M	2017-03-07	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 108	22.5600	ON
		O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	32	26.3100	ON
<i>2017 Performance Share Units</i>								
Baratto, Donna Jean	5	O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10	26.3100	ON
<i>2017 Restricted Share Units</i>								
Baratto, Donna Jean	5	O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30	26.3100	ON
<i>2018 Performance Share Units</i>								
Baratto, Donna Jean	5	O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11	26.3100	ON
<i>2018 Restricted Share Units</i>								
Baratto, Donna Jean	5	O	2018-10-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33	26.3100	ON
Corridor Resources Inc.								
<i>Deferred Share Unit (DSU)</i>								
McKee, James Simon	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 040		NS
Crescent Point Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bannister, Peter	4	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 059		AB
		O	2018-10-01	D	97 - Autre	(2 430)		AB
Bryksa, Craig Stephen	4, 5	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 059		AB
		O	2018-10-01	D	97 - Autre	(2 430)		AB
Cillis, Laura Ann	4	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 941		AB
		O	2018-10-01	D	97 - Autre	(2 374)		AB
Eade, Mark Gordon	5	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 000		AB
		O	2018-10-01	D	97 - Autre	(11 520)		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Heinemann, Robert Frederick	4	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 461		AB
		O	2018-10-01	D	97 - Autre	(2 143)		AB
Jackson, Michael Sidney	4	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 423		AB
		O	2018-10-01	D	97 - Autre	(1 164)		AB
Munroe, Barbara Elaine	4	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 440		AB
		O	2018-10-01	D	97 - Autre	(692)		AB
ROMANZIN, GERALD A.	4	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 566		AB
		O	2018-10-01	D	97 - Autre	(1 233)		AB
Deferred Share Units								
Amirault, Rene	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 471		AB
Goldthorpe, Edward	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 471		AB
Heinemann, Robert Frederick	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 198		AB
Langlois, Francois	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 342		AB
Munroe, Barbara Elaine	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 373		AB
ROMANZIN, GERALD A.	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 924		AB
Performance Share Units								
Gritzfeldt, Ryan Chad Raymond	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 665		AB
Restricted Share Units								
Bannister, Peter	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 827		AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 059)		AB
Bryksa, Craig Stephen	4, 5	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 059)		AB
Cillis, Laura Ann	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 471		AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 941)		AB
Eade, Mark Gordon	5	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(24 000)		AB
Gritzfeldt, Ryan Chad Raymond	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	281		AB
Heinemann, Robert Frederick	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 924		AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 461)		AB
Jackson, Michael Sidney	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 471		AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 423)		AB
Langlois, Francois	4	O	2018-05-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 962		AB
Munroe, Barbara Elaine	4	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 440)		AB
ROMANZIN, GERALD A.	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 547		AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 566)		AB
Crus Energy Trust								
Parts de fiducie								
Crus Energy Trust	1	O	2018-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	6.4000	ON
		O	2018-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(3 400)		ON
		O	2018-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	4 300	6.4100	ON
		O	2018-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(4 300)		ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	21 021	6.3800	ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(21 021)		ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	6.4000	ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)		ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.3900	ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	6.3600	ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)		ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.3700	ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(300)		ON
DAVIDsTEA INC.								
Actions ordinaires								
Porchlight Equity Management, LLC	3							
Highland Consumer Entrepreneurs Fund I LP	PI	O	2018-09-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 206)	2.8499	QC
		O	2018-10-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 979)	2.5799	QC

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération	prise	Description de l'opération	acquis ou aliénés		
Highland Consumer Fund I, LP	PI	O	2018-10-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 657)	3.4348	QC
		O	2018-09-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(692 409)	2.8499	QC
		O	2018-10-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(311 156)	2.5799	QC
		O	2018-10-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 579 555)	3.4348	QC
Highland Consumer Fund I-B, LP	PI	O	2018-09-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(147 729)	2.8499	QC
		O	2018-10-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 386)	2.5799	QC
		O	2018-10-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(337 006)	3.4348	QC
Delphi Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Batteke, Hugo	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 340	0.7200	AB
BEHR, John	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 460	0.7200	AB
Behrman, Mark Dwayne	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 705	0.7200	AB
Galvin, Michael	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 734	0.7200	AB
Hume, Rod Allan	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 705	0.7200	AB
Reid, David James	4, 5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12 131	0.7200	AB
DHX Media Ltd.								
<i>Common Voting Shares</i>								
Donovan, Michael	4	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.0400	NS
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	2.0000	NS
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.9900	NS
		O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	2.2900	NS
<i>Options</i>								
Ames, Aaron	5	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	450 000	1.5100	NS
Beale, Elizabeth Jane	4	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.5100	NS
Colville, David Cameron	4	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.5100	NS
Drisdell, Deborah Ann	4	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.5100	NS
Gosine, Mark Gregory	5	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	175 000	1.5100	NS
Hibben, Alan Roy	4	O	2018-03-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	73 500	1.5100	NS
Lamb, Douglas Edward John	5	O	2018-02-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	294 500	1.5100	NS
Loi, Anne H.	5	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	250 000	1.5100	NS
Machum, Donald Geoffrey	4	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.5100	NS
Regan, David A.	5	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	175 000	1.5100	NS
Scherba, Joshua Charles	5	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	500 000	1.5100	NS
Tedesco, Joseph	5	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	50 000	1.5100	NS
Whitcher, Jonathan	4	O	2018-06-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	73 500		NS
Wright, Donald Arthur	4	O	2018-09-27	D	50 - Attribution d'options	100 000		NS
<i>Variable Voting Shares</i>								
Fine Capital Partners, L.P.	3	O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	1.6212USD	NS
Whitcher, Jonathan	4	O	2018-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.4500USD	NS
		O	2018-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	1.5784USD	NS
		O	2018-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	1.5904USD	NS
		O	2018-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.5122USD	NS
		O	2018-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	1.6165USD	NS
		O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 240	1.5400USD	NS
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	1.4500USD	NS
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.5500USD	NS

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	1.5400USD	NS
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.5900USD	NS
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	1.5800USD	NS
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	1.5900USD	NS
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 408	1.6300USD	NS
Difference Capital Financial Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Difference Capital Financial Inc.	1	O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	2.7790	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	2.8100	ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.7400	ON
DIRTT Environmental Solutions Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baker, Tracy May	5	O	2018-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 735)	6.4000	AB
Gosling, Geoffrey William	5	O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(79 500)	6.5349	AB
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	6.5500	AB
Turner, Denise Eileen	4	O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	6.4344	AB
Dollarama Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dollarama Inc.	1	O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	698 735	41.9999	QC
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	243 000	42.0042	QC
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	243 000	42.4918	QC
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	243 000	43.1212	QC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	619 064	42.9022	QC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	243 000	41.7513	QC
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	243 000	41.3582	QC
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	243 000	41.6396	QC
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	243 000	41.2265	QC
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 018 799)		QC
Dream Industrial Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Trust Units</i>								
Schiff, Vicky Lee	4	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(145)		ON
<i>Parts</i>								
Schiff, Vicky Lee	4	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	145		ON
Dream Office Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie Series A</i>								
Dream Office Real Estate Investment Trust	1	O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	24.3911	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	12 400	24.4897	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	(12 400)		ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	24.6081	ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	24.5769	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	24.7676	ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	24.7487	ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	15 000	24.9706	ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	25.1411	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(9 000)		ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	24.7730	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.7057	ON
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	24.7670	ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)		ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	15 200	24.6749	ON
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	(15 200)		ON
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.7019	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.1976	ON
		O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	24.1026	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		ON
Dundee Precious Metals Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Gillin, Robert Peter Charles	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 637	3.0400	ON
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 637	3.0400	ON
Kinsman, Jeremy	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 058	3.0400	ON
Montalvo, Juanita	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 636	3.0400	ON
Nixon, Peter	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 374	3.0400	ON
Tawil, Marie-Anne	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 637	3.0400	ON
Walsh, Anthony P.	3	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 347	3.0400	ON
East Africa Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Heidema, Jeffrey Herman	5	O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	0.1900	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1700	BC
ECN Capital Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ECN CAPITAL CORP.	1	O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	315 874	3.6349	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	315 874	3.6545	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	315 874	3.6006	ON
		O	2018-10-09	D	38 - Rachat ou annulation	315 874	3.5620	ON
Element Fleet Management Corp. (formerly Element Financial Corporation)								
<i>Deferred Share Units</i>								
Clarke, Andrew	4	O	2018-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 542	7.5900	ON
Damp, Paul	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 653	7.5900	ON
Graham, George Keith	4	O	2018-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 683	7.5900	ON
Greene, Alexander David	4	O	2018-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 542	7.5900	ON
Lamm-Tennant, Joan	5	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 516	7.5900	ON
Lovatt, William Wayne	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 202	7.5900	ON
McDougal, Rubin Jay	4	O	2018-05-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 394	7.5900	ON
Tobin, Brian Vincent	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 539	7.5900	ON
Emera Incorporated								
<i>DSU</i>								
Ana-Marie, Codina Barlick	7	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	16		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	589		NS
Bertram, James Vance	4	O	2018-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 020		NS
Bragg, James Lee	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	185		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	228		NS
Chrominska, Sylvia Dolores	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	419		NS

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 054		NS
Demone, Henry	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	230		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 115		NS
Edgeworth, Allan Leslie	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	747		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 190		NS
Eisenhauer, James Daniel	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	655		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 148		NS
Greer, Sandra	7	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	119		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	456		NS
Harvey, Kent Michael	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	24		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	671		NS
Iorio, Pam	7	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	589		NS
Ivany, Raymond Edmund	7	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	273		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	456		NS
Law, Rhea	7	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	589		NS
Loewen, Lynn	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	335		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 163		NS
McLennan, John T.	7	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 225		NS
Pether, Donald Allison	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	614		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 171		NS
Ramil, John	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	135		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 276		NS
Rosen, Andrea Sarah	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	762		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 247		NS
Rounding, Marie Catherine	7	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	290		NS
Sergel, Richard	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	210		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	670		NS
SHEPPARD, Mary Jacqueline	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	833		NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 146		NS
Tilk, Jochen	4	O	2018-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	812		NS
Encana Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Encana Corporation	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	17.3204	AB
		O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	13.1293USD	AB
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	16.9917	AB
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	12.8927USD	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	16.6034	AB
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	12.5768USD	AB
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	12.2721USD	AB
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	16.1518	AB
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	15.9914	AB
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	12.1320USD	AB
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	16.0097	AB
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	12.2073USD	AB
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	21 800	16.0330	AB
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	53 200	12.3197USD	AB
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	15.7245	AB
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	12.0999USD	AB
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	15.9416	AB
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	12.2298USD	AB
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	15.6842	AB
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	12.0227USD	AB
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	16.0475	AB
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	12.3685USD	AB
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	16.2820	AB
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	12.5868USD	AB
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	16.3933	AB
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	12.6983USD	AB
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	16.3339	AB
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	12.6487USD	AB
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	16.8264	AB
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	13.0060USD	AB
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	17.2015	AB
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	13.2858USD	AB
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	17.0828	AB
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	125 000	13.1561USD	AB
Enercare Inc. (formerly The Consumers' Waterheater Income Fund)								
<i>Deferred Share Units</i>								
Pantelidis, James	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 878		ON
Ensign Energy Services Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units (Common Shares)</i>								
Casswell, Gary William	4	O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	151	6.3458	AB
Howe, James Brian	4	O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	145	6.3458	AB
Kangas, Leonard	4	O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	918	6.3458	AB
Moomjian, Jr., Cary A.	4	O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	772	6.3458	AB
Schroeder, John G.	4	O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 356	6.3458	AB
Surkan, Gail Donelda	4	O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	468	6.3458	AB
Entreprises Minières Globex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Globex Mining Enterprises Inc.	1	O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	0.3100	ON
European Focused Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
European Focused Dividend Fund	1	O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	8.4905	AB
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.4440	AB
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	8.4094	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Exco Technologies Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Exco Technologies Limited	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	9.9711	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	9.9807	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(39 200)		ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	5 600	10.0000	ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(5 600)		ON
Riganelli, Paul RRSP	5 PI	O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	10.1500	ON
Exploration Dios Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Girard, Marie-José	4, 5, 3	O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0600	QC
Exploration Puma Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Robillard, Marcel	4, 5	O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0550	QC
Fairfax India Holdings Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Bonham, David	7							
Alyssa Bonham - RESP	PI	O	2015-01-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-09-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	14.8600USD	ON
Nicholas Bonham - RESP	PI	O	2015-01-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-09-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	14.8600USD	ON
Fairfax India Holdings Corporation	1	O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	14 240	15.0002USD	ON
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	7 000	14.9570USD	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(21 240)		ON
Financière Sun Life inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sun Life Financial	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	204 910	51.5131	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	204 734	51.5573	ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	100 000	51.4894	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	155 000	51.0155	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	158 569	50.8609	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(813 839)		ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(413 569)		ON
Fonds de placement immobilier Crombie								
<i>Droits Deferred Units</i>								
Barnoski, John Thomas	5	O	2015-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	3 957		NS
Clow, Donald Everett	4, 5	O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	53 996		NS
Fraser, Cheryl Ann	5	O	2014-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	2 281		NS
Hynes, Robert Glenn	5	O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	20 040		NS
Lee, Trevor Roger	5	O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	5 803		NS
MacLean, Scott Richard	5	O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	5 520		NS
Santini, Ferdinando	5	O	2014-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
		O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	2 520		NS
<i>Droits Restricted Units</i>								
Barnoski, John Thomas	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	396	12.9700	NS
		O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	(3 957)		NS
		O	2018-09-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 957)	13.2521	NS
Clow, Donald Everett	4, 5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 701	12.9700	NS
		O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	(53 996)		NS
Fraser, Cheryl Ann	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	163	12.9700	NS

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
					d'actionnariat			
		O	2018-09-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(978)	13.2521	NS
		O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	(2 281)		NS
Hynes, Robert Glenn	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 102	12.9700	NS
		O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	(20 040)		NS
Lee, Trevor Roger	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	290	12.9700	NS
		O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	(5 803)		NS
MacLean, Scott Richard	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	276	12.9700	NS
		O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	(5 520)		NS
Santini, Ferdinando	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	126	12.9700	NS
		O	2018-09-30	D	36 - Conversion ou échange	(2 520)		NS
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE								
RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3 PI	O	2018-10-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	633	15.0000	ON
		O	2018-10-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(633)	15.0000	ON
		O	2018-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 733	15.0100	ON
		O	2018-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 733)	15.0100	ON
		O	2018-10-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 073	15.0100	ON
		O	2018-10-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(140)	15.0100	ON
Frontera Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Frontera Energy Corporation	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	18.5200	ON
		O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	18.5200	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	18.3300	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)	18.3300	ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	18.0800	ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	18.0800	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	17.6200	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	17.6200	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.0600	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.0600	ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	17.9600	ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	17.9600	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	32 000	18.0500	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	(32 000)	18.0500	ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.0300	ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.0300	ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.0400	ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.0400	ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	19 900	18.2200	ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(19 900)	18.2200	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.2900	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.2900	ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.3200	ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.3200	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.3600	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.3600	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.2100	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.2100	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.4000	ON
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.4000	ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.4100	ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.4100	ON
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.2300	ON
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.2300	ON
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 500	18.1400	ON
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 500)	18.1400	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	4 100	18.0900	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(4 100)	18.0900	ON
Genworth MI Canada Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cubric, Michel	5	O	2018-02-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Hewat, Mary-Jo	5	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	127		ON
Hurley, Brian Leo	4, 5	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	291		ON
Levings, Stuart Kendrick	4	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	207		ON
Macdonell, Winsor James	5	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	148		ON
Mayers, Philip Adrian Virgil	5	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	259		ON
McPherson, Deborah Lynn	5	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	272		ON
Pinto, Jonathan	5	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	91		ON
Piroli, Robert John	5							
RRSP	PI	O	2018-09-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7		ON
Spitali, Jim	7	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	133		ON
RRSP	PI	O	2018-09-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1		ON
Sweeney, Craig	5	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	118		ON
Williams, Aaron James Glyndwr	7	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	74		ON
Gibson Energy Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Bloom, Douglas Palmer	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 847	20.3000	AB
Brown, Sean	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 398	20.3000	AB
Cleary, James Joseph	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 470	20.3000	AB
Dannecker, George Frank	5	O	2018-04-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 141	20.3000	AB
Estey, James	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 770	20.3000	AB
Festival, John Larry	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	985	20.3000	AB
Lindsay, Michael	7	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 023	20.3000	AB
McRae, Marshall L.	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 970	20.3000	AB
Peters, Mary Ellen	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 275	20.3000	AB
SPAULDING, STEVEN R.	4, 5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 625	20.3000	AB
WILSON, SEAN	7	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 023	20.3000	AB
Wise, Richard Morgan	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	454	20.3000	AB
Global Innovation Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Global Real Estate Dividend Growers Corp.								
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>								
Global Real Estate Dividend Growers Corp.	1	O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	400	8.2000	AB
Gluskin Sheff + Associates Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morris, David Roy	5	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3)	14.3800	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Beeston, Paul	5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 940		ON
Davis, Virginia Ann	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 470		ON
Gobert, Wilfred Arthur	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 520		ON
Halperin, Stephen	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 520		ON
Lockhart, Nancy	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 200		ON
Themens, Pierre-Andre	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 520		ON
GMP Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMP Capital Inc.	1	O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	32 375	2.2325	ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	6 875	2.2580	ON
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	16 575	2.2334	ON
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	2.2332	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	6 300	2.2560	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(55 825)		ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	(7 100)		ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	(6 300)		ON
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)								
<i>Deferred Share Unit Plan</i>								
Appel, David Harry	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	29	53.6200	ON
Basian, Karen	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	28	53.6200	ON
Johnson, Donald Kenneth	4, 3	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	29	53.6200	ON
Morrison, Sean	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	28	53.6300	ON
Thomson, David J.	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	17	53.6200	ON
Goldcorp Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Attew, Jason Mark	5	O	2018-10-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	537	12.9500	BC
Golden Star Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Crew, Graham John	4	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
LA MANCHA HOLDING S.A.R.L.	3	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Wray, Andrew Michael	4	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Crew, Graham John	4	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Wray, Andrew Michael	4	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Crew, Graham John	4	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-05	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Wray, Andrew Michael	4	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-05	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Golden Valley Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
De Vega, Quirico (Rico) RRSP	5 PI	O	2017-09-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2900	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2850	QC
		O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.2800	QC
		O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 500	0.2800	QC
Goliath Resources Limited (formerly Bitumen Capital Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rosmus, Roger	4, 5							
Aberdeen Gould Capital Markets Ltd.	PI	O	2017-10-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	448 719		QC
Lengau Holdings Ltd.	PI	O	2018-10-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(448 719)		QC
Gran Tierra Energy Inc.								
<i>Droits Deferred Stock Units</i>								
Dey, Peter James	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 720		AB
Hazell, Evan James	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 637		AB
Hodgins, Robert Bruce	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 924		AB
Royal, Ronald William	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 478		AB
Scott, Sondra	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 611		AB
Smith, David Paul	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 670		AB
Wade, Brooke Nelson	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 478		AB
<i>Options</i>								
Dey, Peter James	4	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	1 867	3.8700USD	AB
Hazell, Evan James	4	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	1 867	3.8700USD	AB
Hodgins, Robert Bruce	4	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	3 442	3.8700USD	AB
Royal, Ronald William	4	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	1 867	3.8700USD	AB
Smith, David Paul	4	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	1 867	3.8700USD	AB
Wade, Brooke Nelson	4	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	1 867	3.8700USD	AB
Great Canadian Gaming Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Young, Michael James	4	O	2018-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Young, Michael James	4	O	2018-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Parts Restricted Shares</i>								
Young, Michael James	4	O	2018-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Great-West Lifeco Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Great-West Lifeco Inc.	1	O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	183 996	31.1647	MB
		O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(183 996)		MB
<i>Deferred Share Units</i>								
Amend, Michael Ryan	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 711	31.5170	MB
Barrett, Deborah Jean	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 836	31.5127	MB
Bibeau, Marc A.	6	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	38	31.3400	MB
Coutu, Marcel R.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 735	31.4923	MB
Desmarais, André	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 201	31.4494	MB
Desmarais, Olivier	7	O	2018-08-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 048	35.7900	MB
		M	2018-08-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 576	31.4976	MB
Desmarais, Paul III	7	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 747	31.5014	MB
Desmarais, Paul Jr.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 627	31.4683	MB
Doer, Gary Albert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 181	31.5116	MB
Fuller, David	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 318	31.5112	MB
Généreux, Claude	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 677	31.5019	MB
Hosek, Chaviva Milada	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 072	31.4715	MB
Jackson, John David Allan	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	900	31.4966	MB
Lempres, Elizabeth Cahill	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 043	31.5170	MB
Madoff, Paula Beth	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 498	31.5172	MB
Mahon, Paul	5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 332	31.4912	MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
McArthur, Susan J.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 241	31.5129	MB
Orr, Robert Jeffrey	4, 6	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 333	31.4008	MB
Plessis-Bélaïr, Michel	6	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	365	31.3400	MB
Raymond, Donald Michael	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 449	31.5151	MB
Reynolds, Robert Lloyd	7	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 013	31.4995	MB
Ryan, Thomas Timothy, Jr.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 664	31.4998	MB
Selitto, Jerome John	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 656	31.5003	MB
Szathmary, Emoeké Jolan Erzsebet	6	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	431	31.3400	MB
Tretiak, Gregory Dennis	4, 6	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 441	31.4916	MB
Vanaselja, Sim A.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 747	31.4990	MB
Walsh, Brian, E.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 864	31.4711	MB
Group Forage Major Drilling Group International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Breiner, Edward	4	O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	4.7600	NB
Larocque, Denis Joseph	5	O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.7100	NB
Groupe CGI inc.								
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Baticle, Jean-Michel	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 570	85.6200	QC
Boulanger, François	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	11 601	85.6200	QC
Boyajian, Mark	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 793	85.6200	QC
Dube, Benoit	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 249	85.6200	QC
Godin, Julie	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 688	85.6200	QC
Godin, Serge	4, 3	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	120 927	85.6200	QC
Gorber, Lorne Shawn	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 845	85.6200	QC
Henderson, Dave	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 352	66.1200USD	QC
Hurlebaus, Timothy	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 182	66.1200USD	QC
Keating, Michael John	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 939	85.6200	QC
Linder, Kevin Morris	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 080	85.6200	QC
Mattackal, George Jacob	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 155	85.6200	QC
MCGEEHAN, TARA	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 411	85.6200	QC
Nikku, Heikki	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 635	85.6200	QC
Perron, Steve	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	934	85.6200	QC
Rocheleau, Daniel	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 377	85.6200	QC
Schindler, George Donald	4, 5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 990	66.1200USD	QC
Strass, Torsten	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 495	85.6200	QC
Vigeant, Guy	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 190	85.6200	QC
Guyana Goldfields Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
The Baupost Group, L.L.C.	3	O	2018-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	2.8700	ON
		O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	185 500	2.8700	ON
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	634 000	3.0000	ON
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	108 300	2.9900	ON
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 200	2.9900	ON
		O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	188 900	2.9700	ON
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Marion, Rene Louis Joseph	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 421		ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Stewart, Ronald W.	5	O	2018-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2018-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2018-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Stewart, Ronald W.	5	O	2018-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2018-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Holloway Lodging Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Holloway Lodging Corporation	1	O	2018-09-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	485 000	6.1000	NS
		O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(485 000)		NS
Home Capital Group Inc.								
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Bissada, Yousry	4, 5	O	2018-09-28	D	59 - Exercice au comptant	(4 960)		ON
Kotush, Bradley William	5	O	2018-09-28	D	59 - Exercice au comptant	(1 135)		ON
Hudbay Minerals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Amelunxen, Peter Alexander	5	O	2018-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
GMT Capital Corp	3							
Bay II Resource Partners LP	PI	O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	85 300	4.7200USD	ON
Bay Resource Partners LP	PI	O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	93 500	4.7200USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	161 600	4.7200USD	ON
K2 Bay Resource Partners Master Fund Ltd.	PI	O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	4.7200USD	ON
Thomas Claugus	PI	O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 800	4.7200USD	ON
<i>Droits Share Units</i>								
Amelunxen, Peter Alexander	5	O	2018-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Imperial Metals Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Deepwell, Andre Henry	5	O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 405	1.1600	BC
KYNOCH, J. BRIAN	4, 5	O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	5 048	1.1600	BC
Inca One Gold Corp.								
<i>Options</i>								
Kelly, Edward John	4	O	2018-09-21	D	52 - Expiration d'options	(320 500)		BC
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.								
<i>unités d'actions différées (uda)-differed shared units (dsa)</i>								
Bourgon, Jocelyne	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	986	52.9200	QC
Coallier, Robert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	100	52.9200	QC
Côté, Agathe	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	295	52.9200	QC
Darveau-Garneau, Nicolas	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	417	52.9200	QC
Griffin, Emma Kate	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	55	52.9200	QC
Hanley, Michael	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	330	52.9200	QC
Lamoureux, Claude	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	660	52.9200	QC
Poulin, Marc	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	270	52.9200	QC
Têtu, Louis	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	494	52.9200	QC
Inovalis Real Estate Investment Trust								
<i>Exchangeable Securities</i>								
Inovalis S.A.	3	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	33 992	10.5090	ON
Interfor Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Interfor Corporation	1	O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	(194 115)		BC
<i>Droits DSUs</i>								
HULL, JEANE	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	971		BC
MacDougall, Gordon H	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	971		BC
McMillan, James Eddie	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	971		BC
Milroy, Thomas Voysey	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 618		BC
Platt, Gillian L.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	971		BC
Sauder, E. Lawrence	4, 5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 941		BC
STEVENS, CURTIS	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 618		BC
Whitehead, Douglas William Geoffrey	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	971		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
InterRent Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Amirault, Paul	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 998		ON
Bouzanis, Paul	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 656		ON
Clancy, Michael Robert	5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 534		ON
Leslie, Ronald A.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 209		ON
Pangborn, Cheryl Anne	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 619		ON
Stone, Victor Reginald	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 403		ON
Intrinsyc Technologies Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Intrinsyc Technologies Corporation	1	O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	1.3600	BC
		O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(3 300)		BC
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.4700	BC
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	(500)		BC
Invesque Inc. (formerly, Mainstreet Health Investments Inc.)								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
amadori, dan peter	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 821		ON
Benbow, Bradley	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 135		ON
Hawkins, Shaun	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	940		ON
Herman, Charles Jacob	4	O	2018-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 135		ON
Turner, Thomas Richard	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 351		ON
Wigmore, Elisabeth Shirley	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 135		ON
Invictus MD Strategies Corp.								
<i>Bons de souscription</i>								
Kriznic, Daniel Stanislav 0896323 B.C. Ltd.	4, 5, 3 PI	O	2018-09-02	I	55 - Expiration de bons de souscription	(10 000)		BC
		O	2018-05-18	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(75 000)		BC
Iron Bridge Resources Inc. (formerly RMP Energy Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Velvet Energy Ltd.	3	O	2018-10-10	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	16 872 875	0.8450	AB
Ivanhoe Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Cloete, Martie	7, 5	O	2018-10-02	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.9800	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	2.9000	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 300)	2.9100	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 700)	2.9200	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	2.9300	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	2.9500	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	2.9600	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 700)	2.9800	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 100)	2.9900	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	3.0000	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.0200	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.0300	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 900)	3.0700	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	3.0800	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	3.0900	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	3.1000	BC
Mikhael, Elia	7	O	2018-10-04	D	51 - Exercice d'options	200 000	1.9800	BC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	2.9300	BC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 500)	2.9400	BC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 200)	2.9500	BC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 700)	2.9600	BC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 400)	2.9700	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 000)	2.9800	BC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	2.9900	BC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 300)	3.0000	BC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	3.0100	BC
Vincelli, Mary	5	O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 200)	3.0200	BC
		O	2018-10-02	D	51 - Exercice d'options	20 000	1.9800	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.9700	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.9900	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.0300	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	3.0700	BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	3.0750	BC
		O	2018-10-03	D	51 - Exercice d'options	25 000	1.9800	BC
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.0000	BC
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.0200	BC
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.0400	BC
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.0600	BC
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	3.0800	BC
<i>Options</i>								
Cloete, Martie	7, 5	O	2018-10-02	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	1.9800	BC
Mikhael, Elia	7	O	2018-10-04	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	1.9800	BC
Vincelli, Mary	5	O	2018-10-02	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	1.9800	BC
		O	2018-10-03	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	1.9800	BC
Just Energy Group Inc.								
<i>Droits Directors Compensation Plan</i>								
Brussa, John Albert	4	O	2018-10-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 493		ON
Ross, M. Dallas H.	4	O	2018-10-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 574		ON
Kingsway Financial Services Inc.								
<i>Options</i>								
Baqar, Hassan Raza	5	O	2018-03-27	D	52 - Expiration d'options	(35 000)		ON
Hickey, William A.	5	O	2018-03-27	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		ON
Swets, Jr., Larry Gene	4, 3	O	2018-03-27	D	52 - Expiration d'options	(400 000)		ON
Kinross Gold Corporation								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Atkinson, Ian	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	10 653	3.5200	ON
Brough, John A.	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	10 831	3.5200	ON
Dyte, Kerry Don	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	9 766	3.5200	ON
Lethbridge, Ave Gabriella	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	10 121	3.7200	ON
McLeod-Seltzer, Catherine	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	9 588	3.5200	ON
Oliver, John Edwin	4, 5	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	17 046	3.5200	ON
Osborne, Kelly	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	20 242	3.5200	ON
Power, Una Marie	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	9 765	3.5200	ON
La Banque de Nouvelle - Ecosse								
<i>Actions ordinaires</i>								
Babatz, Guillermo	4	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	781	74.9300	ON
Segal, Susan Louise	4	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	58.8600USD	ON
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	58.8700USD	ON
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	58.8800USD	ON
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	58.8900USD	ON
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39	58.9000USD	ON
La Banque Toronto-Dominion								
<i>Droits Deferred Share Units (DSU)</i>								
Mullin, Thomas J.	7	O	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	294	77.1700	ON
La Compagnie de la Baie d'Hudson								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Baker, Robert C. Mr. and Mrs. Robert Baker Family Foundation	4 PI	O	2018-10-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 800)	9.5000	ON
		O	2018-10-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 600)	9.5100	ON
		O	2018-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 098)	9.5700	ON
L&T B (Cayman) Inc.								
Mr. & Mrs. Robert Baker Family Foundation	3 PI	O	2018-10-01	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 800)	9.5000	ON
		O	2018-10-02	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 600)	9.5100	ON
		O	2018-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 098)	9.5700	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Canadian Tire Corporation, Limited	1	O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	152.3783	ON
		O	2018-10-01	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	150.0226	ON
		O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	151.6255	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	151.3146	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	20 000	150.6464	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
La Societe de Gestion AGF Limitee								
<i>Actions ordinaires ESOP - Cash</i>								
BASARABA, Adrian	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 211	6.4300	ON
Goldring, Judy	4, 5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 075	6.4600	ON
MCCREADIE, KEVIN ANDREW	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 511	6.4300	ON
<i>Actions ordinaires ESOP - RRSP</i>								
BASARABA, Adrian	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	53	6.6400	ON
<i>Actions ordinaires ESOP - Select Plan</i>								
BASARABA, Adrian	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	6.6400	ON
Goldring, Judy	4, 5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	6.6500	ON
<i>Actions ordinaires ESP Vested</i>								
BASARABA, Adrian	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	112	6.6500	ON
Goldring, Judy	4, 5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	237	6.6500	ON
MCCREADIE, KEVIN ANDREW	5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 165	6.6500	ON
Le Fonds de revenu du secteur financier des États-Unis								
<i>Parts de fiducie Class A (CAD \$)</i>								
World Financial Split Corp.	8	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	7.7563	ON
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.8050	ON
		O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	102 000	7.8296	ON
Les Aliments Maple Leaf Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Maple Leaf Foods Inc.	1	O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	32.7267	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	32.6793	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	33.1062	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		ON
		O	2018-10-09	D	38 - Rachat ou annulation	40 000	33.4497	ON
		O	2018-10-09	D	38 - Rachat ou annulation	(40 000)		ON
Les Compagnies Loblaw Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Weston, Willard Galen Garfield	4, 5	O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	91 960	66.7057	ON
<i>Options</i>								
Weston, Willard Galen Garfield Stock Option SAR Plan	4, 5 PI	O	2018-10-03	I	38 - Rachat ou annulation	(415 428)	34.9300	ON
Les Industries Dorel Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Benedetti, Alain	4	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	525	24.9300	QC
Cohen, Dian	4	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	458	24.9300	QC
CORMIER, MICHELLE ANN	4	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	129	24.9300	QC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 021	23.5100	QC
Duchesne, Rupert	4	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	483	24.9300	QC
Steinberg, Norman M.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 701	23.5100	QC
Tousson, Maurice	4	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	663	24.9300	QC
<i>Droits Executive Deferred Share Units</i>								
Braunstein, Norman	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	196	24.8500	QC
		M	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	196	24.8500	QC
Duran, Nicolas Fernando	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	113	24.8500	QC
		O	2018-09-30	D	97 - Autre	(604)	23.1800	QC
Rana, Franco	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	175	24.8500	QC
Schwartz, Alan	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	53	24.8500	QC
Schwartz, Jeffrey	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	290	24.8500	QC
Segel, Jeffrey	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	228	24.8500	QC
Woods, Peter	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	247	24.8500	QC
		O	2018-09-30	D	97 - Autre	(143)	23.1800	QC
Wyse, Edward	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	94	24.8500	QC
<i>Performance Share Units</i>								
Braunstein, Norman	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	180	24.7900	QC
		O	2018-09-30	D	97 - Autre	(383)	23.1800	QC
Duran, Nicolas Fernando	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	91	24.7900	QC
		O	2018-09-30	D	97 - Autre	(1 281)	23.1800	QC
Rana, Franco	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	292	24.7900	QC
		O	2018-09-30	D	97 - Autre	(1 724)	23.1800	QC
Schwartz, Alan	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	560	24.7900	QC
		O	2018-09-30	D	97 - Autre	(3 306)	23.1800	QC
Schwartz, Jeffrey	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	560	24.7900	QC
		O	2018-09-30	D	97 - Autre	(3 306)	23.1800	QC
Schwartz, Martin	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	560	24.7900	QC
		M	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	560	24.7900	QC
		M	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	560	24.7900	QC
		O	2018-09-30	D	97 - Autre	(3 306)	23.1800	QC
		M	2018-09-30	D	97 - Autre	(3 306)	23.1800	QC
		M	2018-09-30	D	97 - Autre	(3 306)	23.1800	QC
Segel, Jeffrey	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	560	24.7900	QC
		O	2018-08-17	D	97 - Autre	(3 306)	23.1800	QC
		M	2018-09-30	D	97 - Autre	(3 306)	23.1800	QC
Woods, Peter	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	162	24.7900	QC
		O	2018-09-30	D	97 - Autre	(368)	23.1800	QC
Wyse, Edward	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	94	24.7900	QC
		O	2018-09-30	D	97 - Autre	(549)	23.1800	QC
RESTRICTED SHARE UNIT								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Braunstein, Norman	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	64	24.7900	QC
Duran, Nicolas Fernando	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	54	24.7900	QC
Rana, Franco	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	105	24.7900	QC
Schwartz, Alan	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	201	24.7900	QC
Schwartz, Jeffrey	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	201	24.7900	QC
Schwartz, Martin	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	201	24.7900	QC
Segel, Jeffrey	4, 5, 3	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	201	24.7900	QC
Woods, Peter	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	83	24.7900	QC
Wyse, Edward	5	O	2018-08-17	D	35 - Dividende en actions	32	24.7900	QC
Les Métaux Niobay inc. (anciennement MDN INC.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bonneau, Jacques	4	O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2200	QC
David, Jean-Sébastien	4	O	2018-10-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 375	0.2390	QC
Les propriétés Genius Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goulet, Guy	4, 5	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3250	QC
		O	2018-10-04	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(20 000)	0.3000	QC
Isabelle Maltais	PI	O	2018-10-04	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000	0.3000	QC
		O	2018-10-05	I	99 - Correction d'information	(40 000)		QC
Les Ressources Komet Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clæssens, Lucas Werner	4, 5	O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2600	QC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.2740	QC
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2700	QC
Courchesne, Etienne	5	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	0.2750	QC
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gildan Activewear Inc.	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	28 723	38.4392	QC
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	55 900	38.1212	QC
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	57 445	38.1661	QC
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	57 445	38.0795	QC
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	28 723	38.0659	QC
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	28 723	38.6795	QC
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	28 700	38.6877	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	21 000	38.8740	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	10 800	38.9832	QC
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	25 100	39.0775	QC
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	28 623	38.8032	QC
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	7 100	38.7166	QC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	28 723	38.6855	QC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	28 723	38.5412	QC
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	6 600	38.7421	QC
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	500	39.1140	QC
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(472 351)		QC
TURKMEN, SIBEL	5	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Deferred Share Units (DSUs)</i>								
Anderson, William D.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 248	30.0500USD	QC
		O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	206	29.0700USD	QC
Berg, Donald	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 864	30.0500USD	QC
		O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	83	29.0700USD	QC
Bertrand, Maryse	4	O	2018-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	851	27.9500USD	QC
		M	2018-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	680	27.9500USD	QC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	928	30.0500USD	QC
		O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	3	29.0700USD	QC
Caira, Marc	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 647	30.0500USD	QC

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération			
Initié Porteur inscrit								
Cunningham, Shirley Elizabeth	4	O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	5	29.0700USD	QC
		O	2018-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 610	27.9500USD	QC
		M	2018-07-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 825	27.9500USD	QC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 697	30.0500USD	QC
		O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	25	29.0700USD	QC
Goodman, Russell Andrew	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	965	30.0500USD	QC
		O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	123	29.0700USD	QC
Heller, George Jason	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 647	30.0500USD	QC
		O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	258	29.0700USD	QC
Herington, Charles	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 647	30.0500USD	QC
		O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	5	29.0700USD	QC
Leavitt, Craig Ansel	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	749	30.0500USD	QC
		O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	2	29.0700USD	QC
Martin-Vachon, Anne	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 498	30.0500USD	QC
		O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	70	29.0700USD	QC
VALDES-FAULI, Gonzalo	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	749	30.0500USD	QC
		O	2018-09-10	D	35 - Dividende en actions	160	29.0700USD	QC
Leucrotta Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GMT Capital Corp	3							
GMT Exploration	PI	O	2018-10-09	I	36 - Conversion ou échange	2 216 300	1.5100USD	AB
Liberty Gold Corp. (formerly Pilot Gold Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Everett, Calvin Clovis	5	O	2018-10-02	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	300 000	0.4000	BC
RCF Opportunities Fund L.P.	3	O	2018-10-02	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 500 000	0.4000	BC
Tetzlaff, Sean Allan	4	O	2018-10-02	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	250 000	0.4000	BC
Sandra Tetzlaff	PI	O	2018-10-09	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.3425	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Everett, Calvin Clovis	5	O	2018-10-02	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	300 000	0.6000	BC
RCF Opportunities Fund L.P.	3	O	2018-10-02	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 500 000		BC
Tetzlaff, Sean Allan	4	O	2018-10-02	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	250 000	0.6000	BC
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.								
<i>Actions ordinaires Class A Voting</i>								
Crawford, Gordon	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	567	22.4900USD	BC
Evrensel, Arthur	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	362	22.4900USD	BC
		O	2018-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(18)	22.4900USD	BC
Fine, Emily	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	649	22.4900USD	BC
McCaw, Susan	4	O	2018-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-09-11	D	46 - Contrepartie de services	1 115		BC
		O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	45	22.4900USD	BC
Rachesky, Dr. Mark H.	4, 6, 3	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	661	22.4900USD	BC
Sanchez, Daniel E.	4	O	2018-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-09-11	D	46 - Contrepartie de services	1 115		BC
		O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	29	22.4900	BC
Simm, Daryl	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	396	22.4900USD	BC
SIMMONS, HARDWICK	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	368	22.4900USD	BC
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Crawford, Gordon	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	602	21.2000USD	BC
Evrensel, Arthur	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	384	21.2000USD	BC
		O	2018-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(19)	21.2000USD	BC
Fine, Emily	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	689	21.2000USD	BC
McCaw, Susan	4	O	2018-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-09-11	D	46 - Contrepartie de services	1 174		BC

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération		Description de l'opération			
Initié Porteur inscrit								
		O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	47	21.2000USD	BC
Rachesky, Dr. Mark H.	4, 6, 3	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	701	21.2000USD	BC
Sanchez, Daniel E.	4	O	2018-09-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-09-11	D	46 - Contrepartie de services	1 174		BC
		O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	31	21.2000USD	BC
Simm, Daryl	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	420	21.2000USD	BC
SIMMONS, HARDWICK	4	O	2018-10-01	D	46 - Contrepartie de services	390	21.2000USD	BC
Lithium Americas Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Evans, Jonathan David	4	O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	4.1000USD	BC
Rubacha, Gabriel	4, 5	O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	4.2000USD	BC
Logistec Corporation								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Cherry, James Charles	4	O	2011-05-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	703	51.8900	QC
DUBREUIL, SERGE	4	O	2003-05-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	155	51.8900	QC
Foltz, Curtis Jay	4	O	2017-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	303	51.8900	QC
GUGELMANN, GEORGE	4	O	2003-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	679	51.8900	QC
Jones, George	4	O	2004-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	303	51.8900	QC
Mack, Rudiger	4	O	2008-04-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	303	51.8900	QC
Rodger, Jonathan Mark	4	O	2015-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	303	51.8900	QC
Sabbatini, Luc	4	O	2012-04-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	303	51.8900	QC
Villeneuve, Luc	4	O	2018-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	121	51.8900	QC
Magna International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Magna International Inc.	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	70.1908	ON
		O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	79 908	53.2796USD	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	70.2793	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	53.2911USD	ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	72 500	69.6418	ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	72 500	52.7706USD	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	68.6582	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	80 000	52.1421USD	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	67 500	69.2070	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	67 500	52.5932USD	ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	85 000	68.1643	ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	85 000	51.9026USD	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	72 500	68.5399	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	72 500	52.7041USD	ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	69.9433	ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	53.8009USD	ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	67 500	70.7206	ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	67 500	54.2375USD	ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	70.2302	ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	53.9419USD	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	69.2266	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	53.3327USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	70.6500	ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	54.5766USD	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	72.3663	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	56.1177USD	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	72.2219	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	55.8911USD	ON
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	70.9149	ON
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	54.8516USD	ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	69.6170	ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	75 000	53.7232USD	ON
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	69.7049	ON
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	53.6979USD	ON
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	67 500	69.8842	ON
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	67 500	53.5799USD	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	65 000	68.2064	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	63 617	52.7173USD	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 389 908)		ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 390 000)		ON
MAV Beauty Brands Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Elshaw, Chris	4	O	2018-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 398		ON
Ennis, Thomas	4	O	2018-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	932		ON
Smith, Stephen A.	4	O	2018-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 119		ON
Maxar Technologies Ltd.								
<i>(DSUs, DRSUs, SARs)</i>								
Chookaszian, Dennis	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	666		BC
Cyprus, Nicholas Stanley	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	512		BC
Estes, Howell Marion, III	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	512		BC
Garver, Lori	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	539		BC
Isham, Joanne	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	529		BC
Kehler, Robert	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	529		BC
Kenning, Brian Graham	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	617		BC
Mason, Leon Roger, Jr.	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	512		BC
Phillips, Robert L.	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	936		BC
Zahler, Eric	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	984		BC
MAYA OR & ARGENT INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Taub, Robert	4, 3	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.7800	QC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	2.6400	QC
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 700	2.6343	QC
		O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.4200	QC
MBN Corporation								
<i>Parts</i>								
MBN Corporation	1	O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	6.8787	AB
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	(1 500)		AB
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	5 700	6.8618	AB
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	(5 700)		AB
MCAN Mortgage Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cuthbert, Verna	4							
3MACs	PI	O	2018-09-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	134	17.7805	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Sutherland, Ian	4, 3	O	2018-10-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12 145	17.7800	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Jandrisits, William John	4, 7, 5	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 264	17.9900	ON
<i>Performance Deferred Share Units</i>								
Jandrisits, William John	4, 7, 5	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	222	17.9891	ON
		O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	220	17.9891	ON
		O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	176	17.9891	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Jandrisits, William John	4, 7, 5	O	2018-09-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	66	17.9891	ON
Meteorite Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Spector, Charles R.	4, 3	O	2018-09-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	36 500		QC
Enertec Securites Ltd.	PI	O	2018-07-19	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-28	C	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	27 500	0.1500	QC
Spector, Ivan Neil	4, 5, 3	O	2018-09-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(36 500)		QC
<i>Options</i>								
Greenspoon, Mitchell Lloyd	4, 3	O	2018-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-28	D	50 - Attribution d'options	141 300	0.1500	QC
Ryer, Lennie	5	O	2018-07-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-28	D	50 - Attribution d'options	141 300	0.1500	QC
Spector, Charles R.	4, 3	O	2018-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-28	D	50 - Attribution d'options	141 300	0.1500	QC
Spector, Ivan Neil	4, 5, 3	O	2018-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-28	D	50 - Attribution d'options	141 300	0.1500	QC
YANOFISKY, RICHARD	4, 3	O	2018-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-28	D	50 - Attribution d'options	141 300	0.1500	QC
Methanex Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bertram, James Vance	4	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Meubles Leon Ltee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Leon's Furniture Limited	1	O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	17.6500	ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	17.6500	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	17.6800	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	17.6800	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	17.7320	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	17.7320	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	800	17.6800	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	17.6800	ON
Middlefield Healthcare & Life Sciences Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Healthcare & Life Sciences Dividend Fund	1	O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	700	10.8386	AB
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	10.7610	AB
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	10.6535	AB
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund	1	O	2018-10-02	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.0000	AB
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.9689	AB
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	10.9286	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
MINES ABCOURT INC.								
<i>Actions ordinaires catégorie B</i>								
DÉCOCHIB	3	O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0500	QC
Hinse, Renaud	4, 5, 3							
Décochib inc.	PI	O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0500	QC
MESTRALLET, FRANCOIS JOSEPH PIERRE MARIE	4, 3	O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0550	QC
Mines d'Or Dynacor Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canova, Eddy	4	O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	1.5600	QC
Mines d'Or Dynacor inc.	1	O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.6000	QC
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.5900	QC
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.5500	QC
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.5900	QC
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	1.5900	QC
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	400	1.6500	QC
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.6000	QC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.5900	QC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.6000	QC
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.6000	QC
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.5800	QC
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	1.6000	QC
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	1.6200	QC
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	1.6000	QC
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	1.6200	QC
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	300	1.6000	QC
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	1.6200	QC
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.6100	QC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	400	1.6000	QC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.6200	QC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	100	1.6300	QC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	1.6400	QC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	1.6200	QC
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	400	1.6300	QC
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	(2 700)		QC
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.6200	QC
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	1.5900	QC
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		QC
Morguard North American Residential Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Miatello, Paul	5	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	16.3600	ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé- ration	de l'opération	prise	Description de l'opération			
Initié Porteur inscrit								
Morguard Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Miatello, Paul	6, 5	O	2004-11-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	12.0500	ON
Neovasc Inc.								
<i>Options</i>								
Bebeau, Vicki Lee	5	O	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7200USD	BC
Chalekian, Aaron	5	O	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7200USD	BC
Clark, Christopher John	5	O	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	300 000	2.7200USD	BC
Colen, Fredericus	5	O	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	600 000	2.7200	BC
		M	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	600 000	2.7200USD	BC
Geyer, Paul	4, 5, 3	O	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7200	BC
		M	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7200USD	BC
Hsiao, Jane	4	O	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7200USD	BC
Marko, Alexei	4, 5	O	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7200USD	BC
Panton, John Christopher	5	O	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7200USD	BC
Rubin, Steven Daniel	4	O	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7200USD	BC
William, O'Neill	4	O	2018-09-30	D	50 - Attribution d'options	100 000	2.7200USD	BC
Nevada Exploration Inc.								
<i>Options</i>								
Hodges, Wade	4	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.2600	BC
Nexa Resources S.A. (formerly, VM Holding S.A.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
GREATHIGHTS VENTURES LIMITED	8	O	2017-10-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 519	12.4333USD	ON
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	96	12.4000USD	ON
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 140	12.4000USD	ON
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 785	12.4000USD	ON
NFI Group Inc. (formerly New Flyer Industries Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gray, Adam L. Coliseum Capital Management, LLC	4 PI	O	2018-10-01	I	57 - Exercice de droits de souscription	1 133	51.3400	ON
NGEx Resources Inc.								
<i>Débetures 2018</i>								
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	O	2009-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-10-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 5 000 000.00		BC
Ninepoint Energy Opportunities Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Ninepoint Energy Opportunities Trust	1	O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	6.2100	ON
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
Nobilis Health Corp. (formerly Northstar Healthcare Inc.)								
<i>Options</i>								
Klein, Kenneth Joseph	5	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	50 000	4.5700USD	ON
		O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	100 000	1.9700USD	ON
<i>Restricted Stock Units</i>								
Klein, Kenneth Joseph	5	O	2015-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 000		ON
North American Construction Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires Rights Performance Share Units</i>								
Butler, Robert John	5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	80		AB
Lambert, Joseph Charles	5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	218		AB
Palmer, Barry Wade	5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	167		AB
<i>Deferred Share Units</i>								
Ferron, Martin Robert	4, 5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	357		AB
Lambert, Joseph Charles	5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	134		AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
McIntosh, Ronald A	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	488		AB
Oehmig, William C.	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	616		AB
Palmer, Barry Wade	5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	126		AB
Pinney, Bryan Daniel	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	236		AB
Pollesel, John Joseph	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	12		AB
Stan, Thomas Paul	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	53		AB
Thornton, Jay	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	242		AB
Droits Performance Share Units								
Ferron, Martin Robert	4, 5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	653		AB
Restricted Share Units								
Butler, Robert John	5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	53		AB
Ferron, Martin Robert	4, 5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	252		AB
Lambert, Joseph Charles	5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	161		AB
Palmer, Barry Wade	5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	122		AB
Northern Empire Resources Corp.								
Actions ordinaires								
Coeur Mining, Inc.	3	O	2018-10-01	D	36 - Conversion ou échange	62 574 981		BC
Northern Shield Resources Inc.								
Actions ordinaires								
Richards, Russell Montgomery	4	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	691 112	0.0300	ON
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	420 000	0.0350	ON
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	825 000	0.0300	ON
Northland Power Inc.								
Deferred Share Units (DSU)								
Gilmour, Barry Kenneth	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 193	23.1900	ON
Goodman, Russell Andrew	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	608	23.1900	ON
NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust								
Deferred Units								
Baron, Robert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 832	11.3000	ON
Loudon, Colin	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 991	11.3000	ON
Naylor, Christopher David (David)	6	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 562	11.3000	ON
Petersen, Brian Kenneth	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 960	11.3000	ON
Weaver, Karen Hainsworth	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 788	11.3000	ON
NORZINC LTD.								
Actions ordinaires								
Vande Guchte, Michael John	5	O	2018-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-10-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	500 000		BC
		M	2018-10-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	500 000		BC
		M	2018-10-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	500 000		BC
		O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(79 723)		BC
Deferred Share Units								
Kearney, John Francis	4, 5	O	2018-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	56 818		BC
Options								
Vande Guchte, Michael John	5	O	2018-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Restricted Share Units								
Vande Guchte, Michael John	5	O	2018-09-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-10-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(500 000)		BC
		M	2018-10-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(500 000)		BC
NOVAGOLD RESOURCES INC.								
Actions ordinaires								
HENNESSEY, MELANIE	5	O	2018-07-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	163	6.1500	BC
		O	2018-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	171	5.8600	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionariat			
		O	2018-08-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	177	5.6600	BC
		O	2018-08-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	207	4.8300	BC
		O	2018-09-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	215	4.6500	BC
		O	2018-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	204	4.9000	BC
Ottewell, David	5	O	2018-10-09	D	51 - Exercice d'options	100 000	2.9000	BC
		O	2018-10-09	D	38 - Rachat ou annulation	(55 770)	5.2000	BC
		O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 230)	5.2000	BC
Rimelman, Ronald	5	O	2018-07-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	186	4.6800USD	BC
		O	2018-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	197	4.4200USD	BC
		O	2018-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	202	4.3100USD	BC
		O	2018-08-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	236	3.6900USD	BC
		O	2018-09-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	247	3.5400USD	BC
		O	2018-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	230	3.7900USD	BC
Williams, Richard	5	O	2018-07-09	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	203	4.6800USD	BC
		O	2018-07-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	215	4.4200USD	BC
		O	2018-08-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	221	4.3100USD	BC
		O	2018-08-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	257	3.6900USD	BC
		O	2018-09-07	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	268	3.5400USD	BC
		O	2018-09-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	251	3.7900USD	BC
<i>Options</i>								
Ottewell, David	5	O	2018-10-09	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		BC
Nuvo Pharmaceuticals Inc. (formerly, Nuvo Research Inc.)								
<i>Options</i>								
Burkett, Mary-Jane Eleanor	5	O	2018-10-03	D	50 - Attribution d'options	8 500		ON
Obsidian Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Loukas, Stephen	4							
FrontFour Capital Group LLC Managed Accounts	PI	O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	0.9254USD	AB
		O	2018-10-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	0.9024USD	AB
ONEnergy Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Letwin, Stephen Joseph James	4, 5	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000	0.2000	ON
ONEX CORPORATION								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Copeland, David Wayne	5							
RRSP	PI	O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	86.5250	ON
		O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52	86.5700	ON
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Casey, Daniel C.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	200	88.3300	ON
Etherington, William	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	200	88.3300	ON
Goldhar, Mitchell	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	183	88.3300	ON
Gouin, Serge	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	284	88.3300	ON
Huffington, Arianna	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	183	88.3300	ON
McCoy, John Bonnet	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	256	88.3300	ON
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	248	88.3300	ON
Reisman, Heather M.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	183	88.3300	ON
Thorsteinson, Arni Clayton	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	513	88.3300	ON
Wilkinson, Beth Ann	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	183	88.3300	ON
Orezone Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sun Valley Gold LLC	3							
Client Accounts	PI	O	2018-10-03	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	56 200	0.6300	ON
		O	2018-10-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 500	0.6200	ON
Paramount Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Riddell Rose, Susan L.	4, 3							
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI	O	2003-02-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-09-15	I	97 - Autre	14 116 473		AB
Riddell, Brenda Gail	3	O	2018-09-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Universal Investment Holdings Ltd.	PI	O	2018-09-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-09-15	I	97 - Autre	14 103 436		AB
Riddell, James H. T.	4, 5, 3							
Treherne Resources Ltd.	PI	O	2003-06-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-09-15	I	97 - Autre	200 000		AB
Warner Investment Holdings Ltd.	PI	O	2003-06-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-09-15	I	97 - Autre	28 657 528		AB
Pason Systems Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Faber, Jonathan	5	O	2018-08-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	19.7500	AB
Pembina Pipeline Corporation								
<i>Actions privilégiées Series 11</i>								
Goldade, Cameron	5							
PPL.PR.K	PI	O	2018-10-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	26.0500	AB
Pengrowth Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schulich, Seymour	3							
Nevada Capital Corporation Ltd.	PI	M	2018-10-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	720 100	1.1590	AB
		M	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 779 900	1.2118	AB
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500 000	1.2000	AB
The Schulich Foundation	PI	O	2018-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	0.8936	AB
		M	2018-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000 000	0.8936	AB
		O	2018-10-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	720 100	1.1590	AB
		O	2018-10-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 779 900	1.2118	AB
<i>DSU</i>								
Henry, Chandra	4	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Perpetual Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Riddell Rose, Susan	4, 5							
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI	O	2010-06-30	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-09-15	I	97 - Autre	16 396 814		AB
		M	2018-09-15	C	97 - Autre	16 396 814		AB
Riddell, James H. T.	3							
Treherne Resources Ltd.	PI	O	2018-09-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Warner Investment Holdings Ltd.	PI	O	2018-09-15	I	97 - Autre	4 329 126		AB
		O	2018-09-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-09-15	I	97 - Autre	3 068 815		AB
<i>Billets Senior Unsecured Notes - due January 23, 2022</i>								
Riddell Rose, Susan	4, 5							
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI	O	2010-06-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-09-15	C	97 - Autre	\$ 6 936 000.00		AB
<i>Bons de souscription</i>								
Riddell, James H. T.	3							
Warner Investment Holdings Ltd.	PI	O	2018-09-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-09-15	I	97 - Autre	315 165	1.7500	AB
Peyto Exploration & Development Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MacBean, Micheal	4	O	2018-10-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	12.1300	AB
Michael MacBean RRSP	PI	O	2018-10-10	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	12.1300	AB
PHX Energy Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
PHX Energy Services Corp	1	O	2018-09-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 600	2.6639	AB
		O	2018-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	44 200	2.9025	AB
		O	2018-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 600	2.8688	AB
		O	2018-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36 900	2.9093	AB
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(214 500)		AB
<i>Retention Awards (Cash-based Only)</i>								
Athaide, Judith	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	121	3.0800	AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(126)	3.0800	AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(52)	3.0800	AB
Freeman, Terrance	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	243	3.0800	AB
Hibbard, Lawrence M.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	487	3.0800	AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(651)	3.0800	AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(210)	3.0800	AB
Hooks, John Michael	5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	487	3.0800	AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(126)	3.0800	AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(210)	3.0800	AB
Tetreault, Myron Arthur	4	O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(126)	3.0800	AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(210)	3.0800	AB
Thomas, Roger Dale	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	365	3.0800	AB
		O	2018-10-01	D	57 - Exercice de droits de souscription	(94)	3.0800	AB
Pieridae Energy Limited (formerly Petrolia Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ciz, Thomas Dmitro	5							
RRSP for T. Ciz	PI	O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	4.1178	AB
		O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	4.1612	AB
TFSA for T. Ciz	PI	O	2017-10-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	495	4.0900	AB
Plastiques IPL Inc.								
<i>Deferred Share Unit</i>								
Kuga Pikulin, Linda	4	O	2018-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 117		QC
McAusland, David L.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 394		QC
Pel, Sharon Christina	4	O	2018-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 021		QC
Ritchie, Mary C.	4	O	2018-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 214		QC
<i>Restricted Share Unit</i>								
Hynes, Rose	4	O	2018-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
McCutcheon, Hugh	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 117		QC
		O	2018-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 252		QC
Meagher, Geoff	4	O	2018-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 060		QC
Points International Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Points International Ltd.	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	15.2280USD	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.6080USD	ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.5080USD	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.8310USD	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.3890USD	ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.3540USD	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.2020USD	ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	13.8180USD	ON
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	13.1950USD	ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	13.3290USD	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.9430USD	ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.6380USD	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.5530USD	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	12.5110USD	ON
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	13.1780USD	ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.0150USD	ON
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.1670USD	ON
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	13.9340USD	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	14.0030USD	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(28 500)		ON
Postmedia Network Canada Corp.								
<i>Class C Voting Shares</i>								
Cooperman, Leon	3	O	2018-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 218 382	0.7585USD	ON
Power Corporation du Canada								
<i>Deferred Share Units</i>								
Beaudoin, Pierre	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 224	28.3591	QC
Coutu, Marcel R.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 996	28.3505	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 996	28.3505	QC
Desmarais, André	4, 5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 512	28.3670	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 512	28.3670	QC
Desmarais, Paul Jr.	4, 5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 845	28.3662	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 845	28.3662	QC
Doer, Gary Albert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 234	28.3322	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 234	28.3322	QC
Graham, Anthony R.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 357	28.3631	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 357	28.3631	QC
Jackson, John David Allan	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	952	28.3438	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	952	28.3438	QC
Marcoux, Isabelle	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 018	28.3520	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 018	28.3520	QC
Noyer, Christian	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 467	28.3353	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 467	28.3353	QC
Orr, Robert Jeffrey	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 406	28.3766	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 406	28.3766	QC
Plessis-Bélair, Michel	5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	390	28.4080	QC
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	390	28.4080	QC
Ryan, Thomas Timothy, Jr.	4, 7	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 399	28.3290	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
Szathmary, Eموke Jolan Erzsebet	4	M O	2018-09-30 2018-09-30	D D	56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	1 399 1 187	28.3290 28.3708	QC QC
<i>Equity Forward Contract</i>								
Power Corporation of Canada	1	O	2018-10-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	13 679	28.3000	QC
		M	2018-10-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1	28.3000	QC
Primeline Energy Holdings Inc.								
<i>Débetures convertibles 2018 Convertible Bonds</i>								
Hwang, Victor Yyou Hwa	4, 5, 3							
Primeline International (Holdings) Inc.	PI	O	2000-10-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-10-03	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 11 300 000.00		BC
<i>Options</i>								
Hwang, Victor Yyou Hwa	4, 5, 3	O	2017-09-26	D	52 - Expiration d'options	(500 000)		BC
Protech Home Medical Corp. (formerly Patient Home Monitoring Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ewing, Eugene	4							
SEP IRA account	PI	O	2018-08-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-10-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	144 000	0.1360USD	BC
		O	2018-10-02	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	156 000	0.1300USD	BC
Quantum International Income Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lerohl, Mark	4	O	2017-01-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-02	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.1538	ON
<i>Options</i>								
Lerohl, Mark	4	O	2018-10-02	D	51 - Exercice d'options	(200 000)		ON
Questerre Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cartier, Alain Sans	4	O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.5700	AB
		O	2014-10-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.7800	AB
RavenSource Fund (formerly The First Asia Income Fund)								
<i>Parts de fiducie</i>								
Reid, Scott	3							
RRSP	PI	O	2018-10-05	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	16.3800	ON
Ressources Falco Ltée (formerly Falco Pacific Resource Group Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Caron, Mario	4	O	2018-10-03	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000	0.2600	QC
		M	2018-10-03	D	51 - Exercice d'options	40 000	0.2600	QC
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 845)	0.3800	QC
		O	2018-10-05	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	0.2600	QC
		M	2018-10-05	D	51 - Exercice d'options	10 000	0.2600	QC
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3900	QC
<i>Options</i>								
Caron, Mario	4	O	2018-10-03	D	51 - Exercice d'options	(40 000)		QC
		O	2018-10-05	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		QC
Ressources Minières Vanstar Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morissette, Guy	4, 5							
GM Prospection	PI	O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.1000	QC
Ressources Teck Limitée								
<i>Deferred Share Units</i>								
Barton, Dominic Stephen	4	O	2018-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Restaurant Brands International Inc.								
<i>Parts Restricted Shares</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Brigleb, Christopher	7	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	9		ON
Cil, José E.	5	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	2 231		ON
Domanko, Jonathan	7	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	13		ON
Dunnigan, Matthew	5	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	547		ON
Friesner, Jacqueline	5	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	133		ON
Giles-Klein, Lisa	7	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	114		ON
Goncalves, Heitor	5	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	425		ON
Granat, Jill	5	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	307		ON
Macedo, Alexandre	5	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	1 917		ON
Santoro, Alexandre	7	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	918		ON
Schwartz, Daniel S.	4, 6, 5	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	2 824		ON
Tome, Vicente	7	O	2018-10-01	D	35 - Dividende en actions	48		ON
Rocky Mountain Dealerships Inc.								
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Ascott, David	5	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	69		AB
Ganden, Garrett Andrew Wyatt	4, 5	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	180		AB
Palmer, Jerald	5	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	36		AB
Wood, James Randall	5	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	125		AB
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Ascott, David	5	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	46		AB
Ganden, Garrett Andrew Wyatt	4, 5	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	120		AB
Palmer, Jerald	5	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	24		AB
Wood, James Randall	5	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	84		AB
Rogers Communications Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Brooks, Bonnie	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	227		ON
Burgess, Robert Kenneth	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	434		ON
Gemmell, Robert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	454		ON
Marcoux, Isabelle	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	509		ON
Peterson, David Robert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	454		ON
Senvest Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Senvest Capital Inc.	1	O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	215.0040	QC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	214.9980	QC
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		QC
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2018-10-04	D	51 - Exercice d'options	2 226	0.1520USD	ON
		O	2018-10-04	D	36 - Conversion ou échange	(2 226)		ON
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2018-10-01	D	51 - Exercice d'options	5 000	6.2200USD	ON
		O	2018-10-01	D	36 - Conversion ou échange	(5 000)		ON
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2018-10-04	D	36 - Conversion ou échange	2 226		ON
		O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(2 226)	159.4800USD	ON
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2018-10-01	D	36 - Conversion ou échange	5 000		ON
		O	2018-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(5 000)	165.3384USD	ON
		O	2018-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(500)	165.5300USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5	O	2018-10-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(4 000)		ON
7910240 Canada Inc.	PI	O	2018-10-01	I	90 - Changements relatifs à la propriété	4 000		ON
Opinicon Inc.	PI	O	2018-10-01	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(4 000)	163.6927USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Options</i>								
Porteur inscrit								
Options								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2018-10-04	D	51 - Exercice d'options	(2 226)	0.1520USD	ON
Frasca, Joseph Andrew	5	O	2018-10-01	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.2200USD	ON
Sienna Senior Living Inc. (formerly Leisureworld Senior Care Corporation)								
<i>Deferred Share Units</i>								
Chiesa, Dino	4, 5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 470		ON
Graham, Janet	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 453		ON
Jourdain Coleman, Paula	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 017		ON
MacDonald, Jack C.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 308		ON
Sender, Stephen	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 017		ON
SILVERCORP METALS INC.								
<i>Actions ordinaires without par value</i>								
Feng, Rui	4, 5	O	2018-10-04	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.6600	BC
<i>Options</i>								
Feng, Rui	4, 5	O	2018-10-04	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.6600	BC
Slate Retail REIT								
<i>Parts de fiducie Class U Units</i>								
Slate Retail REIT	1	O	2018-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	10 023	12.6200	ON
		O	2018-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	10 023		ON
		M	2018-08-30	D	38 - Rachat ou annulation	(10 023)		ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	10 023	12.7700USD	ON
		O	2018-08-31	D	38 - Rachat ou annulation	(10 023)		ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	10 023	12.8800USD	ON
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	(10 023)		ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	8 523	12.8800USD	ON
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	(8 523)		ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	5 423	12.8300USD	ON
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	(5 423)		ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	7 723	12.8300USD	ON
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	(7 723)		ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	10 023	12.8500USD	ON
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	(10 023)		ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	35 423	12.8300USD	ON
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	(35 423)		ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	323	12.8700USD	ON
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(323)		ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 023	12.9400USD	ON
		O	2018-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(2 023)		ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	103 800	12.9200USD	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(103 800)		ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	323	12.9100	ON
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(323)		ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 823	12.9100	ON
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	(5 823)		ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	6 023	12.7800USD	ON
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(6 023)		ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	7 923	12.8100USD	ON
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(7 923)		ON
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	10 023	12.8400USD	ON
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(10 023)		ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 023	12.8900USD	ON
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	(1 023)		ON
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	180 323	12.9400USD	ON
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	(180 323)		ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 023	12.8500USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit		M	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 023	12.8500USD	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(10 023)		ON
		M	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	(10 023)		ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	7 623	12.7800USD	ON
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(7 623)		ON
Société Asbestos Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
MONETTE, SERGE Rétromobile Inc	4, 3 PI	O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.3300	QC
Société Aurifère Barrick								
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Benitez Pereira, Maria Ignacia	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 391	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	6	10.1100USD	ON
Cisneros, Gustavo Alfredo	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 521	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	363	10.1100USD	ON
Clow, Graham G.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 391	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	62	10.1100USD	ON
Evans, John Michael	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 521	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	189	10.1100USD	ON
Greenspun, Brian Lee	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 391	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	141	10.1100USD	ON
Harvey, Joseph Brett	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 521	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	280	10.1100USD	ON
Marcet, Pablo	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 521	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	62	10.1100USD	ON
Munk, Anthony	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 521	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	328	10.0600USD	ON
Prichard, John Robert Stobo	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 521	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	102	10.1100USD	ON
Shapiro, Steven J.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 521	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	268	10.1100USD	ON
Thornton, John Lawson	4, 5	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	10.1100USD	ON
Thrasher, Ernie Leo	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 521	11.0600USD	ON
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	198	10.1100USD	ON
Société d'exploration minière Vior inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fedosiewich, Mark Brian	5	O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0850	QC
Société financière IGM Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Coutu, Marcel R.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 187	35.7900	MB
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 187	35.7900	MB
		M'	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 187	35.7900	MB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	158	39.0500	MB

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	prise	Description	ou valeur nominale	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		de l'opération	acquis		
Porteur inscrit						ou aliénés		
					d'actionariat			
		M	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	158	39.0500	MB
Desmarais, André	4, 6	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 234	35.7900	MB
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 234	35.7900	MB
		M'	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 234	35.7900	MB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	885	39.0500	MB
		M	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	885	39.0500	MB
		M'	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	885	39.0500	MB
		M''	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	885	39.0500	MB
Desmarais, Olivier	7	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	856	35.7900	MB
		O	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	117	39.0500	MB
Desmarais, Paul III	7	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 048	35.7900	MB
		O	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	118	39.0500	MB
Desmarais, Paul Jr.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	620	35.7900	MB
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	620	35.7900	MB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	449	39.0500	MB
		M	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	449	39.0500	MB
Doer, Gary Albert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	786	35.7900	MB
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	786	35.7900	MB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	39.0500	MB
		M	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	32	39.0500	MB
Généreux, Claude	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 327	35.7900	MB
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 327	35.7900	MB
		O	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	39.0500	MB
		M	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	64	39.0500	MB
McArthur, Susan J.	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	620	35.7900	MB
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	620	35.7900	MB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	39.0500	MB
		M	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	37	39.0500	MB
Orr, Robert Jeffrey	4, 6	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	524	35.7900	MB
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	524	35.7900	MB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 270	39.0500	MB
		M	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 270	39.0500	MB
Plessis-Bélaïr, Michel	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	185	39.0500	MB
		M	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	185	39.0500	MB
Tretiak, Gregory Dennis	4, 6	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	943	39.0500	MB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		M	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	943	35.7900	MB
		O	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	99	39.0500	MB
		M	2018-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	99	39.0500	MB
Solium Capital Inc.								
<i>Restricted Share Units</i>								
Dundas, Linda Jayne	5	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 500	11.2500	AB
		M	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 500		AB
Stantec Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stantec Inc.	1	O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	49 281	32.4482	AB
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	(49 281)	32.4482	AB
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	49 281	32.2833	AB
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(49 281)	32.2833	AB
<i>Common Shares Performance Share Units</i>								
Schefer, Catherine Margaret	7	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Share Appreciation Rights</i>								
Schefer, Catherine Margaret	7	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Stelco Holdings Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Bowie, Peter Guy	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 321		ON
Levitt, Brian	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 160		ON
Samarasekera, Indira Vasanti	4	O	2018-09-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 089		ON
STELMINE CANADA LTÉE								
<i>Actions ordinaires</i>								
Proulx, André	4, 3							
9274-2162 Quebec in	PI	O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	0.1490	QC
STEP Energy Services Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Johnson, David Todd	5	O	2018-08-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 800	7.7761	AB
		M	2018-08-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 800)	7.7761	AB
<i>Options</i>								
Kelly, Michael Grant	5	O	2018-10-01	D	50 - Attribution d'options	201 987		AB
Storm Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wilson, James Kenneth	4							
Spousal RRSP	PI	O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 200)	2.8000	AB
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	2.8100	AB
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.8500	AB
Suncor Energie Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McCaw, Maureen	4							
Suncor Stock Fund Trustee	PI	O	2018-09-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	39	51.3300	AB
<i>Deferred Share Units</i>								
Bedient, Patricia Margaret	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	183	50.7200	AB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 769	50.9400	AB
Benson, Mel Edward	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	718	50.7200	AB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 237	50.9400	AB
Cote, Jacynthe	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	250	50.7200	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 684	50.9400	AB
D'Alessandro, Dominic	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	613	50.7200	AB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 708	50.9400	AB
Gass, John Donald	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	280	50.7200	AB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 464	50.9400	AB
Houston, Dennis Michael	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	50.7200	AB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 454	50.9400	AB
MacDonald, Brian Patrick	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 683	50.9400	AB
McCaw, Maureen	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	498	50.7200	AB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 460	50.9400	AB
Thomas, Eira Margaret	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	637	50.7200	AB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 237	50.9400	AB
Wilson, Michael M.	4	O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	356	50.7200	AB
		O	2018-09-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 819	50.9400	AB
<i>PC Deferred Shares Units (Directors only)</i>								
McCaw, Maureen	4	O	2018-09-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	120	50.9200	AB
Surge Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Colborne, Paul	4	O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6770	AB
		O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000	2.6700	AB
Janice RRSP	PI	O	2018-10-01	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	2.6500	AB
Tamarack Valley Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boyce, Jeff	4	O	2018-10-04	D	51 - Exercice d'options	90 000	3.2500	AB
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90 000)	5.0483	AB
Christensen, David Keith	5	O	2018-10-03	D	51 - Exercice d'options	25 000	4.6500	AB
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	5.1500	AB
<i>Options</i>								
Boyce, Jeff	4	O	2018-10-04	D	51 - Exercice d'options	(90 000)		AB
Bradley, Noralee	4	O	2018-10-01	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(10 000)	1.7737	AB
Christensen, David Keith	5	O	2018-10-03	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		AB
TECHNOLOGIES ORTHO RÉGÉNÉRATIVES INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Buschmann, Michael Daro	4, 5, 3	O	2018-10-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3600	QC
TerraVest Industries Inc. (formerly TerraVest Capital Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Boucher, Marilyn	5	O	2018-10-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	10.7500	AB
Tervita Corporation								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Riddell Rose, Susan	4							
Dreamworks Investment Holdings Ltd.	PI	O	2018-07-19	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2018-09-15	C	97 - Autre	40 812		AB
Theratechnologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fortin, Lyne	5	O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	9.5200	QC
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	9.5500	QC
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	9.5800	QC
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	9.6300	QC
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	9.6500	QC
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	9.6200	QC
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	9.6000	QC
Thomson Reuters Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Corbin, Stuart	7	O	2018-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
The Woodbridge Company Limited	3							
Thomfam Nominees	PI	O	2018-10-09	I	38 - Rachat ou annulation	(88 885 013)	47.0000USD	ON
Toromont Industries Ltd.								
<i>Droits Deferred Share Units (cash settled)</i>								
Casson, Randall	7, 2	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	79		ON
Chisholm, Jeffrey Scott	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	105		ON
		O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	62		ON
Cochrane, Jennifer	5	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	24		ON
Cranston, Cathryn Elizabeth	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	319		ON
		O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	71		ON
Cuddy, Mike	5	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	39		ON
Franklin, Robert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	188		ON
		O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	145		ON
Gill, James Wendell	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	349		ON
		O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	34		ON
Hill, Wayne S.	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	41		ON
Jewer, Paul Randolph	5	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	138		ON
Malinauskas, David Allan	7	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	25		ON
Medhurst, Scott	4, 5	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	52		ON
Ogilvie, Robert M.	4	O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	173		ON
Rethy, Katherine Anne	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	368		ON
		O	2018-10-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	62		ON
Total Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Halyk, Daniel Kim	4, 5	O	2018-10-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	10.8000	AB
Touchstone Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baay, Paul Raymond	4, 5	O	2018-10-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 891	0.3560	AB
Budau, Christopher Scott	5	O	2018-10-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	4 216	0.3560	AB
Shipka, James	5	O	2018-10-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 432	0.3560	AB
Tourmaline Oil Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rose, Mike	5	O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	22.9500	AB
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	22.4840	AB
Susan Riddell Rose	PI	O	2018-09-15	C	97 - Autre	4 309 512		AB
TransAlta Corporation								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Actions ordinaires</i>								
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2018-01-01	D	35 - Dividende en actions	231	7.6700	AB
		O	2018-01-08	D	35 - Dividende en actions	80	7.3900	AB
		O	2018-04-09	D	35 - Dividende en actions	87	6.9000	AB
		O	2018-07-05	D	35 - Dividende en actions	90	6.6700	AB
		O	2018-10-04	D	35 - Dividende en actions	84	7.2300	AB
Kousinioris, John Harry	5	O	2018-10-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	133	7.2300	AB
Willis, Aron John	5	O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26	7.2245	AB
<i>DSU (Deferred Share Units)</i>								
Ambrose, Ronalee Hope	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	48	7.1700	AB
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	27	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	40	7.1700	AB
Dielwart, John Patrick	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	491	7.1700	AB
Faithfull, Timothy W.	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	421	7.1700	AB
Fohrer, Alan John	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	409	7.1700	AB
Nelson, Georgia Ricci	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	394	7.1700	AB
<i>PSU (Performance Share Units)</i>								
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	221	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	253	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	231	7.1700	AB
Gellner, Brett	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	365	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	451	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	380	7.1700	AB
Lora-Lei, Brenan	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	31	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	44	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	30	7.1700	AB
Millard, Robert Otis	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	30	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	20	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14	7.1700	AB
Pierce, Jennifer	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	108	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	156	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	113	7.1700	AB
Willis, Aron John	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	120	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	120	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	126	7.1700	AB
<i>RSU (Restricted Share Units)</i>								
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	100	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	127	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	105	7.1700	AB
Gellner, Brett	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	166	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	225	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	173	7.1700	AB
Lora-Lei, Brenan	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	15	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	22	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	15	7.1700	AB
Millard, Robert Otis	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	15	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	10	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	7	7.1700	AB
Pierce, Jennifer	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	49	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	79	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	51	7.1700	AB
Willis, Aron John	5	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	54	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	61	7.1700	AB
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	57	7.1700	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Transcontinental inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>								
Thabet, Annie	4	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 250	22.0456	QC
Transcontinental inc.	1	O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	22.0840	QC
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	22.6209	QC
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	52 416	22.1520	QC
		O	2018-10-09	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	21.5818	QC
Trican Well Service Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Poulin, Etienne	5	O	2018-10-05	D	51 - Exercice d'options	7 333	0.8200	AB
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 333)	2.2200	AB
<i>Options Employee Stock Options</i>								
Poulin, Etienne	5	O	2018-10-05	D	51 - Exercice d'options	(7 333)	0.8200	AB
Trilogy International Partners Inc.								
<i>Droits (Deferred Share Units)</i>								
Lacavera, Anthony	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 527		ON
Tucows Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV	3	O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 400	54.8509USD	ON
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 600	54.9986USD	ON
TWC Enterprises Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
TWC Enterprises Limited	1	O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.7488	ON
		O	2018-10-03	D	38 - Rachat ou annulation	(800)	12.7488	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	12.7429	ON
		O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	12.7429	ON
		O	2018-10-09	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	12.5536	ON
		O	2018-10-09	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	12.5536	ON
Unigold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tremblay, Norman	4, 3	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1550	ON
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.1650	ON
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1600	ON
Uni-Sélect inc.								
<i>Unités d'actions différées (UAD) / Deferred Share Unit Plan</i>								
Bibby, David	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	972	21.8520	QC
CORMIER, MICHELLE ANN	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 833	21.8520	QC
Courville, André	4, 5	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 287	21.8520	QC
Hall, Jeffrey	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 121	21.8520	QC
Heath, George Edmund	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 564	21.8520	QC
Molenaar, Robert	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 730	21.8520	QC
Roy, Richard G	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	229	21.8520	QC
Welvaert, Dennis	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 306	21.8520	QC
Wright, Michael David	4	O	2018-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 657	21.8520	QC
United Corporations Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
E-L Financial Corporation Limited	3	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	98.0000	ON
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	98.0000	ON
		O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	97.5000	ON
Valener Inc.								
<i>Unités d'action différées (UAD)</i>								
Gervais, François	4	O	2018-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	277	19.2000	QC
Klees, Gwen	4	O	2018-04-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	759	20.4200	QC
		M	2018-04-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	759	20.4200	QC
		O	2018-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	807	19.2000	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Monahan, Pierre	4	O	2018-04-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	223	20.4200	QC
		M	2018-04-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	223	20.4200	QC
		O	2018-10-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	238	19.2000	QC
Vecima Networks Inc.								
<i>Options Incentive Stock Options</i>								
Colabrese, Ben	4	O	2018-09-25	D	99 - Correction d'information	(1 000)	9.2000	BC
		O	2018-10-03	D	50 - Attribution d'options	1 000	9.1000	BC
Elder, Derek Jason	4	O	2018-08-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2018-10-03	D	50 - Attribution d'options	5 000	9.1000	BC
Elliott, Thomas Kent	4	O	2018-09-25	D	99 - Correction d'information	(1 000)	9.2000	BC
		O	2018-10-03	D	50 - Attribution d'options	1 000	9.1000	BC
Faizullabhoj, Danial	4	O	2018-09-25	D	99 - Correction d'information	(1 000)	9.2000	BC
		O	2018-10-03	D	50 - Attribution d'options	1 000	9.1000	BC
Velan Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Kernaghan, Edward James	3							
Kernwood Limited	PI	O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	11.7200	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.7100	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.6400	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.6300	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 600	11.5900	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	11.5800	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	11.5000	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	11.4650	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	11.4500	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 300	11.4000	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	11.3900	QC
		O	2018-10-04	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	11.3300	QC
		O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	11.4750	QC
		O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	11.4500	QC
		O	2018-10-09	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	11.4400	QC
VVC Exploration Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Martell, Terrence	4	O	2018-10-09	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 000 000	0.0300	ON
<i>Options</i>								
Barnes, Kevin	5	O	2018-10-09	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.0500	ON
Culver, James A.	4, 5	O	2018-10-09	D	50 - Attribution d'options	1 500 000		ON
Dumais, Bruno	4	O	2018-10-09	D	50 - Attribution d'options	1 250 000	0.0500	ON
Lafrance, Michel Jacques	4, 5	O	2018-10-09	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		ON
Martell, Terrence	4	O	2018-10-09	D	50 - Attribution d'options	3 500 000		ON
Wallbridge Mining Company Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kord-Gharachorloo, Faramarz	5	O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	0.2750	ON
		O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 060	0.2850	ON
<i>Droits DSU</i>								
Day, Shawn	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 259	0.2630	ON
Farsangi, Parviz	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 635	0.2630	ON
Galipeau, René Réal	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	21 388	0.2630	ON
HOLMES, WILLIAM WARREN	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 182	0.2630	ON
Sittler, Darryl	4	O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 259	0.2630	ON
Wilkinson, Janet	4	O	2018-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2018-10-01	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 480	0.2630	ON
West Fraser Timber Co. Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
West Fraser Timber Co. Ltd.	1	O	2018-10-04	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	70.8474	BC
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	60 000	71.9058	BC
		O	2018-10-05	D	38 - Rachat ou annulation	(600 000)		BC
Deferred Share Unit								
Carter, Reid Ewart	4	O	2018-10-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	9		BC
Floren, John	4	O	2018-10-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	9		BC
Kenning, Brian Graham	4	O	2018-10-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	4		BC
Ketcham, John Kendall	4	O	2018-10-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	13		BC
Miller, Gerald	4	O	2018-10-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	28		BC
Phillips, Robert L.	4	O	2018-10-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	34		BC
Rennie, Janice Gaye	4	O	2018-10-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	56		BC
Winkler, Gillian	4	O	2018-10-09	D	56 - Attribution de droits de souscription	4		BC
Western Forest Products Inc.								
Deferred Share Units (Cash Settled)								
Bird, Jane Marie	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 756	2.0900	BC
Waites, Michael T.	4	O	2018-10-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 354	2.0900	BC
WesternOne Inc.								
Actions ordinaires								
WesternOne Inc.	1	O	2018-09-04	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	1.6000	BC
		O	2018-09-05	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	1.6000	BC
		O	2018-09-06	D	38 - Rachat ou annulation	500	1.5800	BC
		O	2018-09-07	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	1.6000	BC
		O	2018-09-10	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	1.5600	BC
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	(21 000)		BC
		O	2018-09-11	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	1.5700	BC
		O	2018-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	2 700	1.5700	BC
		O	2018-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	1.6000	BC
		O	2018-09-14	D	38 - Rachat ou annulation	(13 300)		BC
		O	2018-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	1.5800	BC
		O	2018-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	1.5800	BC
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	700	1.5400	BC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(7 300)		BC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	1.5400	BC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	1.5600	BC
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	1.5700	BC
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	1.6000	BC
		O	2018-09-28	D	38 - Rachat ou annulation	(9 800)		BC
Westshore Terminals Investment Corporation								
Actions ordinaires								
Westshore Terminals Investment Corporation	1	O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	27 400	26.2279	BC
		O	2018-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(27 400)		BC
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	26.2456	BC
		O	2018-09-21	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		BC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	9 700	26.2393	BC
		O	2018-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(9 700)		BC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	11 800	26.7208	BC
		O	2018-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	(11 800)		BC
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	19 900	26.7199	BC
		O	2018-09-26	D	38 - Rachat ou annulation	(19 900)		BC
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	508 600	26.7991	BC
		O	2018-09-27	D	38 - Rachat ou annulation	(508 600)		BC
Whitecap Resources Inc.								
Actions ordinaires								
Fletcher, Gregory Scott	4	O	2018-10-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	7.3400	AB
Whitecap Resources Inc.	1	O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	426 500	7.9509	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2018-09-30	D	38 - Rachat ou annulation	(426 500)	7.9509	AB
Performance Awards								
Armstrong, Joel Maxwell	5	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(31 250)		AB
Christensen, Daniel James	5	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(30 000)		AB
Dunlop, Darin Roy	5	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(31 250)		AB
Fagerheim, Grant Bradley	4, 5	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(60 000)		AB
Fletcher, Gregory Scott	4	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(2 500)		AB
Gilbert, Daryl Harvey	4	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(5 000)		AB
Kang, Thanh Chan	5	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(37 000)		AB
Lebsack, Peter Gary	5	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(27 300)		AB
McNamara, Glenn	4	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(2 500)		AB
Mombourquette, David Michael	5	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(31 250)		AB
Nikiforuk, Stephen Curtis	4	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(2 500)		AB
Stickland, Kenneth	4	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(2 500)		AB
Zawalsky, Grant A.	4	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(2 500)		AB
Zdunich, Jeffery Byron	5	O	2018-10-01	D	59 - Exercice au comptant	(13 000)		AB
WPT Industrial Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Unit</i>								
Arkema, Milo Dwight	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	2 146		ON
DiNunzio, Luigi Rosario	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 706		ON
Kavanagh, Sarah Baldwin	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 876		ON
Smith, Stuart H.B.	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 421		ON
Spackman, Pamela Jean	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 549		ON
Wolf, Robert Thomas	4	O	2018-09-30	D	46 - Contrepartie de services	1 862		ON
Xebec Adsorption Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ARNSBY, SIMON DAVID	3	O	2018-10-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.8000	QC
		O	2018-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.8000	QC
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 850	0.8000	QC
		O	2018-10-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.8200	QC
Zargon Oil & Gas Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doetzel, Randolph John	5	O	2018-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 894	0.2300	AB
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 700)	0.2300	AB
		O	2018-10-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	0.2350	AB
Hansen, Craig Henry	4, 5	O	2018-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	8 877	0.2300	AB
Hustad, Christopher Michael	5	O	2018-10-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	0.2400	AB
		O	2018-10-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	7 223	0.2300	AB

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

Aucune information.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Entreprises de services monétaires et Contrats publics

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Réglementation
 - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
 - 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
 - 8.5 Autres décisions
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

Aucune information.

8.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.